

LES CHAMPIONS DE FRANCE à BARAQUEVILLE

Photos: Pierre TABOURIN et Joël BAYON

























Mes amis bonjour,

Ouf! Comme ce cri de soulagement qu'on peut lâcher une fois que l'évènement tant attendu a pu avoir lieu malgré les nombreux obstacles à surmonter. Après un championnat 2020 annulé pour cause de covid, nous aurions eu du mal à devoir nous en passer une seconde année de suite. C'est pourtant ce qu'ont subi plusieurs clubs et associations avicoles. A commencer par nos homologues allemands. Baraqueville, comme tous les championnats régionaux prévus en fin d'année 2021, a bel et bien eu lieu. Savourons ! Mais que ce fut dur pour nos nerfs et ceux des organisateurs. Alors que la question du covid semblait devenir gérable, c'est la grippe aviaire qui est venue prendre le relais. L'an passé, cet épisode de grippe aviaire avait été indolore pour nos manifestations puisque nous n'avions pas eu de manifestations. Mais cette année elle a mis à mal beaucoup d'expositions et probablement de sociétés avicoles. Nos pigeons, car ils sont élevés en volière, sans contact avec l'extérieur, et car ils ne seraient pas sensibles à ce virus, peuvent bénéficier de dérogations pour participer à nos expositions (contrairement aux pigeons voyageurs qui sont forcément à l'extérieur et potentiellement en contact avec la faune sauvage). Mais qui dit « dérogation », dit « demande » et donc acceptation....ou pas. En vue de l'organisation du Concours National SNC à Rennes, la Société Nationale de Colombiculture a rencontré les services du Ministère de l'Agriculture et obtenu un traitement avec clémence des dérogations sollicitées. Hélas, ce qui est acquis au niveau du Ministère reste quand même à l'appréciation de chaque préfet de département et de ses services départementaux (DDPP). Et c'est là que nos ennuis commencent, avec un traitement de nos demandes très disparate d'un département à l'autre. Tout d'abord, il faut que la DDPP du département d'accueil de l'exposition ne fasse pas obstacle. Ensuite, c'est elle qui sollicite, auprès de ses homologues des départements de provenance des animaux, une autorisation de sortie des animaux. Ce calage administratif doit se faire très en amont de l'exposition et seulement une fois que le listing des exposants est bouclé. C'est aussi pour cette raison que les éleveurs doivent faire preuve de discipline dans le respect des dates limites d'envoi de leurs inscriptions. Sur ce point, certains ont fait preuve de légèreté pour ne pas dire d'irrespect vis à vis des organisateurs. En adressant leurs feuilles parfois plus d'une semaine après la date de clôture, ils mettent les organisateurs en difficulté et « jouent avec le feu ». Il ne faudra pas, à l'avenir, qu'ils s'étonnent que leurs inscriptions soient refusées dans de telles conditions.

En revanche, là où les éleveurs de strassers et strassers de Moravie ont bien joué le jeu, c'est dans la mobilisation. C'est cette mobilisation exceptionnelle (67 exposants pour 990 pigeons) qui a conduit les organisateurs à maintenir l'exposition malgré l'absence des poules soie pour cause de grippe aviaire. Merci à eux, merci à vous ! Comment ne pas s'enthousiasmer quand on voit tous ces nouveaux éleveurs exposants, dont certains se sont illustrés du premier coup ? Notre championnat est désormais un poids lourd des championnats colombicoles français et, force est de constater, que ça créé une véritable émulation entre les éleveurs. Les perspectives futures sont belles et le club va continuer d'accompagner ce développement en augmentant le nombre de récompenses en conséquence (voir le compterendu du Conseil d'Administration). Déjà 6 titres pour les strassers de Moravie au prochain championnat ! Il paraît loin le 1er champion à Mortain en janvier 2018....et pourtant ça ne fait même pas 5 ans.

Ouf! C'est aussi comme l'envers de « fou » tant ce championnat n'aura décidément pas été comme les autres. Fou, comme quand les juges se sont retrouvés le vendredi matin emmitouflés sous leurs bonnets et dans leurs gants. Fou, comme quand ils ont fait des allers et retours toute la journée entre la salle et le parking pour voir chaque pigeon à la lumière du jour. Fou, comme quand les organisateurs ont fait venir un système de soufflerie avec chauffage à l'essence pour essayer de faire gagner 1°C dans une salle immense. Fou, comme quand 5 juges ont fini leur marathon de jugement après 17 h. Fou, comme quand il s'est mis à neiger le samedi et le dimanche. Fou, comme cette bataille de boules de neige improvisée dans les rues de Baraqueville le samedi soir. Fou, comme quand, le dimanche matin, notre trésorier, en pleine AG, reçoit un appel de sa fille lui annonçant que la maison était inondée et qu'il fallait rentrer au plus vite. Fou, comme quand nous avons bouclé l'AG en moins d'une heure et avons décagé le dimanche avant 11 h du matin. Fou, comme quand nous avons appris que certains avaient été bloqués au moins 3 h dans la neige sur l'autoroute du retour quelque part entre Clermont-Ferrand et Lyon. Fou, comme quand nous avons constaté, dans la semaine qui a suivi, que nous avons (presque) tous été malades (pas de covid, mais au moins un sacré rhume). Fou, comme certaines soirées passées dans un gîte quelque part en Aveyron. Et enfin fou, comme la chaleur humaine qui s'est dégagée au cours de ce week-end un peu hors du temps. Le samedi soir le repas des éleveurs fut particulièrement sympathique et donne envie de « remettre le couvert » l'année prochaine. Un grand merci à l'équipe de la Société Avicole du Rouerque d'avoir permis cette douce « folie ».

Pour clore ce chapitre sur ce championnat hors norme, je voudrais alerter certains éleveurs qui ont laissé quelques animaux inscrits en « femelle jeune » alors qu'il s'agissait manifestement de « mâle » qui n'avaient pas attendu l'exposition pour se déclarer. Dans ce cas là, il est impératif de corriger la feuille de jugement à l'encagement. Ainsi, le juge sait à quoi s'en tenir le lendemain lors du jugement. Sinon, quel mérite y a t'il à décrocher un titre avec un animal qui n'était pas dans sa catégorie ? L'éleveur se ment à lui même. Le risque à terme, outre le fait qu'un lauréat légitime se trouve floué, est de ne voir pratiquement que des femelles inscrites dans la catégorie jeune....et de fausser le jeu du championnat. L'erreur est possible, mais le fair play est nécessaire.

Je vous laisse découvrir ce bulletin qui fait la part belle à des visites d'élevages en France et en Allemagne. Merci à ceux qui, comme Thierry Moittie, prennent le temps de faire des photos et de mettre à l'honneur d'autres éleveurs. Merci aussi à André Hauteville qui nous livre un article sur la fatigue du pigeon, un thème rarement abordé en colombiculture. Merci aux juges qui prennent le temps de faire un petit (ou un grand) compte-rendu. Merci aux délégués régionaux qui font vivre nos territoires. Merci aux divers photographes qui enrichissent nos bulletins dont nous pouvons être fiers. Enfin, nous adressons un dernier salut à un fidèle parmi les fidèles : Albert Cizeron.

Je vous souhaite à tous une excellente année 2022 avec santé, joie, bonheur et bien sûr des jolis pigeons à mettre au bout de ces nouvelles bagues........

Bien amicalement Pierre TABOURIN

Palmarès du Championnat de France Baraqueville – novembre 2021

Cage n°	Champion variété	éleveurs
206	Moravie jeune à manteau uni - femelle jeune noire 97pts	A. ALLARDING
341	Moravie jeune noir liseré – femelle jeune 96 pts - Prix Jacques Vernaton	L. MABRU
297	Moravie jeune variété courante à dessin - mâle jeune jaune cendré écaillé 97 pts	E. CLEMENTZ
351	Moravie jeune variété rare - mâle jeune rouge liseré 96 pts	L. MABRU
175	Moravie adulte - mâle noir 97 pts	A. ALLARDING
363	Bleu sans barre - mâle adulte 97 pts	J. BAYON
411	Bleu sans barre - femelle adulte 97 pts	J. BAYON
376	Bleu sans barre - mâle jeune 97 pts	J. BEYLER
462	Bleu sans barre - femelle jeune 97 pts	J. BEYLER
490	Bleu barré noir - mâle adulte 97 pts	J. BAYON
511	Bleu barré noir - mâle jeune 97 pts	F. BOURROUX
530	Bleu barré noir - femelle jeune 96 pts	J. BAYON
572	Bleu écaillé - femelle adulte 97 pts	C. JEUX
567	Bleu écaillé - mâle jeune 97 pts	C. JEUX
604	Noir - mâle adulte 97 pts	C. JEUX
651	Noir - femelle adulte 96 pts	J. BEYLER
628	Noir - mâle jeune 97 pts	J. BEYLER
674	Noir - femelle jeune 97	E. CLEMENTZ
737	Rouge - femelle adulte 97 pts	T. MAISONNETTE
721	Rouge - mâle jeune 97 pts	JC. LION
763	Rouge - femelle jeune 97 pts	T. MAISONNETTE
867	Rouge cendré - mâle adulte 97 pts	JL. CASTANET
892	Rouge cendré - femelle jeune 97 pts	JL. CASTANET
803	Jaune - femelle adulte 97 pts - prix Gérard Nestelhut	D. VENNER
789	Jaune - mâle jeune 96 pts	JP. MORANGE
821	Jaune – femelle jeune 97 pts	JC. LION
920	Jaune cendré – mâle adulte 97pts	P. BICHON
937	Jaune cendré - femelle jeune 97 pts	M. DESACHY
943	Argenté - mâle adulte 97 pts- prix Serge Moncade	P. PLANAT
951	Argenté - mâle jeune 97 pts	A. VIGNES
1086	Noir liseré – mâle adulte 96pts	JL. GINIOUX
1066	Noir liseré – mâle jeune 96 pts	D. RUMEAU
1016	Rare - bleu maillé blanc - mâle adulte 97 pts	P. TABOURIN
1009	Rare - bleu barré blanc - femelle jeune 97 pts	G. HERMET
1061	Rare - bleue maillée blanc - femelle jeune 97 pts	F. FAUVERNIER

	Challenge nouvel adhérent (moins de 4 ans dans le club)							
1er	162 pts							
2ème	Eric CASPAR	63 pts						

Les décisions du Conseil d'Administration

par Pascal PLANAT, secrétaire

Baraqueville, samedi 27 novembre 2021 à 17 h 00

Présents : Pierre TABOURIN, Didier VENNER, Joël BAYON, Christian JEUX, Christian PADOVANI, Emmanuel CLEMENTZ, Thierry FOUCHER, Didier HECK, Christian MORTAGNE, Pascal PLANAT, Jean-Luc CASTANET, Grégory BRAULT, Alain VILLECHALANE, Jean BEYLER, , Jean-Claude MERCIER.

Excusés : Arnaud LENAERS, Benoît BELLET, Marcel CHASSEL, Jean-Louis MICHEL, Jean-Marie RAMOLEUX, Albert CHARLES.

* Bilan Championnat de France 2021 de Baraqueville :

Pierre TABOURIN débute la réunion par le bilan du Championnat de France 2021. Championnat excentré qui a eu lieu à Baraqueville (12) du 25 au 28 novembre 2021. Pierre remercie la société de Baraqueville et en particulier messieurs SARRET et MOUYSSET pour leur travail car la tâche ne fut pas de tout repos. Les conditions sanitaires liées au Covid et surtout le retour de la grippe aviaire quelques semaines avant notre championnat ont contraint les organisateurs à gérer l'organisation étroitement avec la DDPP. Les échanges téléphoniques ont été nombreux, mais fructueux.

Malgré ces nouvelles conditions, le championnat fut un succès avec 67 exposants et presque 1000 cages : 777 strassers et 213 strassers de Moravie et plus d'une centaine de Pigeons en cages d'échange. 28 variétés sur 29 reconnues officiellement pour le strasser sont présentes à Baraqueville. C'est un record qui augmente l'attractivité de notre championnat.

* Bilan financier 2021 par le trésorier, Christian MORTAGNE :	
Christian MORTAGNE, trésorier du Strasser Club Français, prend la parole pour nous exposer un bilan comptes des 2 dernières années ainsi qu'un prévisionnel pour les comptes 2022.	des

L'excédent est conséquent cette année car une grande partie des récompenses (fanions) utilisées en 2021 avaient été payées en 2020. Il s'agit donc d'une année exceptionnelle sur le plan comptable.

Le conseil d'administration constate la bonne tenue des comptes et remercie Christian pour son travail

* Information relative au changement de banque (passage de la Banque Postale au Crédit Agricole) :

Comme décidé par le CA en 2020, le trésorier et le président ont fait le nécessaire pour changer de banque. Ce fut particulièrement long et compliqué. L'objectif initial de ce changement de banque était de faire baisser significativement les frais bancaires (passage d'environ 80 € par an à 24 € !). Face à la judiciarisation croissante de la société, le CA a choisi de profiter de ce changement de banque pour doter le club d'une assurance adossée au Crédit Agricole. Cette assurance permet au club de bénéficier d'une protection juridique. Cette assurance constitue une charge nouvelle mais nécessaire.

* calendrier des futurs championnats de France :

- Championnat de France 2022 :

Pour ce championnat centralisé, nous serons reçus par la société d'aviculture des Deux-Sèvres les **13 et 14 janvier 2023.** Gilles GARANDEAU, adhérent de cette société, prend la parole pour annoncer un changement de lieu. Niort étant sur zone humide et subissant les contraintes liées à la grippe aviaire, le risque d'annulation (comme cette année) est trop grand. Afin de sortir de la « zone humide », la société des Deux-Sèvres est en discussion avec la ville de Parthenay. Une réponse sera donnée au printemps 2022, mais nous pouvons d'ores et déjà considérer que **ce sera Parthenay** et pas Niort.

Les juges ayant répondu favorablement à l'invitation sont : PILORGE, VILLAIN, BRAULT, SABUCO, RUMEAU, GARCIA, RIEDMULLER et CRAYE. Au vu du nombre croissant de cages d'années en années, au moins 3 autres juges seront sollicités pour juger les strassers et strassers de Moravie à Parthenay.

- Championnat de France 2023 :

Championnat décentralisé dans la région 4. Championnat dans le Grand Est à Saint-Avold en Moselle. il aura lieu fin janvier 2024. Didier VENNER confirme la volonté de la société locale de coupler ce championnat de France avec un championnat d'Europe en accord avec le président Mr Remy GROSZ. La salle est chauffée et de grande qualité. Aucune inquiétude à avoir sur l'organisation.

Ils sont germanophones, savent organiser des championnats d'Europe et vont en organiser deux en 2023 pour le lahore et le capucin. Cette expérience sera mise à profit, notamment pour régler la question des transports d'animaux transfrontaliers. A noter que si championnat d'Europe il y a, ce sera exceptionnel pour nous, mais ça induira une augmentation significative des frais d'engagement par rapport à ce que nous avons l'habitude de pratiquer. Sans atteindre les chiffres de nos confrères allemands habitués à payer entre 8 et 10 € par cage (et même jusqu'à 15 € par cage à Leipzig), nous devrions être un peu au dessus des 3,5 € ou 4 € traditionnellement appliqués chez nous.

- Championnat de France 2024 :

Championnat centralisé déjà fixé à Limoges en Haute-Vienne. Il aura lieu fin octobre 2024

- Championnat de France 2025 :

Championnat décentralisé. Christian MORTAGNE annonce sa volonté de l'organiser chez lui à Aire sur la Lys dans le Pas de Calais, fin octobre 2025. Il est actuellement en négociation pour bénéficier d'une nouvelle salle de grande qualité. Le CA décide de laisser Christian avancer sur le projet et propose de le revoir l'année prochaine.

- Championnat de France 2026 :

Championnat centralisé. Christian JEUX annonce la candidature de **Saint-Pourçain-sur-Sioule dans l'Allier**, chez notre ami Christian ROY, président de l'Union Avicole Bourbonnaise, **dernier week-end de janvier 2027**. Salle de qualité, équipe rodée et efficace qui a organisé le concours national SNC de Moulins. Difficile de faire plus centralisé. Le CA valide cette proposition.....qui pourrait même servir de solution de replis en cas de difficultés du coté de Parthenay.

* Bilan des championnats régionaux 2021 déjà réalisés :

Région 6 : le championnat régional s'est déroulé les 30 et 31 octobre 2021 à St Cernin (15 - Cantal). Très bonne participation. 171 cages pour 13 exposants.

<u>Région 1</u>: le championnat régional s'est déroulé du 12 au 14 novembre 2021 à Neufchâtel-en-Bray (76 – Seine Maritime). 86 cages pour 7 exposants.

Région 2: Peu d'éleveurs dans cette région mais Grégory BLANCHARD, nouveau délégué de la région 2 a bien œuvré pour ce championnat régional qui s'est déroulé du 12 au 14 novembre 2021 à Rennes (35 - Ille-et-Vilaine) lors du Concours national SNC. 90 cages pour 10 exposants dont 7 exposants venus d'autres régions. Grégory a créé des diplômes pour honorer les lauréats. Une initiative qui pourrait être reprise ailleurs.

* Bilan et perspectives des journées technico-conviviales :

En 2021, deux régions ont réalisé une journée technique :

- région 6 : le 11 septembre 2021 à Bournoncle St Pierre en Haute-Loire (43) chez Charles POTIER. 2 juges (René VILLAIN et Patrick RIVAT) et 2 élèves juges (Kevin AUJOL et Benoît LALANDE) ont participé à cette

rencontre qui a rassemblé 25 éleveurs. Pour 2022 la région 6 se retrouvera chez Christian ROY à St Pourçain sur Sioule le samedi 10 septembre 2022.

- région 9 : les 18 et 19 septembre 2021, l'équipe élargie de la région 9 s'est retrouvée à Pujaut dans Gard (30) chez Jean Claude LION pour un week-end très agréable en compagnie du juge Bernard BLAVY. Pour 2022 la région 9 se retrouvera chez Pascal PLANAT en septembre, une invitation a été lancée pour que la région 7-8 se joigne à eux.

En 2022, deux autres régions proposeront une journée technico-conviviale :

- -région 4 : Didier VENNER prévoit la mise en place d'une journée technico-conviviale pour l'été 2022 à Bouzonville, sans doute avec une ou deux autres races.
- région 1 : Sébastien LABITTE propose d'organiser une journée technico-conviviale chez lui, à Arras dans la Pas de Calais (62) le samedi 17 septembre 2022.
 - * Evolution de la liste des juges proposés pour les championnats de France :
 - 1) Juges élevant des strassers ou strassers de Moravie (prioritaires) : RUMEAU, RIEDMULLER, CRAYE
- 2) autres juges : BRAULT, VILLAIN, BLAVY, GRAUSS, HÄFFNER, PUTHOD, PILORGE, GANSTER, POTDEVIN, RIVAT, IDOUX, PASCHKE, HUDRY, GARCIA, ROUANET, FRINDEL, C. DEVILLE, ROTH, SABUCO.

Ne sont plus dans la liste LEGARE qui arrête les jugements, COUDEN et RIBES qui ne souhaitent ou ne peuvent plus se déplacer trop loin pour des raisons des santé. Néanmoins, ces deux derniers peuvent être sollicités pour un championnat prés de chez eux. Au cours de la réunion il a été proposé de rajouter Freddie MALARD qui a jugé à Baraqueville. Il est rappelé que nous devons faire de la place à des nouveaux noms et si possible répartis sur toute la France pour faciliter l'organisation des championnats. Proposition validée par le Conseil d'administration

* participation du club au Concours National SNC 2022 à Woincourt (Somme - 80) :

Le concours national SNC aura lieu du 2 au 4 décembre 2022 à Woincourt. Il ne viendra pas en concurrence du championnat de France 2022 qui se déroulera les 13 et 14 janvier 2023 à Parthenay. Il a été proposé d'offrir des prix spéciaux strasser et strasser de Moravie pour renforcer l'attractivité de cette exposition qui offre une grande visibilité à notre club et à nos races. Proposition approuvée. Le nombre de prix spéciaux sera fixé en fonction du taux de participation.

* Adéquation des titres de Champions avec la participation :

Après étude de la représentativité et de l'évolution de celle ci pour les variétés présentes lors des derniers championnats, 3 propositions ont été soumises au conseil d'administration (voir documents en fin de compte-rendu) :

- 1) rajouter un troisième titre chez les **strassers rouges cendrés** pour avoir **1 titre adulte + 2 titres jeunes** (mâle + femelle). Le redressement de cette variété en 3 à 4 ans est spectaculaire et mérite d'être accompagné. Proposition approuvée
- 2) sortir les strassers bleus maillés blanc des variétés rares. Depuis quelques années le nombre de cages dans cette variété et surtout d'éleveurs exposants a augmenté significativement. 49 strassers bleus maillés blanc sont exposés à Baraqueville représentant plus d'un tiers du nombre des cages dans les variétés rares avec beaucoup de sujets de qualité répartis chez plusieurs éleveurs. Cette variété n'est plus rare en France. Proposition approuvée. 2 titres seront décernés chez les **strassers bleus maillé blanc** lors de notre prochain championnat : **1 titre adulte + 1 titre jeune**. Les variétés rares garderont 3 titres à répartir entre les bleus clairs maillés et barrés blanc ainsi que tous les barrés blanc.
- 3) rajouter un titre chez les **strassers de Moravie**. Il a été décidé de l'accorder à un **sujet jeune en variété unicolore**. Ce groupe est donc désormais doté de 2 titres. Proposition approuvée

A noter que les noirs liserés et surtout les argentés fléchissent un peu cette année. Le CA fait le pari que ce n'est que passager au regard du nombre d'éleveurs significatifs qui s'investissent sur ces variétés.

* Bilan de la gestion des récompenses attribuées :

Lors de nos championnats tout le monde s'accorde sur la qualité et le nombre des récompenses pour nos champions :

- 13 tableaux millésimés peints par Jean BEYLER pour les strassers adultes,
- 5 ardoises peintes par Mme LANNY pour les strassers de Moravie
- 17 fanions, désormais confectionnés en France, pour les strassers jeunes.
- 2 coupes pour le trophée « nouvel adhérent », offertes cette année par Laurent MABRU.

Nous remercions les auteurs et donateurs de ces trophées, mais aussi Jean-Luc CASTANET qui a désormais pris en charge la gestion des récompenses pour les championnats de France.

* Etude d'un passage des bagues strasser en taille 11 mm :

Depuis quelques années, les strassers ayant gagné en force, plusieurs éleveurs ont été amenés à couper des bagues de 10 mm qui serrait la patte. C'est particulièrement vrai sur des sujets adultes. La question d'un passage des bagues de 10 mm à 11 mm est donc légitime. La règle au niveau des jugements est la suivante : tant que la bague ne

peut pas être retirée, le pigeon doit être jugé selon sa valeur. Si la bague peut être retirée, le pigeon est éliminé. Actuellement nous pouvons faire le constat qu'il serait impossible de retirer la bague d'un strasser qui serait bagué en 11 mm. Si tel était le cas, le sujet en question serait évidemment bien trop petit et n'aurait donc pas sa place en tant que strasser dans une exposition.

Par ailleurs, les strassers de Moravie sont bagués en 9 mm avec une limite de poids fixée dans le standard. On peut légitimement penser que, des éleveurs qui auraient des sujets trop petits seraient tentés de les exposer sous l'appellation « strasser de Moravie » car ils pourraient encore le faire, même avec des sujets bagués en 10 mm (soit seulement 1 mm au dessus de la taille officielle). Cette perméabilité possible entre strassers et strassers de Moravie serait néfaste aux Moravie qui verraient leur taille augmenter et leur type s'éloigner du type recherché par le standard. Il n'est pas nécessaire de refaire le strasser à partir du Moravie. A contrario, avec 2 tailles d'écart, cette perméabilité ne serait plus possible.

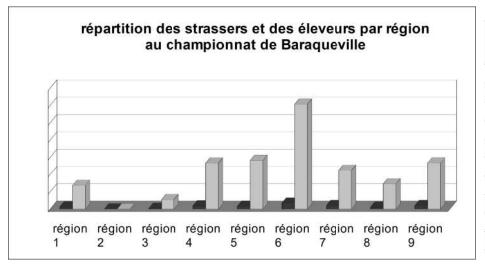
Le standard du strasser ne comporte pas de limite de poids. Rien ne s'oppose donc à avoir des très gros strassers dont la taille de 10 mm est insuffisante, voir source de souffrance pour l'animal. Nos confrères allemands auraient dû étudier cette question dans le cadre le leur championnat 2021 et nous faire connaître leur réponse. Hélas, leur championnat a été annulé et ils n'ont pu se positionner sur la question.

Au regard de tous ces éléments, le CA a décidé de baguer tous les strassers en 11 mm à partir de 2023. Il ne sera proposé que des bagues de 9 mm pour les Moravie et 11 mm pour le strassers à partir de 2023. les bagues 2022 étant déjà commandées, on restera à 10 mm pour l'année 2022.

Le président clôt la séance à 19 h.

	plus de 30 su	ijets / titre		moins de 20	sujets / titre	:				
championnats	Baraqueville 2021	Ciel 2020	Soumoulou 2019	Boussac 2018	Mortain 2017	Bort les Orgues 2016	Soultzmatt 2015	Montluçon 2014	Bozouls 2013	Limoge: 2012
variétés		ηὑ sujets/titre								
bleu sans barre	31,5	31,5	29,75	29,25	30	27,25	32	26,75	30	19,25
bleu barré noir	22,7	25,3	15	22,67	33,5	31,50	26,50	22	23,50	16
bleu écaillé	27,5	26,5	15,5	17	25	28,50	23,50	19	25,50	26
noir	23	24	25,75	27,25	28,25	25,25	30,33	36,33	32,33	20
rouge	24,3	23,3	25,33	35,5	28,5	38	28,50	30,50	30	28
jaune	22	24	34	30,5	25	27,50	26	17,0	16,50	28
rouge cendré	33	32	23,5	24,5	18,5	15,50	18,50	15,50	20	17
jaune cendré	22	30	44	14	10	10,50	10	14	17,50	15,50
argenté	14	34	32	23	28	34	29	25	7	
noir liseré	19	20	36							
rare	42	29	19,67	31,75	23	28,75	15,25	20,50	17,75	16,75
Moravie	43	64	45,5	31,5	33	i i				

	Évolution des bleus maillés blancs											
	Baraqueville 2021	Ciel 2020	Soumoulou 2019	Boussac 2018	Mortain 2017	Bort les Orgues 2016	Soultzmatt 2015	Montluçon 2014	Bozouls 2013	Limoges 2012		
nombre de sujets exposés	49	39	26	23	25	29	25	46	37	12		
nombre d'exposants	9	8	3	3	6	5	4	6	4	3		



	nb d'exposants	nb de pigeons
région 1	6	68
région 2	0	0
région 3	2	27
région 4	9	133
région 5	8	141
région 6	17	303
région 7	10	112
région 8	5	72
région 9	10	134
TOTAL	67	990

Compte-rendu de l'Assemblée Générale

CR de Pascal PLANAT - secrétaire

Baraqueville, dimanche 28 novembre 2021 à 9 h 30

Présents: Pierre TABOURIN, Joël BAYON, Jean-Pierre BEC, Jean BEYLER, Pierre BICHON, Franck BOURROUX, Grégory BRAULT, Eric CASPAR, Jean-Luc CASTANET, Emmanuel CLEMENTZ, Michel COLIN, Gabriel COUTURE, Francis CRAYE, Pierre FABRE, Christian FOEHRLE, Thierry FOUCHER, Gilles GARANDEAU, Daniel GRANIER, André HAUTEVILLE, Didier HECK, Yves HURE, Christian JEUX, Christian LAIN, Jean-Claude LION, Thierry MAISONNETTE, Jean-Claude MERCIER, Jean Pierre MORANGE, Christian MORTAGNE, Marcel MOTTET, Fabrice NAJAR, Kylian NAJAR, Jean Pol ONCLIN, Christian PADOVANI, Pascal PLANAT, Antoine RENAUD, Olivier RIEDMULLER, Sylvie ROSSARD, Didier RUMEAU, Nicolas SONNERAT, Didier VENNER, Alain VILLECHALANE, Jean-Marie WARMEL, Emmanuel WOIRIN

Excusés: Mrs G.BLANCHARD, BRECKENFELDER, BELLET, D.CASTANET, CHARLES, CHASSEL, DESACHY, DUVAL, FAUVERNIER, GAUDEAU, GUYARD, C.GUILLEBERT, LABITTE, LENAERS, MABRU, MOITTIE, PRIMA, RAMOLEUX, RINCKEL, VERNEUIL, VIGNES, SAUX.

- 1) Pierre TABOURIN prend la parole pour ouvrir cette AG et demande d'observer une minute de silence en mémoire des membres du club qui nous ont quittés récemment : Louis COURNEE, Jean-Michel MAGER et Albert CIZERON. Leurs familles remercient le Strasser Club pour les messages de soutien. Albert CIZERON qui n'avait manqué qu'un seul championnat depuis la création du club, avait prévu d'être parmi nous. Hélas, la maladie ne lui en a pas laissé le temps.
- 2) adoption du procès-verbal de l'AG 2019 (novembre 2019 à Soumoulou) : adopté à l'unanimité.
- 3) <u>Rapport Moral du Président</u>: Pierre TABOURIN remercie les éleveurs pour leur forte mobilisation : 67 exposants. Pour ce championnat à Baraqueville, excentré et dans une région où le Strasser Club compte peu d'éleveurs. Plusieurs groupages se sont mis en place et ont encouragé les éleveurs ne pouvant se déplacer au championnat. A noter, la présence de nombreux nouveaux adhérents qui ont exposé à Baraqueville pour la première fois et ont même fait le déplacement. Tous ces ingrédients ont participé à la réalisation d'un beau championnat.

Remerciements appuyés à la Société Avicole du Rouergue pour leur accueil et le travail exécuté malgré les conditions sanitaires. Les contacts ont été réguliers et fructueux avec le président Régis MOUYSSET et le vice-président Paul SARRET. Sur place, l'équipe a répondu à toutes nos attentes sous la houlette du commissaire de l'exposition avec Alain VAYSSADE, tout nouvel adhérent du club. Les repas de qualité et la soirée des éleveurs au restaurant nous ont bien réchauffés. Le décagement a été fait plus tôt que prévu le dimanche, compte-tenu de la météo. Pour tout cela nous remercions toute l'équipe de la S.A.R.

Le président tient à remercier, au nom du Strasser Club, les 5 juges qui ont accepté de juger les Strassers de Moravie l'après-midi en plus du jugement des strassers de la matinée, le nombre de juges disponibles (10) s'étant avéré insuffisant.

Remerciements aussi à Jean-Luc CASTANET qui a partir de cette année a pris en charge la gestion des récompenses.

<u>Bilan de l'exposition</u>: Bilan très positif pour ce championnat de France à Baraqueville. 67 exposants, 777 strassers et 213 strassers de Moravie. Avec ces 990 cages, ce championnat est sur le podium des championnats pigeons les plus importants de France. Même dans les 120 cages d'échanges on pouvait voir des beaux sujets qui auraient eu leur place au championnat. Avec 28 variétés de strassers (sur 29 officielles), un record de diversité est battu et contribue à l'attractivité de notre championnat. Les Moravie continuent leur progression et s'installent dans le paysage de la colombiculture française.

Avis des juges présents à l'AG:

- Didier RUMEAU déclare que le jugement s'est bien passé et que le système des commissions est satisfaisant. Un bel ensemble dans les variétés que Didier a jugé avec un grand nombre de 96 et 97. Bonne régularité chez les strassers. Il note une amélioration du liseré chez les strassers de Moravie, attention à la forme et surtout aux fronts fuyants dans cette variété.
- Olivier RIEDMULLER confirme le bon niveau dans l'ensemble du championnat et conseille de retenir plus de juges afin de juger les Moravie le matin pour être plus performant. Dans l'ensemble, un bilan très satisfaisant sur cette journée de jugement malgré le froid.

A noter que désormais on trouve d'excellents sujets dans presque toutes les variétés ; ce qui explique que 36 strassers ont décroché le 97, ainsi que 8 strassers de Moravie. Là encore, il s'agit d'un record !

4) Présentation des décisions prises par le conseil d'administration

voir le compte-rendu du Conseil d'Administration.

5) <u>élection du tiers sortant</u>

Le tiers sortant était composé cette année de Mrs Christian PADOVANI, Didier HECK, Thierry FOUCHER, Grégory BRAULT et Jean-Luc CASTANET tous candidats à leur succession. Pas d'autres candidats déclarés.

Le bureau de vote a été tenu par Mme HURE et Emmanuel CLEMENTZ. Les derniers calendriers ont été distribués à cette occasion.

6) Bilan Financier

Malgré une mauvaise nouvelle apprise quelques minutes auparavant (inondation de sa maison suite aux intempéries), le trésorier, Christian MORTAGNE présente le bilan financier de cette année 2021 - voir le bilan financier dans le compte-rendu du Conseil d'Administration.

7) rapport des commissaires aux comptes :

Daniel GRANIER et Eric CASPAR, désignés commissaires aux comptes cette année, confirment la bonne tenue des comptes et le travail rigoureux de notre trésorier Christian MORTAGNE. Le Président demande la décharge du Trésorier et du Conseil d'Administration. Adoptée à l'unanimité.

- 8) appel des régions : Pierre TABOURIN remercie les délégués de régions pour leur travail
 - région 1 : Christian MORTAGNE le championnat régional s'est déroulé du 12 au 14 novembre 2021 à Neufchâtel en Bray (76). Programmation du championnat régional 2022 à Aire sur la Lys (62) en pour parler. Journée technique pour 2022 chez Sébastien LABITTE le 17 septembre à Arras (62).
 - région 2 : Grégory BLANCHARD est excusé championnat régional qui s'est déroulé du 12 au 14 novembre 2021 à Rennes (35) lors du Concours national SNC. 90 cages.
 - région 3 : Thierry FOUCHER Pas de régional prévu en 2021. Difficulté pour trouver des expositions pouvant accueillir un régional strasser Peu d'éleveurs dans cette région. Interrégional des régions 3-4-6 fixé à Ciel (71) du 25 au 27 novembre 2022
 - région 4 : Didier VENNER Le championnat régional 2021 aura lieu du 04 au 06 février 2022 à Illkirch (67). Prévision d'une journée technico-conviviale en 2022 à Bouzonville. Interrégional des régions 3-4-6 fixé à Ciel (71) du 25 au 27 novembre 2022
 - région 5 : Grégory BRAULT : Un championnat interrégional 2021 région 5-7-8 se déroulera du 18 au 20 février 2022 à Chazelles (16). Prévision du prochain championnat régional 2022 à Limoges (87) fin octobre 2022
 - région 6 : Christian JEUX Le championnat régional s'est déroulé les 30 et 31 octobre 2021 à St Cernin (15). 135 strassers + 36 Moravie pour 13 exposants. Beau régional. Interrégional 2022 des régions 3-4-6 fixé à Ciel (71) du 25 au 27 novembre 2022. La journée technique s'est déroulé le 11 septembre 2021 à Bournoncle St Pierre(43) chez Charles POTIER, 25 éleveurs se sont mobilisés. Prochaine journée technique de la région 6 chez Christian ROY le 10 septembre 2022 à St Pourçain sur Sioule.
 - région 7 et 8 : Jean-Luc CASTANET Le championnat interrégional 2021 région 5-7-8 se déroulera du 18 au 20 février 2022 à CHAZELLES (16). Proposition que la région 7-8 retrouve la région 9 pour une journée technique chez Pascal PLANAT en septembre 2022
 - région 9 : Pierre BICHON le championnat régional 2021 aura lieu du 18 au 20 février 2022 à Beaucroissant (38). Une journée technique a eu lieu les 18 et 19 septembre 2021 à Pujaut (30) chez Jean Claude LION. Super week-end avec une bonne ambiance. Pour 2022 la région 9 se retrouvera chez Pascal PLANAT, une invitation a été lancée à la région 7-8

9) Résultats des élections

41 votants présents ont participé aux élections à bulletin secret. Les résultats sont les suivants :

: 41 voix – élu * Christian PADOVANI : 41 voix – élu * Thierry FOUCHER * Didier HECK : 41 voix – élu

* Grégory BRAULT : 40 voix – élu * Jean-Luc CASTANET: 41 voix – élu * Jean Marie WARMEL: 1 voix.

10) Organisation du nouveau bureau

Le CA s'est concerté pour finaliser la répartition des fonctions. Le résultat est le suivant :

Président : Pierre TABOURIN Vice-président : Didier VENNER Vice-président : Benoît BELLET Vice-président : J-Luc CASTANET Trésorier : Christian MORTAGNE Trésorier-adjoint :Didier HECK

Secrétaire : Pascal PLANAT Secrétaire-adjoint : Christian JEUX

Assesseurs: Joël BAYON, Thierry FOUCHER, Christian PADOVANI, Grégory BRAULT, Emmanuel CLEMENTZ, Arnaud LENAERS et Alain VILLECHALANE.

11) remise des diplômes de fidélité au club :

Cette année, le club a honoré les personnes suivantes pour la constance de leur soutien :

- * Adhésion en 2001. 20 ans d'ancienneté dans le club : Gilles GRIS et Pascal MEAILLE
- * Adhésion en 1996, **25 ans** d'ancienneté dans le club : Jean-Marie WARMEL
- * Adhésion en 1981, 40 ans d'ancienneté dans le club : Yves HURE

En l'absence de questions diverses, le président clôt la séance, un peu écourtée à cause des conditions météorologiques difficiles, et remercie les participants pour leur présence assidue à nos réunions annuelles.

championnat régional 1 à Neufchatel en Bray en novembre 2021

photos: Christian MORTAGNE et Thierry MOITTIE

de gauche à droite : Ch. Mortagne, T. Moittie, M.J. Mortagne, G. Gris, Ch. Hure, J.M. Warmel, Y. Hure, G. Deloison, E. Duval





De gauche à droite : Gilbert CLAIR, Christophe GAILLARD, Mme CLAIR, André DELCROIX, Christian MORTAGNE



À gauche : vue des travées de strassers

À droite : LE super champion à Christian MORTAGNE





championnat régional 1 à Neufchatel en Bray en novembre 2021

photos: Christian MORTAGNE et Thierry MOITTIE



















Compte rendu championnat régional du Strasser à Neufchâtel en Bray – du 12 au 14 novembre 2021

2 3 6

Christian MORTAGNE

Neufchâtel en Bray était le rendez-vous pour la région 1 en 2021. Neufchâtel est situé aux portes de la Normandie. L'exposition est toujours programmée pour la fête de la St Martin, le 2^{ème} week-end de novembre.

C'est dans une vaste salle très éclairée, qu'une équipe dynamique, menée par Christophe GAILLARD, a permis aux 7 éleveurs d'engager 4 strassers de Moravie et 84 strassers. Une belle présentation, cette année encore, pour notre régional. Beaucoup de sujets de très bon niveau, en témoignent les résultats par cage. Tous les sujets étaient sur un niveau, au centre de l'exposition, avec le stand installé juste devant les cages où les visiteurs ont pu consulter plusieurs revues proposées à la lecture.

Merci à tous les membres, malgré la distance pour certains, d'avoir joué le jeu. Un week-end de convivialité et d'échanges pour refaire le jugement devant les cages comme souvent...

Je tiens à remercier la société de Neufchâtel qui a pris en charge le panier garni offert pour le titre "toutes catégories" et bravo pour l'organisation.

Le palmarès est le suivant :

CHAMPION TOUTES VARIETES

Cage n° 985 femelle jeune bleue écaillée 96 pts à Christian MORTAGNE

CHAMPION BLEU SANS BARRE: VICE-CHAMPION BLEU SANS BARRE:

Cage n° 954 mâle adulte 96 pts à **Christian MORTAGNE** Cage n° 972 femelle jeune 96 pts à **Gilles GRIS**

CHAMPION BLEU ECAILLE : VICE-CHAMPION BLEU BARRE NOIR :

Cage n°1000 femelle jeune 96 pts à **Christian MORTAGNE** Cage n° 940 mâle jeune 95 pts à **Yves HURE**

CHAMPION NOIR: VICE-CHAMPION ROUGE CENDRE ECAILLE:

Cage n°930 femelle adulte 96 pts à **Jean-Marie WARMEL** Cage n°994 femelle adulte à **Fabrice NAJAR**

CHAMPION STRASSER DE MORAVIE :

Cage n°926 femelle jeune noire liserée 95 pts à Jean-Marie WARMEL

Félicitations à tous les participants pour ce régional 2021 et rendez-vous pour la "région 1" à **Aire sur la Lys les 29 et 30 octobre 2022.**

Un ancien juge du strasser club tire sa révérence

Nous souhaitons mettre à l'honneur un de nos plus anciens juges et membres du Strasser Club Français, Gilbert CLAIR, qui a choisi le 12 novembre dernier à Neufchâtel en Bray de rendre sa baquette de jugement. Il l'a offerte à André DELCROIX, son collègue belge juge colombicole.

Gilbert a été pendant de nombreuses années membre du S.C.F. Il a participé aux jugements des championnats de France avant de prendre du recul en raison de son âge, les longs déplacements étant plus compliqués. Nous garderons en tête un juge passionné et impliqué.

Personnellement, Gilbert est "le juge", qui m'a appris à examiner les qualités et les défauts de chaque animal. J'ai été son secrétaire de jugement, des années durant, à Aire sur la Lys, comme à St Omer. C'était pour moi le début de l'aventure...

Alors à Gilbert et son épouse Claudine, nous souhaitons le meilleur et au plaisir de les croiser à nouveau comme visiteurs lors de nos salons.

Christian MORTAGNE

Une journée technico-conviviale se prépare dans la région 1

Depuis quelques temps, la région 1 se développe avec l'arrivée de nouveaux éleveurs. Afin de créer et de développer une dynamique au sein du groupe et de faciliter l'intégration des nouveaux, Sébastien LABITTE organisera le 17 septembre 2022, chez lui à Arras (28 rue des pinsons), une journée technico-conviviale. Une participation aux frais de restauration sera demandée aux participants. Pour plus d'infos, si vous souhaitez participer, vous êtes invités à contacter directement Sébastien au 06 27 65 64 88.

En espérant que cette première dans la région 1 sera couronnée de succès et incitera les éleveurs du secteur à inscrire ce type de rendez-vous dans la durée, comme c'est le cas pour d'autres régions.

Compte rendu championnat régional du Strasser à Rennes dans le cadre du Concours National SNC – du 12 au 14 novembre 2021

Grégory BLANCHARD

Pour commencer, un petit mot concernant l'exposition de Rennes : la Bretagne avicole est fière d'avoir pu accueillir le Concours National SNC pour la première fois dans cette région. Le nombre de cages atteignait les 3700 numéros avec une diversité de races et de variétés exceptionnelle. La bonne ambiance et la bonne humeur étaient au rendez-vous. On a senti des éleveurs contents de se retrouver...

Quand Pierre m'a parlé d'organiser le régional à Rennes lors de la Nationale SNC, je n'étais pas très optimiste... Quelle ne fut pas ma surprise lors de la clôture des inscriptions...: pas moins de 66 strassers et 26 strassers de Moravie participaient au concours. Je remercie les éleveurs de l'ouest pour leur mobilisation, mais l'appellation inter-régional aurait été plus appropriée avec la venue d'éleveurs de toute la France (et même de la Belgique!). Pas de doute, l'effet « Concours National » a marqué ce régional.

Pour les strassers, il y avait une bonne diversité de couleurs et dessins avec des notes plus ou moins hétérogènes selon les variétés. De très bonnes notes dans les variétés confirmées. Nous avons également eu une très belle présentation en strassers de Moravie, haute en couleur avec une notation à la hauteur. C'était une première à ce régional 2 qui n'avait jamais vu de strassers de Moravie et nous attendons encore que des éleveurs locaux se lancent dans son élevage.

Je remercie tous les éleveurs ayant participé à ce régional et je tiens à féliciter Mr GUENERY pour son titre de Super Champion. Encore un remerciement, au nom du club, pour les deux juges ayant opérés lors de ce concours : Didier RUMEAU, par ailleurs lauréat, et Serge KERADENNEC.

Pour finir, merci aux adhérents renommés du club (ils se reconnaîtront...) qui ont fait le déplacement et qui ont consenti à céder quelques sujets de leur élevage aux éleveurs de la région.

Le palmarès est le suivant :

CHAMPION TOUTES VARIETES

Cage n° 1340 mâle adulte bleu sans barre 97 pts à Claude GUENERY

CHAMPION BLEU BARRE NOIR : CHAMPION NOIR :

Cage n° 1364 mâle jeune 96 pts à **Joël BAYON** Cage n° 1325 femelle adulte 96 pts à **Claude GUENERY**

CHAMPION AUTRES VARIETES : strasser noir liseré
Cage n°1376 femelle jeune 96 pts à **Didier RUMEAU**Cage n° 1297 mâle jeune 97 pts à **Joël BAYON**

Rendez-vous à Guingamp le 25 et 26 février 2023 pour notre prochain régional.

Albert CIZERON s'en est allé.....

Après avoir lutté pendant plusieurs années contre la maladie, Albert CIZERON s'en est allé.... Il avait 79 ans et était un véritable pilier de notre association. Il avait adhéré en 1979, année de création du club, et avait fait preuve d'une grande fidélité au strasser et au strasser club. Seul un championnat de France en 41 éditions manquait à son actif! Ses strassers, en particulier rouges et jaunes, étaient connus et reconnus aux quatre coins de France. Il avait même décroché le titre suprême une fois. Il était un vrai promoteur du strasser et aimait beaucoup céder des sujets. Tous ceux qui venaient chez lui pour en acquérir repartaient avec quelque chose, et souvent du très bon!

Toujours prêt à rendre service, Albert était très investi au service de l'aviculture. Ses déplacements à travers la France étaient nombreux et il a été président de la société avicole de St Héand, à proximité de St Etienne dans la Loire. Il était même devenu président d'honneur de la société avicole Gier-Jarez-Forez.

Outre les strassers, Albert avait la passion des fleurs et du vélo. Sa maison était régulièrement lauréate du concours des maisons fleuries. Nous avions eu la chance de le constater lors de la journée technique qu'il avait organisée chez lui. Quant au vélo, il ne le lâchait jamais. Chaque année il avalait des milliers de kilomètres, y compris dans ses dernières années, malgré la maladie. Albert était un battant et il regardait toujours vers l'avant. C'est ainsi qu'il se projetait déjà vers Baraqueville où il espérait bien être des nôtres.....comme chaque année.....Malheureusement, la maladie ne lui en a pas laissé le temps.

Son accent ligérien et son enthousiasme vont nous manquer.

A son épouse Yvette que nous côtoyions régulièrement dans les expositions, à ses 3 enfants et ses 7 petitsenfants, le strasser club présente ses plus sincères condoléances et gardera le souvenir d'un bon camarade plein d'allant et avec le regard pétillant quand il était devant des cages remplies de strassers.

championnat régional 2 à Rennes en novembre 2021

photos: Grégory BLANCHARD et Grégory BRAULT













Ci dessus : les forces vives de la région 2 : de gauche à droite : Claude GUENERY, Grégory BLANCHARD, Jean-Michel GILET

Ci dessous à gauche : un exemple des diplômes confectionnés par Grégory BLANCHARD remis aux lauréats.





Albert CIZERON, une vie au service de l'aviculture....et du strasser







Pour un mot reçu, pour une main tendue, pour une fleur offerte, pour un geste d'amitié, pour toutes ces attentions témoignées lors du décès de

Albert

Merci.

Madame Vvette Cizeron, son épouse; Gilles et Régine, Alain et Valérie, Isabelle et Pascal, ses enfants et ses petits-enfants. sincères remerciements.





Un éleveur expérimenté qui n'avait plus rien à prouver



Son dernier champion régional en 2019 à Gueugnon

Ils décrochent leur 1er titre de champion à Baraqueville



À gauche : coup double pour Alfred ALLARDING avec ses strassers de Moravie noirs ; dés sa 1ère participation!



Jean-Pierre MORANGE, tous sourires grâce à son champion jaune



1ère participation, 1er tire pour Jean-Louis GINIOUX en strasser noir liseré



Beaucoup d'émotion pour notre membre fondateur, Jean-Claude LION qui fait coup double (strasser rouge + jaune).

Le standard du strasser de Moravie a été réactualisé

Pierre TABOURIN

En avril 2021, à l'occasion d'échanges au sujet des variétés des strassers de Moravie avec Christian BINOIS, membre du Conseil d'Administration de la SNC, mais également membre de Commission Nationale des Standards Pigeons, il est rapidement apparu que plusieurs points nécessitaient d'être clarifiés, en particulier au niveau des bleus. En effet, comme nous l'avions découvert, les bleus en République tchèque, patrie d'origine du strasser de Moravie, sont en fait des bleus acier. C'est à dire des bleus porteurs du gène dirty qui assombrit la couleur. Du coté de l'Allemagne, les deux tonalités de bleus sont reconnues, à savoir le bleu et le bleu acier. Dans un premier temps je fus très étonné de constater qu'il y avait 2 standards et non un seul. Christian BINOIS m'a alors expliqué que le standard du pays d'origine (détenteur de ce standard) faisait foi et devait s'appliquer partout pour tous les caractères raciaux principaux, mais que les autres pays pouvaient reconnaître les variétés à leur convenance. C'est ainsi que j'ai découvert, qu'en Allemagne, le cauchois argenté maillé blanc était reconnu alors que le bleu maillé blanc ne l'était pas : une aberration quand on sait que l'argenté est la dilution du bleu et que le bleu maillé est largement reconnu en France, patrie d'origine du cauchois!

Dans la mesure où nous avons des sujets qui peuvent être importés d'Allemagne et de République tchèque, il m'a paru évident de solliciter la Commission Nationale des Standards Pigeons pour faire la synthèse des variétés de ces 2 standards et ne fermer la porte à aucune variété existante et reconnue. S'est alors ensuivi un long échanges de mails avec Philippe HUDRY et Jean-Louis FRINDEL, membres de cette Commission Nationale, mais aussi de la Commission Européenne des standards : je ne pouvais pas frapper à meilleure porte pour poser ma question. Fort de ses relations internationale et de ses connaissances personnelles, Jean-Louis FRINDEL nous a éclairé sur des éléments historiques d'importance :

- cette question de la reconnaissance des bleus par les tchèques a toujours été un point de tension avec les allemands, car les tchèques craignent qu'en reconnaissant les bleus, ils se retrouvent confrontés à des sujets de croisement avec les strassers bleus et que rapidement le strasser de Moravie ne dérive vers le strasser. La question de la maîtrise du poids et du type des Moravie est donc essentielle!
- plus étonnant encore : Jerry SINDELAR, correspondant canadien d'origine tchèque de Jean-Louis FRINDEL, et grand archiviste pour les races de son pays d'origine, indique que la couleur d'origine du strasser de Moravie était le bleu (et non le bleu acier !). Le bleu acier serait apparu dans les expositions à partir de 1960. Il aurait été créé à partir d'accouplements du bleu avec des noirs porteurs du gène dirty (mais pas visible sur les sujets noirs) dans le but de renforcer l'intensité du bleu. Puis, il fut sélectionné pour son aspect esthétique, avant d'être bien fixé et de devenir LA référence dans son pays d'origine. Le bleu acier est donc un essai qui a bien réussi ! Les tchèques n'ont donc pas le droit d'interdire l'existence et la reconnaissance des bleus par les autres pays.
- puisqu'il y a des bleus et des bleus acier, il y a aussi des argentés (dilution du bleu) et des argentés acier (dilution du bleu acier). Mais aussi des bleus clairs (bleus avec le gène opale) et donc des bleus acier clairs (bleus acier porteurs du gène opale)!

De plus, le gène Dirty (symbolisé par V car il est dominant) étant un gène, porté par des chromosomes autres que sexuels (on dit qu'il est autosomal) peut être associé à tout autre gène de couleur. Il influence donc d'autres couleurs que le bleu. Sachant qu'il y a à chaque fois 2 chromosomes (la paire) qui porte un allèle, ce Dirty peut être porté en simple dose (hétérozygote) ou double dose (homozygote) provoquant nécessairement des nuances dans le bleu acier (plus ou moins foncé).

Autre info importante : chez les bruns (et les kakis qui sont les bruns porteurs de la dilution), on a des <u>bruns sans barre</u> (comme les bleus sans barre), mais aussi des <u>bruns unis</u> qui sont en fait des bruns barrés affectés du facteur Spread. Ce dernier étend la couleur des barres à l'ensemble du manteau. C'est ce facteur Spread qui transforme les bleus en noirs puisque la couleur de la barre noire est étendue à l'ensemble du manteau.

Ainsi le 30 avril 2021, la Commission Nationale des Standards Pigeons a donc officiellement révisé le standard du strasser de Moravie en précisant bien les éléments relatifs au poids, en listant correctement l'ensemble des <u>64 variétés (x 2 avec les queues blanches) reconnues en France</u> et en ajoutant quelques précisions sur la tonalité des couleurs recherchées. Vous trouvez ci après le nouveau standard officiel :

Origine

Pigeon originaire de l'ancienne Tchécoslovaquie, Moravie, issu de croisement entre Florentin, boulants et pigeons bisets. IDS : République tchèque.

Aspect général

Pigeon fort mais élégant, court, avec une poitrine large et proéminente, une couleur, un lustre et des marques exceptionnels. Sa longueur correspond à 2 fois sa largeur de poitrine. Port presque horizontal. Masse de 550 à 750 g ; 800 g constituent un maximum pour les adultes.

Caractères raciaux

Tête

relativement grande, proportionnée au corps, lisse, bien arrondie. Le front haut et large depuis sa base forme une courbe régulière avec le sommet du crâne et l'arrière de la tête. La nuque est fluide.

Bec de longueur moyenne, fort. La ligne qui prolonge la commissure du bec passe au dessous du centre de l'œil.

De couleur claire et pure chez les rouges et les jaunes, de corne à noir chez les autres variétés. Les morilles

sont fines, lisses, poudrées de blanc.

Yeux très vifs, rouge lumineux, si possible sans cercle jaune autour de la pupille. Plus clairs (dépigmentés) chez les

bruns et les kaki.

Paupières étroites et de grain fin, un peu plus larges chez les rouges et les jaunes. Elles sont rouges chez les rouges et les

jaunes, à pigmentation foncée à noires chez les autres variétés selon la couleur du plumage.

Cou de longueur moyenne, fort à la base, conique. La gorge bien arrondie.

Poitrine large et profonde, bien arrondie et proéminente. Bréchet long.

Dos large, court, légèrement incliné.

Ailes courtes, bien collées au corps, elles recouvrent bien le dos et sont posées sur la queue sans se croiser. Rémiges

larges aux extrémités arrondies.

Queue courte, étroite, bien fermée, formant une ligne continue avec celle du dos.

Pattes fortes, de longueur moyenne, lisses, écartées en position bien stable, légèrement fléchies ; l'articulation tibio-

tarsienne doit être visible. Les ongles ont la même couleur que le bec.

Plumage bien fourni, collé au corps mais pas trop dur.

Variétés

Noir, dun, rouge, jaune, brun uni, kaki uni.

Sans barres, barré ou écaillé en bleu acier, bleu, argenté acier, argenté, rouge cendré, jaune cendré, brun, kaki.

Barré blanc (toy stencil) en noir, dun, rouge, jaune, brun uni, kaki uni, bleu acier, bleu, argenté acier, argenté, brun, kaki.

Barré blanc (opale dominant) en bleu acier clair, bleu clair, argenté acier clair, argenté clair.

Maillé blanc (toy stencil) en bleu acier, bleu, argenté acier, argenté.

Maillé blanc (opale dominant) en bleu acier clair, bleu clair, argenté acier clair, argenté.

Liseré en noir, dun, rouge, jaune, brun, kaki, bleu acier, bleu, argenté acier, argenté.

Toutes les variétés peuvent être à queue blanche ou à queue colorée.

Couleur, dessin et marques

Toutes les couleurs doivent être très intenses et pures. Chez les noirs, les rouges et les jaunes la couleur doit être extrêmement profonde, y compris dans les ailes et la queue, brillante, avec un lustre exceptionnel. Chez les noirs, le lustre est vert-bleu sur la tête et la bavette, et vert sur les boucliers, le dos et les sous-caudales. Chez les rouges, le lustre est rouge sur la tête et la bavette ; sur les boucliers, le dos et les sous-caudales, le lustre est vert en bordure des plumes et plus rouge violacé en allant vers le milieu des plumes. Chez les jaunes, le lustre est rose sur la tête, la bavette et les sous-caudales et se prolonge sur les boucliers. Chez les duns et les argentés, le lustre est vert. Chez les autres variétés, il est fonction de la couleur du plumage et se trouve essentiellement sur la bavette et parfois sur la tête. Le bleu acier est foncé (facteur dirty), néanmoins pur et lumineux ; les deux rectrices externes sont entièrement colorées et ne sont donc pas bordées de blanc sur leur partie extérieure. Chez les bleu clair et argenté clair (opale dominant), les grandes rémiges et les caudales sont plus claires et portent liseré ou miroirs. Les barres doivent être fines et bien séparées. Les barrés blanc et maillés (sauf les bleu clair et argenté clair), ont les vols et la queue colorés, mais une couleur moins intense est tolérée. Chez les liserés, la tête et la bavette sont entièrement colorées. Le liseré est autant que possible régulier sur les boucliers et le dos. Les vols et les caudales sont également liserés sans poivrage.

La couleur de fond est blanche. La tête, la bavette, les ailes, le dos, le croupion et la queue sont colorés. La bavette doit être de grandeur moyenne. Les sous-caudales sont colorées. Des culottes colorées sont tolérées à condition qu'elles soient discrètes.

Chez les variétés à queue blanche, sont blanches la queue, les couvertures de la queue et les sous-caudales.

Défauts graves

Corps long, étroit, trop petit ou grossier ; poitrine plate, pas assez proéminente ou profonde ; dos découvert ; trop bas ou trop enlevé ; tête étroite ou plate ; nuque trop longue ; front fuyant ; yeux ternes ; paupières grossières, trop claires ; morilles grossières ou tachées ; bec fin ; cou trop fin, trop long ; queue relevée, trop large ou en tuile ; couleur impure, irrégulière ; insuffisance d'intensité ou de répartition de lustre ; plumes blanches dans les parties colorées ou plumes colorées dans les parties blanches ; marque de la tête très irrégulière ; dos blanc et sous-caudales blanches chez les variétés à queue colorée ; dessins irréguliers ou impurs ; culottes trop colorées ; plumage flou ; ongle blanc chez les variétés foncées.

Jugement

Aspect général ; forme et tenue ; couleur, dessin et marques ; lustre ; tête et cou ; yeux et paupières ; bec ; plumage.

dessins		unicolore (manteau plein = facteur Spread)	sans barre	barré	Toy Stencil s	si pas d'opale	écaillé	liseré
	caractéristiques génétiques				barré blanc	maillé blanc		
bleu acier	bleu affecté du facteur dirty		x	х	×	x	x	х
bleu acier clair	bleu affecté du facteur dirty + opale				x	x		
bleu	bleu		×	×	×	×	×	х
bleu clair	bleu affecté du facteur opale				x	x		
argenté	bleu affecté de la dilution		X	х	×	x	X	Х
argenté clair	bleu affecté de la dilution + opale				×	x		
argenté acier	bleu affecté de la dilution + facteur dirty		x	x	x	x	x	x
argenté acier clair	bleu affecté de la dilution + facteur dirty + opale				x	x		
noir		x			×			Х
dun	noir affecté de la dilution	x			x			х
rouge		x			x			x
jaune	rouge affecté de la dilution	x			x			х
rouge cendré			x	×			x	
jaune cendré	rouge cendré affecté de la dilution		x	×			x	
brun		x	x	×	x		x	X
kaki	brun affecté de la dilution	x	x	×	x		×	×



Bleu acier sans barre



Bleu acier barré noir



Bleu acier écaillé



Bleu sans barre





Bleu écaillé





Bleu barré noir



Bleu écailléà queue blanche



Bleu acier sans barre à queue blanche



Bleu acier barré noir à queue blanche



Bleu acier écaillé à queue blanche

On peut noter que la nuance de couleur est parfois subtile, en particulier sur des sujets qui sont déjà foncés comme les écaillés. Toutefois, il semblerait que les bleus acier ont encore des bottes colorées (plumes entre la cuisse et la patte) contrairement aux bleus (visible sur les 4 photos ci dessus).

.....avec d'autres gènes modificateurs (dilution, opale, toy stencil...)



Argenté sans barre (dilution)



Argenté écaillé (dilution)



Argenté barré blanc (dilution + facteur Toy stencil)



Argenté maillé blanc (dilution + facteur Toy stencil)



Bleu clair barré blanc (gène Opale)



bleu acier clair barré blanc (dirty + gène Opale)



bleu clair maillé blanc (gène Opale)



Argenté clair maillé blanc (dilution + gène Opale)



Bleu barré blanc (facteur Toy stencil)



Bleu liseré (gène pencilled)

Cette galerie de portraits n'est pas exhaustive et il n'est pas aisé de réunir tout le monde. Il manque en particulier : argenté barré, tous les argentés acier et les argentés acier clair, mais également le bleu maillé blanc, le bleu acier maillé blanc, le bleu acier clair maillé blanc, ainsi que toutes les variantes à queue blanche.

Il y a donc potentiellement plus de variétés que d'éleveurs de strassers de Moravie en France et Belgique réunies.....

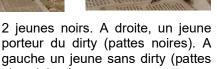
Influence du gène dirty sur la couleur des pattes et la bordure externe des caudales





Ci dessus : la bordure bleue des caudales externes chez un bleu acier Ci dessous : la bordure blanche des caudales externes chez un bleu







plus claires) Ci dessous, l'influence du dirty chez les bleus : à gauche un bleu,



à droite un bleu acier







On comprend dés lors que ce gène dirty responsable des aciers existe chez nos strassers noirs sans être identifié

A la découverte des éleveurs de la région de Leipzig (2/2)

par Pierre TABOURIN

Nous avions retrouvé Timo BERGER chez Gerhard JUNGE, éleveur de strassers rouges. Une fois la visite de l'élevage terminée et les affaires conclues, au milieu de la matinée, Timo nous propose d'aller chez lui. J'étais évidemment impatient de retrouver mon vieux pigeon de 2013 (voir le bulletin n°100) et de découvrir en vrai les sujets dont il m'avait envoyé les photos sur Whatsapp. Il s'agissait essentiellement de strassers bleus barrés blanc de grande qualité (surtout au niveau des barres et de leur pureté), mais aussi des strassers bleus maillés blanc avec des très jolis maillages. Nous n'étions pas au bout de nos surprises.

Timo possède un corps de ferme, avec quelques moutons, mais surtout des pigeons partout! Outre les strassers bleus maillés et bleus barrés blanc, on y découvre des strassers bleus sans barre, des strassers argentés (barrés et sans barre), des strassers de Moravie bleus sans barre, des strassers de Moravie bleus écaillés, mais aussi des modénes allemands, et plusieurs couples de nourriciers. Nous n'avons pas pu compter, mais il ne fait aucun doute qu'on doit dépasser les 300 à 400 pigeons. Les volières de jeunes sont bien pleines et ses pigeons dégagent une vraie impression de vitalité. Nul doute qu'il sélectionne ça aussi. Nous allons vite comprendre pourquoi lorsqu'il commence à nous expliquer la gestion de son alimentation. C'est d'une complexité telle que nous comprenons vite que nous n'aurons ni le temps, ni la patience de préparer les graines et les compléments alimentaires comme lui. Il est très pointu sur cet aspect et ses pigeons sont totalement bio. Il n'y a pas une seule boite d'antibiotiques, mais de nombreux compléments alimentaires à base d'huiles essentielles et autres produits. Les graines distribuées sont presque toutes préalablement trempées pour faire commencer la germination. Les graines germées produisent de très nombreuses substances (minéraux, vitamines, protéines, enzymes, acides gras essentiels et acides aminés) qui renforcent les défenses immunitaires des pigeons. Timo a beaucoup de choses à nous expliquer et à partager, mais la barrière de la langue est un obstacle à la bonne compréhension de nombreux détails. Une partie de ses nids sont des seaux couchés sur le coté avec une planchette sur le devant pour retenir les jeunes. C'est très astucieux et peu coûteux. Ses strassers de Moravie bleus sans barre et bleu écaillés (variétés non reconnues en République tchèque mais en Allemagne) sont de grande qualité; tout comme ses modènes allemands, sujets élégamment haut perchés sur pattes. Nous prenons le temps de découvrir les nombreuses facettes de son élevage lorsque nous nous arrêtons sur ses strassers argentés. Ils sont très bons, costauds, bien typés avec des sacrées têtes. Soudain, je reconnais un pigeon. Il vient de chez Pascal PLANAT. Il avait été récupéré par un des juges venus à Moulins et travaille désormais, avec succès, chez Timo. Il est enchanté par ses strassers français (l'argenté de Pascal et le maillé de chez moi). C'est très positif pour la perception qu'ont nos confrères allemands de nos strassers.

Alors que l'heure tourne et que nous avons rendez-vous à la « journée d'été » de la région 10, Timo nous propose gentiment de nous restaurer chez lui. Le repas est copieux, convivial et nous avons presque le sentiment de nous connaître depuis longtemps. Pas de doute, notre visite était attendue et nos sommes reçus comme des amis.

En début d'après-midi, nous faisons quelques kilomètres et arrivons dans une grande cour de ferme. Les bâtiments sont immenses et encore en partie occupés par des bovins. Nous venons d'arriver chez Matthias KORTENHOF, secrétaire de la région 10 et organisateur de leur journée d'été. Là aussi, nous avons été annoncés par Timo et l'accueil est sympathique. Nous retrouvons Gerhard JUNGE que nous avions rencontré le matin même. Nous prenons place à la grande table en U car c'est l'heure du gâteau et du café. A notre grand étonnement, contrairement à nos journées techniques, personne n'a amené de pigeon. Ces rencontres sont exclusivement familiales et portent uniquement sur l'élevage de l'hôte de la journée. Les éleveurs arrivent au compte-goutte et c'est pour nous l'occasion de retrouver des personnes connues ou de nouer des nouveaux contacts. Didier VENNER retrouve Winfried WERNER avec qui il avait déjà fait des affaires par le passé pendant que moi je peux enfin échanger en direct avec le responsable de la région et surtout le gestionnaire du site internet : Dieter HEYDENREICH. Sachant que nous sommes attendus ailleurs, Matthias KORTENHOF nous propose rapidement d'aller visiter son élevage. Là encore, il ne fait pas dans la demi-mesure : ses volières sont immenses. Il élève des strassers bleus clair maillés et barrés blanc. Le dessin de ses sujets est souvent très bon, mais nous garderons surtout le souvenir de ses strassers de Moravie bleus acier sans barre. Ils sont tout simplement magnifiques et nous apprenons qu'il a déjà été champion d'Europe avec une femelle qu'il nous présente avec fierté. Ce sujet de 2017 restera dans nos mémoires tant sa tenue, sa couleur et ses proportions sont exceptionnelles. Les autres strassers de Moravie sont de la même veine. S'ensuit, avec l'appui de Didier en tant que traducteur, une discussion technique sur la couleur de cette variété. L'échange est vraiment très positif et là encore, nous avons l'impression d'être reçus comme des vieux amis alors que c'est la première fois que nous nous voyons. Matthias nous montre une autre partie de l'élevage dans le corps de ferme. Cette partie, réservée aux Moravie est vide car la saison d'élevage est terminée, mais il nous explique que ses pigeons peuvent entrer et sortir librementcomme dans les fermes d'antan.

Il est environ 15h quand nous quittons nos hôtes pour aller en retrouver d'autres : ceux de la région 13! Mario HOR, grand chef d'orchestre de cette région très dynamique nous avait quitté la veille au soir afin de préparer la « journée d'été » de la région 13. En superficie elle est la plus petite des régions allemandes, mais chaque année elle décroche la palme en nombre de sujets exposés au championnat régional. Pas de doute, le dynamisme de Mario porte ses fruits et on y découvre un « esprit de famille » assez marqué. Là aussi, les éleveurs (environ une quarantaine) sont venus passer la journée sans amener de pigeons. Il s'agit d'une journée conviviale dont le but est de resserrer les liens entre eux. Depuis une bonne partie de l'après-midi un cochon de lait tourne sur sa broche et les éleveurs discutent par petits groupes, attablés avec une pinte de bière. Nous retrouvons Eckhard RÜBESTAHL et Ralf STEINBACH chez qui nous étions la veille. Nous nous mettons rapidement dans l'ambiance avec évidemment une pinte de bière.......Mario fait tout pour que nous nous sentions comme chez nous et nous passons d'un groupe à l'autre pour « essayer » d'échanger quelques mots. Heureusement Didier est là pour nous sauver. Il nous avouera qu'à force de faire le traducteur, il se

mettait même à rêver en allemand.....

Nous nous retrouvons attablés avec un éleveur de strassers noirs fort sympathique et que nous ne connaissions pas : Mr Franz KONRAD. Là aussi, l'échange est facile et franc. C'est aussi, pour nous, l'occasion d'échanger avec eux sur les bouleversements survenus depuis la chute du mur. Cette région était rattachée à l'ex-Allemagne de l'Est. Le changement a été parfois violent et à travers nos discussions, nous mesurons bien que pour cette génération d'éleveurs qui a connu l'avant et l'après, la transition n'a pas forcément été évidente. L'heure tourne, les convives commencent à partir et il est temps pour nous de rejoindre notre auberge. La journée fut particulièrement riche en rencontres.

Le lendemain matin, Mario nous invite à prendre le petit déjeuner chez lui avant de poursuivre notre route. Un magnifique petit-déjeuner allemand nous attend. Rien ne manque : les œufs, la charcuterie, le fromage, le café...mais pas la bière! C'est l'occasion pour nous de découvrir de façon plus approfondie l'élevage de Monsieur Mario HOR! La réputation de ses strassers rouges cendrés n'est plus à faire. Ses sujets sont particulièrement lourds, bas sur pattes. avec des têtes énormes. Chaque année, il se distingue au championnat d'Allemagne dans les 2 variétés (barré et écaillé). Dans les 2 volières principales, il y a environ 40 couples mélangés avec les jeunes. Devant ces volières un massif fleuri magnifique met l'ensemble en valeur. Il y a d'autres strassers dans diverses volières annexes : celle des expérimentations où il pratique divers croisements et ; celle des retraités, où ses vieux pigeons prestigieux sont regroupés pour finir leurs vieux jours. Il y a 3 ou 4 couples de strassers noirs. Il n'y a pas de nourriciers. Mario laisse le temps au temps et n'accouple pas trop tôt. Dans cette région, les gelées tardives sont très fréquentes, et il attend le mois de mars pour commencer à accoupler. Lorsque nous lui avons rendu visite, à la fin du mois d'août, il y a encore des jeunes partout dans les nids. Cette facon de procéder ne favorise pas les résultats dans les expositions précoces et ses sujets jeunes sont souvent primés en décembre-février ou dans la catégorie adulte l'année suivante. Mais il considère que c'est important de respecter la nature en ne mettant pas les sujets en production trop tôt dans l'année, en particulier pour ménager les femelles. Par la suite, j'apprendrai qu'il nous a fait une vraie faveur en nous montrant ses volières car, par superstition, il refuse de montrer quoi que ce soit avant le mois d'octobre. C'est donc une vraie preuve de confiance de sa part et nous pouvons en être très honorés. Chez lui, les strassers sont partout : sur le mur de sa maison, sur la porte de son garage, sur le portail.....sur les nombreux trophées et récompenses qu'il gagne et remet à ses collègues lorsqu'ils sont lauréats dans les championnats régionaux.

Nous mesurons bien à quel point il s'est mis en 4 pour que nous gardions le meilleur souvenir possible de notre séjour et c'est avec une vraie émotion que nous nous quittons le dimanche matin vers 9h30 pour faire le chemin du retour. Mr et Mme HOR ont mis la barre très haut en terme d'accueil et c'est donc avec plein de beaux souvenirs que nous retournons vers la France.

Sur le chemin du retour, nous avions encore une halte à faire. Didier est adhérent de la région 3 du club allemand et il devait donc régler sa cotisation. En Allemagne, les régions sont autonomes et chaque déléqué régional collecte les cotisations dont il reverse une partie au club national. Le responsable de la région 3 est Dietmar ROOS qui habite près de Francfort. Nous sommes attendus et là encore, l'accueil est cordial. Nous ne pouvons pas nous tromper : des strassers bleus clairs barrés blanc sont peints sur le portail de la maison! Nous franchissons ce portail et découvrons, une fois de plus, un élevage incroyable. Derrière un grand bassin avec des carpes koï (comme chez Eckhard RÜBESTAHL), les volières sont alignées. Elles sont peintes dans une couleur rouge du plus bel effet et donnent presque l'impression d'être neuves. Tout est extérieurement impeccable. Au moins 4 volières s'enchaînent avec une dizaines de couples chacune. Elles sont occupées par les fameux strassers bleus clairs maillés ou barrés blanc qui se distinguent chaque année au championnat d'Allemagne. Dietmar ROOS est LE spécialiste européen de la variété. Sur le coté, un autre volière, plus petite, contient d'excellents strassers jaunes cendrés et quelques rouges cendrés. Il nous indique qu'il s'est lancé dans la variété jaune cendrée assez récemment, mais nul doute que nous entendrons parler de ses sujets car ils sont déjà très bons. Ses bleus clairs sont au top. Tout y est : la forme, la couleur, le dessin....Régulièrement il introduit un bon sujet bleu barré noir pour maintenir le type, la forme et la tête de ses bleus clair. Le local technique accolé à l'élevage contient évidemment des cages d'exposition, mais aussi une très grande cage de sevrage dans laquelle il regroupe tous ses très jeunes sujets. Ils sont donc tranquilles pour apprendre à se nourrir seuls au contact des plus âgés qui peuvent leur montrer. Ses nids sont des cuvettes en plastique assez profondes, enchâssées dans des supports en bois pour stabiliser l'ensemble et dans lesquelles il ajoute un carré de mousse épaisse. Ces carrés de mousse sont utilisés 2 fois comme fonds de nid avant d'être jetés. La aussi, il est trop tôt pour faire des affaires. Les sujets jeunes ne sont pas déclarés ou conservés en vue des prochaines expositions (qui n'arriveront pas en cette année 2020), quant aux adultes, ils seront remplacés seulement lorsque le tri des jeunes aura été fait. Soudain, au milieu de tous ces bleus clair barrés, j'identifie un jeune dont la couleur m'interpelle : il s'agit en fait d'un argenté barré blanc, mais dont la dilution s'exprime sur une base bleue claire et non bleue. Il va alors dans sa volière pour chercher la mère de ce jeune. Elle est argentée barrée blanc et a été obtenue par croisement d'un argenté avec un bleu clair barré blanc. Cette variété n'est pas reconnue mais, devant mon enthousiasme, il me propose de me vendre la mère. Je saisis immédiatement la proposition pour faire une surprise à Pascal PLANAT qui m'avait demandé une femelle maillée pour essayer de créer la variété argentée barrée ou maillée blanc.

Avant d'arriver chez Didier, nous faisons encore une étape pour une visite amicale à Karl GEHRARD, juge et éleveur allemand très apprécié et connu par plusieurs éleveurs français en raison de sa proximité, relative, avec la frontière franco-allemande.

Après une nuit chez Didier, Joël, Christian et moi reprenons la route le lundi matin pour rentrer en Auvergne riche de beaux souvenirs et de nombreux contacts. Nous n'avons pas pu ramener tous les pigeons que nous souhaitions car la date était trop précoce et ils n'avaient pas encore fait le tri. Leurs meilleurs jeunes étaient destinés aux expositions et leurs adultes étaient encore en production. Mais une chose est sûre : les voyages ne forment pas que la jeunesse !

Nous avons désormais hâte des retrouver toutes ces personnes devant des cages d'exposition et des beaux sujets. Nous partageons la même passion et avons les mêmes émotions devant nos animaux : nous sommes donc faits pour nous comprendre et nous entendre......

Chez Timo BERGER



A gauche : Timo BERGER présente sa volière de jeunes à Didier VENNER et Christian JEUX.

A droite: une grande volière remplie de strassers, strassers de Moravie et Modènes allemands











Ci dessus: des jeunes strassers bleus sans barre, barrés noir, barrés blanc, maillés blanc et argenté.

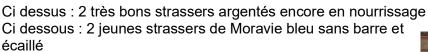
À gauche : un système de seaux empilés qui fonctionne très bien.





Ci dessus : son plus beau mâle adulte strasser bleu barré blanc, avec des barres magnifiques.

Ci dessous de gauche à droite : Joël, Timo BERGER, Christian et Didier











Journée d'été de la région 10 chez Mathias KORTENHOF





Ci dessous : grandes discussions entre spécialistes au dos des volières



À droite : strassers de Moravie bleus acier mélangés avec des strassers bleus clair. Les cases sont très grandes et les volières en enfilade sont impressionnantes.







Mâle adulte strasser bleu clair maillé blanc

Femelle adulte strasser de Moravie bleue acier sans barre, championne d'Europe



Journée d'été de la région 13

4 français se sont glissés dans ce solide groupe d'éleveurs de la région pilotée par Mario HOR



To the transfer of the transfe



Un massif très fleuri devant les volières

chez Mario HOR





Un volière extérieure ensoleillée et bien garnie



Joël, Pierre, Christian, Didier et Mario HOR

La zone des casiers est en contre bas du parcours extérieur. Les pigeons y accèdent par un escalier. Ainsi les jeunes ne sortent que lorsqu'ils sont aptes













Il a tout gagné!



À gauche : même le portail est orné de strassers réalisés et peints par Mme HOR

À doite : pas question de partir sans avoir pris un bon petit déjeuner allemand



chez Dietmar ROOS



Le portail annonce la couleur!

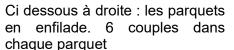
Christian, Didier, Dietmar ROOS et Joël

À droite en bas : la petite volière consacrée aux jaunes cendrés

Ci dessous : parcours extérieur couvert sur caillebotis bois

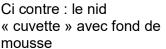






Ci dessous à gauche : le parquet des jeunes est déjà complet





Ci dessous : la cage collective de sevrage







Les 3 mousquetaires (qui étaient 4!) sont rentrés sains et saufs sous la conduite de Joe le Taxi, même si les 2 passagers à l'arrière étaient très fatigués par ce périple (ça veut faire les jeunes, mais ça ne tient pas le choc....)







Gérer la « fatigue » du pigeon

André HAUTEVILLE

Lorsque nous arrivons à la saison des expositions, nous nous posons tous invariablement la même question : devons-nous, oui ou non, désaccoupler ? Et bien des auteurs d'articles dans les ouvrages ou les revues spécialisées, ont tenté d'y répondre, en exposant les avantages et les inconvénients d'une telle pratique.

Si l'on effectue un rapide sondage, on se rend compte qu'une majorité d'éleveurs sont partisans de désaccoupler pendant l'hiver. Mais, pour une partie non négligeable aussi, cette pratique comporte des difficultés, et ils se contentent d'en parler. Le but de cet article ne sera donc pas de faire la liste des avantages et des inconvénients du procédé. Certains éleveurs vont se déclarer pour, en prétextant que cela va permettre à leurs animaux de se reposer. Parlons donc de ce que certains appellent la « fatigue » du pigeon, et essayons de relativiser ce point.

Pour beaucoup en effet, le fait de désaccoupler les pigeons au début de l'automne, et de ne reconstituer les couples qu'en milieu d'hiver, voire au début du printemps, a comme unique intérêt de permettre aux oiseaux de se reposer. Ils espèrent donc qu'après cette période de séparation plus ou moins longue, les pigeons vont libérer l'énergie accumulée, en produisant à la fois en qualité et en quantité. C'est une vision qui est pour le moins simpliste.

Une pigeonne ne pond chaque année qu'une quantité d'œufs limitée, sans aucune mesure avec ce que va pondre dans la même année une poule ou une caille. Ce nombre de pontes est principalement déterminé par son potentiel génétique, son alimentation et l'activité de son mâle. En d'autres termes, même avec une alimentation idéale, une femelle « programmée génétiquement » pour ne faire que 5 pontes dans l'année n'en fera pas plus. A l'inverse, une femelle « programmée génétiquement » pour faire 10 pontes dans l'année peut n'en faire que 5 si l'alimentation et l'activité de son mâle ne sont pas à la hauteur. Toutefois, une femelle en bonnes conditions de santé ne pourra quand même pas être fatiguée par la ponte de deux œufs toutes les cinq ou six semaines. Quant au mâle, ce ne sont pas quelques accouplements de temps en temps qui vont être de nature à le fatiguer.

Il faut alors considérer la période d'incubation. Il est vrai que cette période s'avère très épuisante pour les femelles de certaines espèces, comme la poule ou la cane par exemple. Durant cette période, elles ne peuvent ni s'ébattre, ni se nourrir normalement, ni soigner leur plumage. Ce n'est pas du tout le cas de la pigeonne qui est remplacée par son mâle une partie de la journée. C'est d'ailleurs pendant cette période quotidienne de quiétude que la femelle reconstitue les stocks de calcium pour la prochaine ponte, mais aussi se prépare à la production de lait de jabot pour les jeunes qui vont arriver. Ce moment de repos quotidien est bien réel, car son mâle, mais aussi, bien souvent, tous les autres sont sur le nid à la même heure. C'est donc le moment le plus calme de la journée, entre femelles! Lorsqu'on constate que les 2 œufs sont clairs, il est recommandé de laisser couver encore quelques jours avant de jeter les œufs. En effet, le cycle hormonal de production du lait de jabot ne s'enclenche qu'au bout de 10 à 12 jours de couvaison. On peut donc la laisser couver pendant 10 j sans aucune conséquence sur son cycle hormonal. Pourquoi la laisser couver des œufs clairs? Justement pour lui laisser le temps de reconstituer son stock de calcium et de protéines qui lui seront bien utiles pour les prochains œufs. Certains, surtout en début de saison où les œufs clairs sont très nombreux, ont tendance à enlever les œufs trop vite après la ponte. La femelle se retrouve alors de nouveau rapidement « pressée » par le mâle pour repondre, sans avoir eu le temps de « recharger ». Elle repond très vite.....avec des œufs dont les coquilles peuvent manquer de calcium. On entre alors dans le cercle infernal des œufs cassés puis rapidement des œufs à coquilles pratiquement inexistantes.

Il reste donc le nourrissage. Cette activité peut être considérée comme une sérieuse épreuve pour les oiseaux sauvages, car ils doivent dépenser beaucoup d'énergie et de temps à trouver leur propre nourriture loin de leur nid (à titre d'exemple, un couple de mésanges ayant 6 jeunes, fait jusqu'à 1000 aller-retour entre le nid et la zone de chasse jusqu'au sevrage des jeunes!), ce qui est loin d'être le cas pour le pigeon domestique, qui n'a pas beaucoup d'efforts à faire pour garnir son jabot, qui plus est, quand il le veut. C'est encore plus vai lorsque, comme le font beaucoup d'éleveurs, une petite gamelle de graines est présente dans le casier, juste à coté des jeunes prêts à être sevrés.

En conclusion nous pouvons donc dire que si la capacité de reproduction des pigeons est suffisante, c'est-à-dire dès l'instant où ils manifestent le désir de se reproduire, rien ne doit s'y opposer. Nous possédons en effet les connaissances qui nous permettent de les loger, de les soigner, et de les nourrir correctement. Dans le cas contraire, si les conditions d'élevage sont mauvaises ou médiocres, il est inutile de demander une production soutenue pendant toute l'année à des animaux quels qu'ils soient, et le pigeon n'échappe bien sûr pas à la règle.

Paradoxalement, ce sont souvent les adeptes de la séparation des couples qui négligent le plus leurs pigeons pendant la période de repos. Sous prétexte qu'ils n'ont plus de jeunes, les pigeons sont logés plus ou moins n'importe comment, la plupart du temps en surnombre, et leur nourriture est limitée tant en quantité qu'en qualité. C'est une erreur monumentale! Les compléments vitaminés ainsi que les traitements comme les vermifuges ne doivent pas pour autant être supprimés. N'oublions pas qu'une partie des vitamines, en particulier la D nécessaire à la calcification, est

produite par l'animal lui même grâce à une exposition au soleil. Or en automne et hiver, la lumière est souvent insuffisante. L'explication qui est parfois avancée est que des pigeons qui ne reproduisent plus coûtent toujours trop cher, et le soit disant remède se révèle être alors pire que le mal. La séparation va en effet complètement modifier leurs habitudes. Ils vont perdre la case à laquelle ils sont attachés, ils vont subir les tracasseries de leurs voisins, et leur nourriture sera réduite à sa plus simple expression. Ils vont alors traîner leur misère pendant un certain temps, en attendant d'éventuels jours meilleurs. Ils seront donc plus sensible au stress, et donc plus réceptifs aux maladies. L'éleveur lui-même, qui était si fier de ses pigeons, aura moins de temps à leur consacrer avec l'arrivée des jours dits « mauvais ».

Pour les pigeons qui sont condamnés au célibat, les ennuis ne sont pas pour autant terminés. Faute de place nécessaire, on n'a pas toujours la possibilité de réellement séparer les sexes, et des mâles et des femelles sont souvent laissés ensemble dans la même volière. Rien ne les empêchera alors de s'accoupler, de pondre dans n'importe quel coin de la volière, le tout étant accompagné d'incessantes disputes. Si les sexes sont séparés, et que le célibat se prolonge un peu trop à leur goût, les femelles vont s'accoupler entre elles, et même réussir à pondre, tandis que certains mâles feront pareil de leur coté. Outre le fait que cela peut sembler déplaisant, certains sujets resteront marqués par ces unions « par défaut », et pourraient avoir du mal à être réaccouplés au printemps avec le sexe opposé.

Voyons maintenant ce qui se produit si on ne désaccouple pas. Si l'on continue à donner une alimentation adaptée à la période et équilibrée (pas trop de protéines car les pigeons n'élèvent pas, mais avec de l'amidon pour lutter contre le froid), complétée par les vitamines nécessaires, et si les pigeons conservent leur partenaire et leur case, ils donneront l'impression de conserver leur joie de vivre, et sembleront sans doute plus heureux que ces pauvres « veufs » trop souvent négligés. L'idée qui consiste à croire que la reproduction constitue un travail forcé pour le pigeon est probablement une erreur. Un pigeon convenablement soigné et nourri ne désire que se reproduire, car en fin de compte, cela représente toute sa vie. Il suffit de voir que la frénésie qui s'empare de la volière au printemps, s'estompe vite à l'arrivée des premiers jeunes. Les couples qui n'arrivent pas à élever sont alors des voisins encombrants pour les autres. Il a même été parfois constaté des tentatives de vols de nouveaux-nés entre couples. Sans doute pour compenser un manque.....L'équilibre comportemental, hormonal et psychique de nos pigeons passe par l'élevage des jeunes. Une autre idée à laquelle il convient de « tordre le cou » est celle qui consiste à dire que les pigeonneaux nés en automne auront toujours plus de mal à pousser, seront toujours plus chétifs, et ne donneront rien de bon. Même s'il est évident que le printemps reste la saison la plus favorable, les éleveurs ont tous, un jour ou l'autre, obtenu des sujets tardifs qui leur ont donné satisfaction. Il a été prouvé que les jeunes nés en début d'année ne sont pas ceux qui débuteront la saison d'élevage suivante de la façon la plus efficace. Nous avons tous été surpris par des jeunes, bagués en septembre de l'année N, dont on pouvait baguer les 1ers jeunes dés les mois de mars ou avril de l'année N+1....pendant que leurs ainés n'étaient parfois même pas accouplés! Les pigeonneaux risquent évidemment de mourir de froid pendant l'hiver. Si cela arrive, la faute est presque toujours à imputer aux reproducteurs, qui peuvent aussi être sélectionnés sur leur capacité à mener à bien l'élevage de leur progéniture, même en hiver. Là aussi la sélection sur le comportement est un point important. On a tous connu des femelles (mais aussi des mâles) qui maintiennent leurs jeunes bien au chaud le plus longtemps possible, pendant que d'autres les délaissent avant même que les plumes ne commencent à pousser. Ce critère de sélection s'appelle « les qualités maternelles » (et paternelles car chez le pigeon le rôle du mâle est essentiel) : il ne faut pas le négliger dans le choix de nos reproducteurs car c'est assez héréditaire. Une astuce pour limiter la perte des jeunes en hiver : si le soir un des parents est sur le ou les jeunes, on laisse faire. En revanche, si les jeunes ne sont pas « couverts », il est préférable de les rentrer dans une pièce moins froide (garage, buanderie...) puis de les remettre dans le casier le lendemain matin....sans se tromper de casier! Ne pas oublier qu'il suffit d'une nuit froide pour réduire à néant 1 mois de travail de nos pigeons. Les jeunes qui ont des plumes sont beaucoup moins fragiles. En général, en début de saison nous ne sommes pas débordés par ce type de jeunes précoces et ça ne demande pas un travail énorme.

En conclusion, plutôt que de soumettre nos reproducteurs à un soi-disant repos forcé, qui sera plutôt vécu par eux comme une épreuve plutôt que comme un bénéfice, il peut être nettement préférable de les laisser se reproduire normalement tout au long de l'année, mais en veillant bien entendu à ce qu'ils reçoivent une nourriture riche et équilibrée, qu'ils soient soumis à un plan de prophylaxie convenable, et qu'ils continuent à bénéficier, de la part de leur éleveur, d'une attention de tous les instants, ceci faisant, bien entendu, le charme de notre hobby. La fatigue ne se fera alors pas du tout sentir chez les reproducteurs de qualité, qui seront en mesure de produire des pigeonneaux de qualité pendant de nombreuses années. Au contraire, un pigeon qui ne se trouve pas dans des conditions optimales ne cherchera pas à engendrer de progéniture.

Journée technico-conviviale de la région 6 en Haute-Loire chez Charles POTIER





La logistique de cette journée était très efficace



À droite :

présentation à 2 voix des caractéristiques des Moravie par Lilian GUILLAUD et Pierre TABOURIN













Photos: Hugo VALADIER, Joël BAYON, Pierre TABOURIN, Charles POTIER

Une jolie palette de strassers de Moravie avec notamment des couleurs peu communes.

À gauche :
LA star de la
journée présentée
par Lilian
GUILLAUD. Un
rouge cendré
Spread barré blanc,
variété non
reconnue mais qui
a rencontré un joli
succès









Journée technico-conviviale de la région 6 en Haute-Loire chez Charles POTIER













Ci contre : Moravie jaune en pleine mue.

Les strassers jaunes partagent la volières avec des très bons sottobncas blancs





À droite : La chaleur de la journée a conduit tout le monde à l'ombre.....

Tous les reproducteurs sont dans la même volière.







À droite: Les jeunes de l'année sont tous regroupés dans un ancien silo transformé en volière à quelques centaine de mètres de là.



Journée technico-conviviale de la région 6 en Haute-Loire chez Charles POTIER



septembre 2021 - Pierre TABOURIN

Cette année, c'est Charles qui régale ! C'était une première pour lui, mais Charles POTIER avait à coeur de tenir ses engagements annoncés un an plus tôt lors de notre journée technico-conviviale. Plusieurs points organisationnels à traiter :

- * les cages d'exposition : pas de problème, les copains d'Issoire, Guy HERMET, Pascal MEAILLE et Francisco SOMMOVIGO assurent en amenant sur place une grosse cinquantaine de cages ;
- * la salle de réunion : la municipalité de Bournoncle St Pierre met à disposition gratuitement une petite salle suffisante pour la taille du groupe ;
- * la restauration : elle était initialement prévue chez un restaurateur du coin, mais l'instauration du pass sanitaire obligatoire risquait de laisser des personnes sur le coté uniquement pour cet aspect. Charles a donc proposé d'assurer une restauration sur place avec une livraison de plats, chacun ayant été informé que ce point ne ferait pas l'objet de contrôle. Il s'agissait d'une initiative privée entre gens responsables.

Finalement, ce samedi 11 septembre 2021, 25 personnes étaient présentes à cette réunion : René VILLAIN (juge), Patrick RIVAT (juge), Kevin AUJOL (élève-juge), Benoît LALANDE (élève-juge), Joël BAYON, Christian ROY, Christian TOUZET, Franck BOURROUX, Guy HERMET, Pascal MEAILLE, Francisco SOMMOVIGO, François et Jeannine FAUVERNIER, Roger GAUDEAU et Eliane MURE, Jean-Pierre BEC, Alain PONSOT, Lilian GUILLAUD, Hugo VALADIER, Sébastien POUGNET, Sébastien HERMET, Nicolas SONNERAT, André HAUTEVILLE, Pierre TABOURIN et bien sûr Charles POTIER. Beaucoup se sont excusés (je ne les cite pas tous pour ne pas faire d'oubli), notamment les 2 délégués régionaux retenus par des obligations, mais surtout notre ami Albert CIZERON qui avait prévu de venir, mais dont l'état de santé s'était dégradé au point de devoir faire un séjour à l'hôpital. Nos deux hauts-savoyards n'ont pas eu peur d'affronter les kilomètres pour se joindre au groupe.

Beaucoup de nouveautés à cette journée technique! Tout d'abord un vrai souffle de jeunesse. En effet, la moyenne d'âge était particulièrement basse, et ce point a été souligné avec plaisir par les plus anciens, ravis de voir que la flamme de l'aviculture ne s'éteint pas trop vite....

Des nouvelles têtes chez les éleveurs, mais aussi chez les juges avec la visite « surprise » de 2 jeunes élèves-juges. L'un d'eux, Kevin AUJOL, est même le président du club du King. Peut être que certains ont découvert récemment les vidéos qu'il a réalisées chez divers éleveurs de Kings et qui sont en ligne sur YouTube : aller sur YouTube puis chercher sur « voyage sur les traces des éleveurs de Kings ». Elles particulièrement bien faites et très instructives. Son collègue, Benoît LALANDE, l'accompagne dans cette aventure qui doit les amener jusqu'à l'obtention de l'examen de juge. Ils sont tous les deux basés dans le Cantal et c'est très important pour nous de les accompagner dans leur formation....avant de les faire « travailler » pour nos championnats.

La présence de Lilian GUILLAUD venu spécialement de Lyon était une excellente occasion pour mettre un focus sur notre seconde race : le strasser de Moravie. Il y a beaucoup à dire et, après une phase d'implantation sur le territoire national vient le temps de la sélection. Vers quoi devons nous aller ? Quels points essentiels à travailler ? Les questions sont nombreuses, et ce, d'autant plus que les tchèques et les allemands ne semblent pas avoir exactement les mêmes priorités. Face à ces questions, une seule réponse : le standard européen ! Nous reprécisons que le strasser de Moravie est un petit pigeon court (la longueur = 2 fois la largeur), rond, trapu, avec une tête ronde sans front exagéré. Ensuite, en second point, vient la couleur. Elle doit être vive et très lustrée chez certaines variétés, avec un œil aussi rouge que possible (le moins de jaune possible). Un point à ne pas perdre de vue : le strasser de Moravie est un pigeon de forme (point n°1) avec des très belles couleurs (point n°2) et non l'inverse...... Je remercie très sincèrement les éleveurs de strassers de Moravie qui nous ont amené de nombreux sujets pour en débattre, en particulier Lilian qui a une multitude de variétés souvent très rares à l'échelle européenne.

Un jeune éleveur qui ronge son frein depuis 2 ans car il n'a jamais participé à une exposition et souhaite connaître la valeur de ses pigeons. Que Sébastien HERMET soit rassuré! Ses strassers bleus sans barre sont bons et ne seront pas ridicules lors des prochaines échéances....à commencer par le championnat régional de St Cernin qui sera sa première participation à une exposition.

Après un apéritif puis un repas pris un peu trop tardivement (personne n'a osé m'arrêter dans mes explications et c'est une erreur car vous auriez dû le faire), nous avons pris le chemin en direction de l'élevage de Charles POTIER pour une ballade digestive. Par petits groupes, nous découvrons son élevage de bons strassers jaunes, mais aussi quelques Moravie et beaucoup de très beaux sottobancas blancs. La qualité des sottos a été soulignée par les experts, François et Jeanine FAUVERNIER, qui ont longtemps été des piliers de cette race. La qualité des strassers n'est plus à démontrer et chacun a pu se faire une idée plus précise à Baraqueville.....

Je retiendrais de cette journée une partie technique assez poussée sur le Moravie, mais surtout un grand moment de convivialité (sous le soleil comme chaque année) où les nouveaux apprennent à connaître et à nouer des liens avec les plus anciens. Ces journées sont essentielles pour la cohésion et la dynamique du groupe, mais aussi pour le moral des troupes après une saison 2020 et 2021 qui nous a paru interminable.

Merci à vous tous et à l'année prochaine, même date (2ème samedi de septembre), chez Christian ROY à St Pourçain.

Journée technico-conviviale de la région 9 dans le Gard chez Jean-Claude LION



18 et 19 septembre 2021 – Pascal PLANAT

La journée s'annonce bien, nous prenons la route avec Jean CAMPREDON, Jean-François GRAS et Daniel GRANIER, nouvel adhérent de la région 9, qui est ravi de participer à sa première réunion Strasser. Direction Pujaut dans le Gard, chez Jean Claude LION pour cette journée technique, bien heureux de retrouver les copains de la région 9 après ce temps de sommeil sans exposition suite aux mesures sanitaires.

Après avoir encagé nos pigeons et passé le bonjour à tout le monde, il est déjà l'heure de prendre l'apéro. Le ton est donné pour la suite de ce week-end convivial. Comme à son habitude, Pierre BICHON avait contacté chaque participant pour la gestion de nos estomacs et vous pensez bien que l'on ne manqua de rien pour ces 2 jours.

Le samedi après-midi nous passons aux choses sérieuses pour apprécier nos pigeons en compagnie de Bernard BLAVY qui a répondu présent à notre invitation. Une quarantaine de pigeons sont exposés dans les variétés bleu (sans barre, barré et écaillé) rouge, jaune, rouge et jaune cendré, noir, argenté ainsi que des strassers de Moravie jaunes cendrés, rouges cendrés, noirs et noirs liserés. La qualité est là même si certains sujets sont encore en mue. Bernard constate une nette amélioration dans les jaunes et les rouges, avec une belle qualité de plumage, des bonnes têtes et une super tenue. On ne manquera pas de féliciter Jean-Claude LION pour le travail dans son élevage au vu des jolis jeunes strassers dans ses volières.

La partie technique s'achevant, tout le monde s'affaire pour préparer l'apéro et le repas du soir. La soirée du samedi, c'est le moment où on se détend, où on profite de se raconter nos petites histoires avicoles et personnelles. Le moment venu de nous rendre à nos chambres, la fille de Jean-Claude se propose de faire le taxi pour certains car l'hôtel est à 20 minutes de route et on peut dire que la soirée fut bien arrosée. Arrivée à bon port, la petite bande joyeuse se réjouit déjà d'aller retrouver un bon lit mais fallait-il encore que chacun retrouve son ticket pour le code d'entrée, la tisane du soir devait être un peu trop corsée!

Une fois tout le monde logé, la nuit aurait pu être paisible mais c'était sans compter sur une bande de polonais, logeant à l'hôtel et qui avait décidé de faire la fiesta une bonne partie de la nuit.

Le dimanche matin retour chez la famille LION pour un petit déjeuner bien mérité après cette nuit agitée. Nous profitons de cette matinée pour faire un tour dans les volières de Jean-Claude. Il a réussi une bonne saison de reproduction avec beaucoup de jeunes et de très beaux sujets. Daniel GRANIER désirant acquérir un couple de jaune, Jean-Claude lui céda 2 jolis jaunes de l'année.

Nous terminons ce séjour par une grillade le dimanche midi sous le soleil gardois. La discussion tourne autour de la maladie du jeune pigeon, de la préparation de nos strassers, sur les soins et compléments alimentaires à leur apporter en prévision du championnat de France de Baraqueville qui approche.

Etaient présents : Bernard BLAVY (juge), Martine et Pierre BICHON, Annie et Maurice BROCHARD, Pierre MASSOT, Jean CAMPREDON, Jean-François GRAS, Pascal PLANAT, Christian PADOVANI, Michel COLIN, Daniel GRANIER, Manu CILEMENTZ, La famille LION (Jean-Claude, Annie-France, Vanessa, Vincent et Manon) que nous remercions pour leur accueil et leur gentillesse. Nous avons passé un bien agréable week-end en votre compagnie.

Pierre BICHON épinglé!

Le 31 juillet 2021, notre confrère Pierre BICHON a été nommé « chevalier de l'Ordre du Mérite Agricole ». Cette distinction, communément appelée « le poireau », récompense l'investissement de diverses personnes en faveur des activités agricoles. Nous comptons déjà quelques adhérents qui ont été distingués à ce titre. Ils sont désormais rejoints par Pierre. Il a déjà le diplôme, reste à choisir la médaille......

Au nom du strasser club et de l'ensemble de ses membres, j'adresse à Pierre toutes mes félicitations pour cette distinction qui vient couronner de nombreuses années consacrées à la colombiculture et l'aviculture en général.



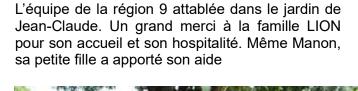
Christian PADOVANI, Annie BROCHARD, Manon, Annie-France et Jean-Claude LION, Pascal PLANAT, Daniel GRANIER, Pierre BICHON, Vanessa LION, Manu CLEMENTZ, Martine, Maurice BROCHARD, Pierre MASSOT, Michel COLIN, Jean-François GRAS et Vincent.



Tout le monde est attentif aux conseils de Bernard Blavy qui, ne le sait pas encore, mais tient dans ses mains le futur champion de France argenté sans barre



Femelle Moravie noire liserée à M. Colin





Femelle Moravie rouge cendrée écaillée à E. Clémentz



Femelle noire à E. Clémentz



Femelle Jaune Cendre Ecaillé à P. Bichon



Mâle argenté maillé blanc à P. Planat



Femelle jaune à JC. Lion

Les lauréats du championnat régional 6 à St Cernin en octobre 2021 (à l'exception du dernier Moravie en bas à droite) – photos : Pierre TABOURIN

























Compte-rendu du championnat de la région 6 à St Cernin dans le Cantal



octobre 2021 - Pierre TABOURIN

18 mois! C'est le temps qu'il aura fallu attendre entre notre dernière exposition (championnat régional à St Pourçain) et cette première exposition de l'année 2021. Autant dire que c'est avec une certaine fébrilité que nous avons dépoussiéré les caisses de transport. Pour un peu, on aurait presque oublié la façon de toiletter un strasser. A St Cernin, on n'y va pas par hasard. C'est assez loin de tout axe majeur de circulation mais rien ne pouvait nous décourager. Evidemment, ceux qui étaient situés à l'autre extrémité de la région (Bourgogne notamment) n'étaient pas de la partie et c'est bien compréhensible. Mais presque tous les autres étaient là! 13 éleveurs au total, dont 2 bizuts (Sébastien HERMET et Jean-Louis GINIOUX), avaient engagé 135 strassers et 36 strassers de Moravie. C'est pas si mal pour une exposition de tout début de saison avec beaucoup de jeunes non terminés et pas mal d'adultes encore en mue.

Première grosse difficulté à surmonter : le président de société cantalienne d'aviculture avait sous-estimé le nombre de pigeons et n'avait prévu que 3 juges pigeons pour toute l'exposition. Quand on sait qu'il y avait aussi un championnat de France du pigeon frisé avec au moins 100 sujets, on comprend vite que ça va coincer. Au dernier moment il a donc fallu chercher des juges pigeons disponibles et à l'aise avec les strassers. C'était mission impossible sur un week-end où les expositions fleurissaient partout en France. Impossible de laisser Patrick RIBES juger 170 sujets tout seul. Finalement c'est la grippe aviaire qui est venue à notre rescousse. Les premières mesures administratives ont provoqué l'annulation d'une exposition en Normandie, libérant ainsi René VILLAIN. Ce dernier a accepté de faire un changement de trajet à 180° pour venir épauler Patrick. Malgré tout, les 4 juges (+1 car Didier BREUIL est venu en renfort juger environ 50 pigeons) n'avaient toujours pas fini de délibérer le vendredi à 16 h et les organisateurs leur mettaient la pression pour boucler le palmarès et le catalogue. Je n'ose pas imaginer ce que ça aurait donné s'ils n'avaient été que 3 comme l'avaient prévu les organisateurs ! Cette pression supplémentaire, alors qu'ils n'avaient même pas mangé, ne leur a pas permis de décerner les champions dans la sérénité et l'ambiance était un peu électrique (d'après les propos qui m'ont été rapportés). Cet anecdote illustre bien une des principales difficultés actuelles : trouver des juges disponibles, à l'aise avec certaines races et pas trop loin du lieu de l'exposition.

Nous avons eu la surprise de voir que plusieurs adhérents du club, mais d'autres régions, avaient fait le déplacement avec d'autres animaux. Eric CASPAR, Roger RINCKEL et Pierre BICHON avaient exposé des frisés et Didier HECK avait amené des poules New-Hampshire. Les 3 derniers ont même décroché un titre de champion de France à cette occasion. Félicitations à eux et ce fut un plaisir de passer quelques heures avec Pierre et Didier présents sur place avec leurs épouses.

Le groupe des éleveurs de la région a rendu hommage à un collègue qui a décidé d'arrêter l'élevage et les expositions de strassers après plus de 48 ans : Francesco SOMMOVIGO. Nous avons tenu à réparer une injustice en offrant un fanion à cet éleveur reconnu et méritant, mais qui n'a jamais eu la chance d'accrocher son nom au palmarès d'un championnat de France. Bravo Francesco et encore merci pour tout......et à bientôt quand même devant des cages.

Comme décidé à St Pourçain/Sioule lors du dernier régional, le super champion et le champion adulte toutes catégories sont dotés d'un trophée qui est remis en jeu chaque année. Ainsi, le bourbonnais fait main basse sur les deux trophées qui passeront une année chez Joël BAYON et chez Christian ROY. Félicitations à eux.

Le palmarès est le suivant :

SUPER CHAMPION TOUTES VARIETES + GPExpo

Cage n° 512 femelle jeune strasser de Moravie noir 97 pts à Joël BAYON

CHAMPION BLEU SANS BARRE : CHAMPION BLEU ECAILLE + GPH :

Cage n°436 femelle adulte 96 pts à **Joël BAYON** Cage n° 453 femelle jeune 97 pts à **Christian JEUX**

CHAMPION NOIR: CHAMPION ROUGE:

Cage n°541 femelle jeune 97 pts à Christian JEUX Cage n° 568 femelle jeune 96 pts à Maurice LASSALE

CHAMPION JAUNE : CHAMPION ROUGE CENDRE ECAILLE :

Cage n°486 mâle jeune 96 pts à **Pierre TABOURIN**Cage n°580 mâle adulte 97 pts à **Christian ROY**

CHAMPION BLEU MAILLE BLANC : CHAMPION NOIR LISERE :

Cage n°463 mâle adulte 96 pts à **Pierre TABOURIN**Cage n°553 femelle adulte 96 pts à **Laurent MABRU**

CHAMPION ROUGE LISERE : MORAVIE NOIR LISERE :

Cage n°553 mâle adulte 95 pts à Laurent MABRU cage n°508 femelle jeune 96 pts à Marcel MOTTET

MORAVIE NOIR: CHAMPION ADULTE TOUTES VARIETES:

cage n°512 femelle jeune 97 pts à **Joël BAYON**Cage n°580 mâle adulte 97 pts à **Christian ROY**

strasser rouge cendré écaillé

Félicitations à tous les participants pour ce régional 2021 et rendez-vous pour le prochain championnat en inter-régional avec les région 3 et 4, chez nos collègues bourguignons à Ciel du 25 au 27 novembre 2022.

Visite d'élevage en Seine maritime chez Gilles GRIS

Thierry MOITTIE

C'est avec plaisir que je vous livre une visite d'élevage chez notre ami Gilles GRIS, à Melleville, à deux pas de Le Tréport, petit station balnéaire située aux confins de la Normandie et des Hauts de France. Une nouvelle occasion pour moi de me déplacer dans cette belle région qu'est la Normandie afin de passer chez Gilles en cette fin d'année 2020 afin d'échanger et récupérer quelques sujets pour étoffer mon élevage.

Gilles GRIS est un éleveur historique de la région 1, membre du club depuis 20 ans (2001). Gille est très accessible et j'ai eu la chance de le rencontrer et de pouvoir échanger assez régulièrement avec lui, étant donné que nous élevons les mêmes races Mondain, Texan et surtout le Strasser, qui plus est dans les mêmes coloris. Pour ma part, ainsi que l'un de mes camarades éleveurs, nous avons à de nombreuses reprises eu l'occasion d'acquérir des sujets de Gilles qui nous convenaient bien pour l'ajustement de nos couples.

Gilles met régulièrement à la vente de très bons sujets dans toutes les expositions locales auxquelles il participe. Le championnat régional du Strasser de la région 1 est la meilleure occasion pour le rencontrer. Comme moi, il a acquis quelques sujets lors du championnat de France de Rouen en 1999 qui représentait une rare opportunité pour notre région, et sur cette base, il a développé progressivement son élevage essentiellement avec les couleurs cendrées et les bleus ; avec d'excellents sujets en bleu sans barre, bleu barré noir et bleu écaillé.

Titrés à plusieurs reprises au Championnat régional, avec encore très récemment lors de ses trois dernières participations, 1 titre 2021 en bleu sans barre à Neuchatel en Bray, 2 titres 2018 en bleu sans barre à Noeux Les Mines (Janvier 2019) et 2 titres à Woincourt 2017.

Le Strasser occupait une bonne part des volières de son élevage mais avec l'âge, Gilles avait, au moment de ma visite, décidé de réduire son nombre de couples, préférant garder quelques couples de Mondain voire de Texan. Il faut bien reconnaître que si l'on dispose d'une bonne base d'élevage il est tout de même beaucoup plus facile de préparer ces deux races pour les concours que le Strasser plus exigeant en toilettage. Face à cette volonté de réduire son élevage et de par l'amitié qui nous lie, Gilles m'a proposé de récupérer son dernier couple en rouge et jaune cendré d'un très bon niveau avec leurs deux jeunes femelles de 2020. Ces couleurs cendrées qu'il a porté à bout de bras depuis de nombreuses années dans notre région 1 venaient à l'origine de l'élevage d'Alain CARRETTE, complété à l'occasion de certains échanges ou acquisitions lors de déplacements en Alsace notamment. J'espère que la réussite sera là de mon côté avec le bon niveau de cette souche et que cela m'aidera à progresser, notamment en jaune cendré, et surtout maintenir ces couleurs dans notre région. Merci encore Gilles, j'ai vraiment apprécié ton geste comme beaucoup d'autres d'ailleurs.

Pour cette saison 2021, il dispose encore de quelques couples en bleu sans barre, bleu écaillé et bleu barré noir, tous bien typés assez courts avec un plumage bien serré. Je ne suis donc pas surpris de ses bons résultats obtenus à notre dernier régional 2021 de Neufchatel en Bray (76).

Peut-être que la relève est assurée...... vous pouvez apprécier Gilles dans ses volières avec son petit fils.

Son élevage est maintenant composé d'une dizaine de couples en strasser et mondain ainsi que 2 ou 3 couples en texan.

Gilles dispose de trois volières distinctes et ses sujets ont régulièrement l'opportunité d'être libérés pour une petite promenade dans cet ancien corps de ferme. Gilles a mené une double activité tout au long de sa carrière professionnel avec son métier de tailleur de pierre d'une part, et le maintien d'une petite activité agricole qui venait de ses beaux parents avec quelques moutons et là aussi avec une exigence de qualité de ses sujets, d'autre part.

Pour son élevage de pigeons, la nourriture est essentiellement à base de blé, maïs, accompagné d'un mélange de bonne qualité. Sont mis à disposition également des blocs minéraux indispensables à l'équilibre des pigeons et régulièrement des vitamines dans l'eau de boisson. Il dispose de sa petite panoplie de solutions en cas de problème.

Merci à Gilles et Madame GRIS pour votre hospitalité. Cela a toujours été un réel plaisir pour moi de passer quelques bons moments d'échanges devant les cages avec vous lors de notre beau Championnat de la région 1.



Grilles GRIS et Thierry MOITTIE



Les 3 races cohabitent : mondains, texans et strassers



Mâle adulte bleu sans barre



Femelle jeune bleue barrée noir









À gauche : la relève est assurée. Gilles et son petit-fils

Ci dessous : les derniers rouges et jaunes cendrés avant leur départ chez Thierry Ses mondains sont de qualité aussi









championnat régional 6 à St Cernin en octobre 2021



Un hommage mérité pour Francesco SOMMOVIGO. De gauche à droite : Franck BOURROUX, Joël BAYON, Pierre BICHON, Pascal MEAILLE, Maurice LASSALE, Francesco SOMMOVIGO, Charles POTIER, Pierre TABOURIN, Didier

HECK, Jean-Louis GINIOUX.



À gauche : Le trophée superchampion restera chez Joël BAYON pendant un an

En bas à gauche :Pierre BICHON, champion de France en pigeon frisé.

Ci dessous : Didier HECK, champion de France avec des poules New-Hampshire

En bas à droite : 48 ans d'élevage du strasser pour Francesco SOMMOVIGO! Ci dessous : Jean-Louis GINIOUX et Sébastien HERMET ont inauguré leur premier championnat!





photos: Joël BAYON

Ci dessus : trophée adulte chez Christian ROY







championnat régional 6 - St Cernin - octobre 2021

Strasser bleu sans barre	Strasser bleu écaillé	Strasser bleu maillé blanc	Strasser noir liseré	Strasser de Moravie noir
n° cage note	n° cage note	n° cage note	n° cage note	n° cage note
433 95 M BAYON Joël	447 92 M JEUX Christian	48 € 462 92 M TABOURIN Pierre	543 93 M MABRU Laurent	512 97 M BAYON Joël 18 €
434 96 M JEUX Christian	48 € 448 96 M JEUX Christian	463 96 M TABOURIN Pierre	544 95 M MABRU Laurent	513 93 M BAYON Joël 18 €
435 94 F BAYON Joël	449 94 M JEUX Christian	464 93 M TABOURIN Pierre	545 94 M MABRU Laurent	514 96 M POTIER Charles
436 96 F BAYON Joël	450 96 F JEUX Christian	465 96 M TABOURIN Pierre	546 96 M MABRU Laurent	515 95 F BAYON Joël 24 €
437 93 F JEUX Christian	451 95 F JEUX Christian	466 93 M TABOURIN Pierre	547 93 M MABRU Laurent	516 96 F BAYON Joël 24 €
473 élim M HERMET Sébastien	452 94 F JEUX Christian	467 94 F TABOURIN Pierre	548 95 M GINIOUX Jean-Louis	
474 94 M HERMET Sébastien	453 97 F JEUX Christian	468 94 F TABOURIN Pierre	549 93 F MABRU Laurent	Strasser de Moravie rouge
475 93 M HERMET Sébastien	454 95 F MEAILLE Pascal	469 95 F TABOURIN Pierre	550 94 F MABRU Laurent	n° cage note
476 93 F HERMET Sébastien	455 94 M MEAILLE Pascal	470 95 F TABOURIN Pierre	551 94 F MABRU Laurent	521 95 M BEC Jean-Pierre
477 93 F HERMET Sébastien	456 95 M MEAILLE Pascal	471 93 F TABOURIN Pierre	552 95 F MABRU Laurent	522 94 F BEC Jean-Pierre
478 93 F HERMET Sébastien	457 92 M MEAILLE Pascal	472 94 F TABOURIN Pierre	553 96 F MABRU Laurent	523 94 F BEC Jean-Pierre
479 94 F HERMET Sébastien	458 92 M MEAILLE Pascal	26 €		
480 95 F HERMET Sébastien	459 95 F MEAILLE Pascal	Strasser noir	Strasser rouge liseré	Strasser de Moravie rouge cendré barré
481 95 F HERMET Sébastien		n° cage note	n° cage	n° cage note
482 93 F HERMET Sébastien	Strasser bleu écaillé foncé	533 95 M JEUX Christian	569 93 M MABRU Laurent	529 93 M ROY Christian
	n° cage note	534 96 M JEUX Christian	570 92 M MABRU Laurent	530 96 M ROY Christian
Strasser bleu barré noir	460 92 M MEAILLE Pascal	26 € 535 92 M JEUX Christian 36 €	571 93 M MABRU Laurent	531 96 F ROY Christian
n° cage note	461 92 M MEAILLE Pascal	26 € 536 95 M JEUX Christian	572 95 M MABRU Laurent	532 94 F ROY Christian
439 92 M MEAILLE Pascal		537 95 F JEUX Christian	573 94 M MABRU Laurent	
440 93 M MEAILLE Pascal	Strasser rouge cendré écaillé	538 96 F JEUX Christian	574 95 F MABRU Laurent	Strasser de Moravie jaune cendré écaillé
441 96 M BAYON Joël	n° cage note	539 93 F JEUX Christian 36 €	575 93 F MABRU Laurent	n° cage note
442 95 M BAYON Joël	579 abs M LASSALE Maurice	540 92 F JEUX Christian	576 95 F MABRU Laurent	519 94 F LASSALE Maurice
443 93 F MEAILLE Pascal	580 97 M ROY Christian	541 97 F JEUX Christian	577 94 F MABRU Laurent	520 95 F LASSALE Maurice
444 94 F BAYON Joël	581 95 F LASSALE Maurice	542 93 F JEUX Christian	578 93 F MABRU Laurent	
445 96 F BAYON Joël	582 94 F LASSALE Maurice			Strasser de Moravie noir barré blanc
446 92 F BAYON Joël	36 € 583 94 F LASSALE Maurice	Strasser jaune	Strasser bleu barré blanc	n° cage note
	584 abs F LASSALE Maurice	n° cage note	n° cage note	517 93 M JEUX Christian
Strasser rouge		483 94 M MOTTET Marcel	427 93 M HERMET Guy	30 € 518 95 F JEUX Christian
n° cage note	Strasser rouge cendré barré	484 93 M MOTTET Marcel	428 93 M HERMET Guy	30 €
554 96 M BEC Jean-Pierre	n° cage note	485 93 M MOTTET Marcel	429 94 F HERMET Guy	30 € Strasser de Moravie noir liseré
555 94 M BEC Jean-Pierre	585 96 M LASSALE Maurice	486 96 M TABOURIN Pierre	430 90 F HERMET Guy	30 € n° cage note
556 94 M BEC Jean-Pierre	586 94 M LASSALE Maurice	487 92 M POTIER Charles	431 93 F HERMET Guy	30 € 497 93 M MABRU Laurent
557 95 M BEC Jean-Pierre	587 95 M ROY Christian	488 95 F MOTTET Marcel 30 €	432 abs F HERMET Guy	30 € 498 96 M MABRU Laurent
558 93 M BEC Jean-Pierre	588 93 M ROY Christian	489 92 F MOTTET Marcel		499 92 M MABRU Laurent
559 93 M BEC Jean-Pierre	589 95 F LASSALE Maurice	490 94 F MOTTET Marcel	Strasser bleu clair barré blanc	500 93 M MABRU Laurent
560 94 M BEC Jean-Pierre	590 95 F LASSALE Maurice	30 € 491 93 F POTIER Charles	n° cage note	501 94 M MABRU Laurent
561 élim M LASSALE Maurice	591 94 F LASSALE Maurice	30 € 492 94 F POTIER Charles	438 95 M HERMET Guy	30 € 502 95 F MABRU Laurent
562 93 M LASSALE Maurice	592 96 F ROY Christian	493 96 F POTIER Charles		503 92 F MABRU Laurent
563 94 F BEC Jean-Pierre	593 abs F ROY Christian	494 95 F POTIER Charles	Strasser de Moravie rouge liseré	504 92 F MABRU Laurent
564 95 F BEC Jean-Pierre	594 96 F ROY Christian		n° cage note	505 93 F MABRU Laurent
565 94 F BEC Jean-Pierre	595 93 F GINIOUX Jean-Louis	Strasser jaune cendré écaillé	524 93 M MABRU Laurent	506 95 F MABRU Laurent
566 élim F BEC Jean-Pierre	596 92 F GINIOUX Jean-Louis	30 € n° cage note	525 95 M MABRU Laurent	507 96 M MOTTET Marcel
567 95 F BEC Jean-Pierre	597 96 F GINIOUX Jean-Louis	495 90 F LASSALE Maurice	526 92 F MABRU Laurent	508 96 F MOTTET Marcel
568 96 F LASSALE Maurice		496 90 F LASSALE Maurice	527 95 F MABRU Laurent	509 92 F MOTTET Marcel
			528 93 F MABRU Laurent	510 94 F MOTTET Marcel
				511 96 F MOTTET Marcel 30 €
	championnat région	al 1 – Neuchatel en Bray – novemb	re 2021	
	5p. 5	and the desiration on Endy more in the		
Strasser bleu sans barre	Strasser bleu sans barre	Strasser rouge	Strasser rouge cendré sans barre	Strasser noir liseré
n° cage note	n° cage note	n° cage note	n° cage note	n° cage note
950 96 MA MORTAGNE Christian	975 96 FJ MORTAGNE Christian	931 92 MA DUVAL Eric	988 94 MJ élevage NAJAR-SOMMOVIGO	· ·
951 95 MA HURE Yves	976 94 FJ MORTAGNE Christian	932 95 MA DUVAL Eric	989 abs MJ élevage NAJAR-SOMMOVIGO	
952 94 MA DELOISON Gaylor		933 92 MA DUVAL Eric	100 and 100 clovage 14/10/11-00/11/11/10/10/10/10/10/10/10/10/10/10/1	- IOOL OL WALKING UCGITINGIE
953 91 MA MOITTIE Thierry	9// 94 F.I MUTTIF INERN			1003 93 M.I WARMFI Jean-Marie
,	977 94 FJ MOITTIE Thierry		Strasser rouge cendré barré	1003 93 MJ WARMEL Jean-Marie
954 96 MA MORTAGNE Christian	•	934 91 MJ DUVAL Eric	Strasser rouge cendré barré	1004 92 FA WARMEL Jean-Marie
954 96 MA MORTAGNE Christian 955 91 M.I MOITTIE Thierry	Strasser bleu écaillé	934 91 MJ DUVAL Eric 935 92 FA DUVAL Eric	n° cage note	1004 92 FA WARMEL Jean-Marie 1005 92 FJ WARMEL Jean-Marie
955 91 MJ MOITTIE Thierry	Strasser bleu écaillé n° cage note	934 91 MJ DUVAL Eric	n° cage note 990 93 MJ élevage NAJAR-SOMMOVIGO	1004 92 FA WARMEL Jean-Marie 1005 92 FJ WARMEL Jean-Marie D 1006 91 FJ WARMEL Jean-Marie
955 91 MJ MOITTIE Thierry 956 95 MJ DELOISON Gaylor	Strasser bleu écaillé n° cage note 978 96 MA MORTAGNE Christian	934 91 MJ DUVAL Eric 935 92 FA DUVAL Eric 936 91 FJ DUVAL Eric	n° cage note	1004 92 FA WARMEL Jean-Marie 1005 92 FJ WARMEL Jean-Marie 1006 91 FJ WARMEL Jean-Marie
955 91 MJ MOITTIE Thierry 956 95 MJ DELOISON Gaylor 957 94 MJ MORTAGNE Christian	Strasser bleu écaillé n° cage note 978 96 MA MORTAGNE Christian 30 € 979 93 MA HURE Yves	934 91 MJ DUVAL Eric 935 92 FA DUVAL Eric 936 91 FJ DUVAL Eric Strasser bleu barré noir	n° cage note 990 93 MJ élevage NAJAR-SOMMOVIGO 991 93 FJ élevage NAJAR-SOMMOVIGO	1004 92 FA WARMEL Jean-Marie 1005 92 FJ WARMEL Jean-Marie 0 1006 91 FJ WARMEL Jean-Marie 0 Strasser rouge cendré foncé (AOC)
955 91 MJ MOITTIE Thierry 956 95 MJ DELOISON Gaylor 957 94 MJ MORTAGNE Christian 958 94 MJ MORTAGNE Christian	Strasser bleu écaillé n° cage note 978 96 MA MORTAGNE Christian 30 € 979 93 MA HURE Yves 980 94 MA HURE Yves	934 91 MJ DUVAL Eric 935 92 FA DUVAL Eric 936 91 FJ DUVAL Eric Strasser bleu barré noir n° cage note	n° cage note 990 93 MJ élevage NAJAR-SOMMOVIGO 991 93 FJ élevage NAJAR-SOMMOVIGO Strasser rouge cendré écaillé	1004 92 FA WARMEL Jean-Marie 1005 92 FJ WARMEL Jean-Marie 1006 91 FJ WARMEL Jean-Marie Strasser rouge cendré foncé (AOC) n° cage note
955 91 MJ MOITTIE Thierry 956 95 MJ DELOISON Gaylor 957 94 MJ MORTAGNE Christian 958 94 MJ MORTAGNE Christian 959 90 MJ GRIS Gilles	Strasser bleu écaillé n° cage note 978 96 MA MORTAGNE Christian 30 € 979 93 MA HURE Yves 980 94 MA HURE Yves 30 € 981 95 MJ MORTAGNE Christian	934 91 MJ DUVAL Eric 935 92 FA DUVAL Eric 936 91 FJ DUVAL Eric Strasser bleu barré noir n° cage note 937 94 MA HURE Yves	n° cage note 990 93 MJ élevage NAJAR-SOMMOVIGO 991 93 FJ élevage NAJAR-SOMMOVIGO Strasser rouge cendré écaillé n° cage note	1004 92 FA WARMEL Jean-Marie 1005 92 FJ WARMEL Jean-Marie 1006 91 FJ WARMEL Jean-Marie Strasser rouge cendré foncé (AOC) n° cage note 1007 96 MJ DUVAL Eric
955 91 MJ MOITTIE Thierry 956 95 MJ DELOISON Gaylor 957 94 MJ MORTAGNE Christian 958 94 MJ MORTAGNE Christian 959 90 MJ GRIS Gilles 960 93 MJ HURE Yves	Strasser bleu écaillé n° cage note 978 96 MA MORTAGNE Christian 30 € 979 93 MA HURE Yves 980 94 MA HURE Yves 30 € 981 95 MJ MORTAGNE Christian 982 92 FA MOITTIE Thierry	934 91 MJ DUVAL Eric 935 92 FA DUVAL Eric 936 91 FJ DUVAL Eric Strasser bleu barré noir n° cage note 937 94 MA HURE Yves 938 95 MA MOITTIE Thierry	n° cage note 990 93 MJ élevage NAJAR-SOMMOVIGO 991 93 FJ élevage NAJAR-SOMMOVIGO Strasser rouge cendré écaillé n° cage note 992 93 MJ élevage NAJAR-SOMMOVIGO	1004 92 FA WARMEL Jean-Marie 1005 92 FJ WARMEL Jean-Marie 1006 91 FJ WARMEL Jean-Marie Strasser rouge cendré foncé (AOC) n° cage note 1007 96 MJ DUVAL Eric 1008 94 MJ DUVAL Eric
955 91 MJ MOITTIE Thierry 956 95 MJ DELOISON Gaylor 957 94 MJ MORTAGNE Christian 958 94 MJ MORTAGNE Christian 959 90 MJ GRIS Gilles 960 93 MJ HURE Yves 961 91 MJ HURE Yves	Strasser bleu écaillé n° cage note 978 96 MA MORTAGNE Christian 30 € 979 93 MA HURE Yves 980 94 MA HURE Yves 30 € 981 95 MJ MORTAGNE Christian 982 92 FA MOITTIE Thierry 983 94 FA MOITTIE Thierry	934 91 MJ DUVAL Eric 935 92 FA DUVAL Eric 936 91 FJ DUVAL Eric Strasser bleu barré noir n° cage note 937 94 MA HURE Yves 938 95 MA MOITTIE Thierry 939 95 MA HURE Yves	n° cage note 990 93 MJ élevage NAJAR-SOMMOVIGO 991 93 FJ élevage NAJAR-SOMMOVIGO Strasser rouge cendré écaillé n° cage note 992 93 MJ élevage NAJAR-SOMMOVIGO 993 92 FJ élevage NAJAR-SOMMOVIGO	1004 92 FA WARMEL Jean-Marie 1005 92 FJ WARMEL Jean-Marie 1006 91 FJ WARMEL Jean-Marie Strasser rouge cendré foncé (AOC) n° cage note 1007 96 MJ DUVAL Eric 1008 94 MJ DUVAL Eric
955 91 MJ MOITTIE Thierry 956 95 MJ DELOISON Gaylor 957 94 MJ MORTAGNE Christian 958 94 MJ MORTAGNE Christian 959 90 MJ GRIS Gilles 960 93 MJ HURE Yves 961 91 MJ HURE Yves 962 95 MJ MORTAGNE Christian	Strasser bleu écaillé n° cage note 978 96 MA MORTAGNE Christian 30 € 979 93 MA HURE Yves 980 94 MA HURE Yves 30 € 981 95 MJ MORTAGNE Christian 982 92 FA MOITTIE Thierry 983 94 FA MOITTIE Thierry 984 92 FA HURE Yves	934 91 MJ DUVAL Eric 935 92 FA DUVAL Eric 936 91 FJ DUVAL Eric Strasser bleu barré noir n° cage note 937 94 MA HURE Yves 938 95 MA MOITTIE Thierry 939 95 MA HURE Yves 940 95 MJ HURE Yves	n° cage note 990 93 MJ élevage NAJAR-SOMMOVIGO 991 93 FJ élevage NAJAR-SOMMOVIGO Strasser rouge cendré écaillé n° cage note 992 93 MJ élevage NAJAR-SOMMOVIGO 993 92 FJ élevage NAJAR-SOMMOVIGO 994 96 FJ élevage NAJAR-SOMMOVIGO	1004 92 FA WARMEL Jean-Marie 1005 92 FJ WARMEL Jean-Marie 1006 91 FJ WARMEL Jean-Marie Strasser rouge cendré foncé (AOC) n° cage note 1007 96 MJ DUVAL Eric 1008 94 MJ DUVAL Eric 0 Strasser de Moravie noir barré blanc
955 91 MJ MOITTIE Thierry 956 95 MJ DELOISON Gaylor 957 94 MJ MORTAGNE Christian 958 94 MJ MORTAGNE Christian 959 90 MJ GRIS Gilles 960 93 MJ HURE Yves 961 91 MJ HURE Yves 962 95 MJ MORTAGNE Christian 963 96 MJ HURE Yves	Strasser bleu écaillé n° cage note 978 96 MA MORTAGNE Christian 30 € 979 93 MA HURE Yves 980 94 MA HURE Yves 30 € 981 95 MJ MORTAGNE Christian 982 92 FA MOITTIE Thierry 983 94 FA MOITTIE Thierry 984 92 FA HURE Yves 985 96 FJ MORTAGNE Christian	934 91 MJ DUVAL Eric 935 92 FA DUVAL Eric 936 91 FJ DUVAL Eric Strasser bleu barré noir n° cage note 937 94 MA HURE Yves 938 95 MA MOITTIE Thierry 939 95 MA HURE Yves 940 95 MJ HURE Yves 941 95 MJ HURE Yves	n° cage note 990 93 MJ élevage NAJAR-SOMMOVIGO 991 93 FJ élevage NAJAR-SOMMOVIGO Strasser rouge cendré écaillé n° cage note 992 93 MJ élevage NAJAR-SOMMOVIGO 993 92 FJ élevage NAJAR-SOMMOVIGO 994 96 FJ élevage NAJAR-SOMMOVIGO 995 abs FJ élevage NAJAR-SOMMOVIGO	1004 92 FA WARMEL Jean-Marie 1005 92 FJ WARMEL Jean-Marie 1006 91 FJ WARMEL Jean-Marie Strasser rouge cendré foncé (AOC) n° cage note 1007 96 MJ DUVAL Eric 1008 94 MJ DUVAL Eric 0 Strasser de Moravie noir barré blanc 0 n° cage note
955 91 MJ MOITTIE Thierry 956 95 MJ DELOISON Gaylor 957 94 MJ MORTAGNE Christian 958 94 MJ MORTAGNE Christian 959 90 MJ GRIS Gilles 960 93 MJ HURE Yves 961 91 MJ HURE Yves 962 95 MJ MORTAGNE Christian 963 96 MJ HURE Yves 964 92 MJ GRIS Gilles	Strasser bleu écaillé n° cage note 978 96 MA MORTAGNE Christian 30 € 979 93 MA HURE Yves 980 94 MA HURE Yves 30 € 981 95 MJ MORTAGNE Christian 982 92 FA MOITTIE Thierry 984 92 FA HURE Yves 985 96 FJ MORTAGNE Christian 30 € 986 92 FJ GRIS Gilles	934 91 MJ DUVAL Eric 935 92 FA DUVAL Eric 936 91 FJ DUVAL Eric Strasser bleu barré noir n° cage note 937 94 MA HURE Yves 938 95 MA MOITTIE Thierry 939 95 MJ HURE Yves 940 95 MJ HURE Yves 941 95 MJ HURE Yves 941 95 MJ HURE Yves	n° cage note 990 93 MJ élevage NAJAR-SOMMOVIGO 991 93 FJ élevage NAJAR-SOMMOVIGO Strasser rouge cendré écaillé n° cage note 992 93 MJ élevage NAJAR-SOMMOVIGO 993 92 FJ élevage NAJAR-SOMMOVIGO 994 96 FJ élevage NAJAR-SOMMOVIGO	1004 92 FA WARMEL Jean-Marie 1005 92 FJ WARMEL Jean-Marie 1006 91 FJ WARMEL Jean-Marie Strasser rouge cendré foncé (AOC) n° cage note 1007 96 MJ DUVAL Eric 1008 94 MJ DUVAL Eric O Strasser de Moravie noir barré blanc n° cage note 923 élim MJ WARMEL Jean-Marie
955 91 MJ MOITTIE Thierry 956 95 MJ DELOISON Gaylor 957 94 MJ MORTAGNE Christian 958 94 MJ MORTAGNE Christian 959 90 MJ GRIS Gilles 960 93 MJ HURE Yves 961 91 MJ HURE Yves 962 95 MJ MORTAGNE Christian 963 96 MJ HURE Yves 964 92 MJ GRIS Gilles 965 95 FA HURE Yves	Strasser bleu écaillé n° cage note 978 96 MA MORTAGNE Christian 30 € 979 93 MA HURE Yves 980 94 MA HURE Yves 30 € 981 95 MJ MORTAGNE Christian 982 92 FA MOITTIE Thierry 984 92 FA HURE Yves 985 96 FJ MORTAGNE Christian 30 € 986 92 FJ GRIS Gilles 987 92 FJ MOITTIE Thierry	934 91 MJ DUVAL Eric 935 92 FA DUVAL Eric 936 91 FJ DUVAL Eric Strasser bleu barré noir n° cage note 937 94 MA HURE Yves 938 95 MA MOITTIE Thierry 939 95 MJ HURE Yves 940 95 MJ HURE Yves 941 95 MJ HURE Yves 941 95 MJ HURE Yves 942 94 MJ MOITTIE Thierry 943 94 MJ HURE Yves	n° cage note 990 93 MJ élevage NAJAR-SOMMOVIGO 991 93 FJ élevage NAJAR-SOMMOVIGO Strasser rouge cendré écaillé n° cage note 992 93 MJ élevage NAJAR-SOMMOVIGO 993 92 FJ élevage NAJAR-SOMMOVIGO 994 96 FJ élevage NAJAR-SOMMOVIGO 995 abs FJ élevage NAJAR-SOMMOVIGO 996 abs FJ élevage NAJAR-SOMMOVIGO	1004 92 FA WARMEL Jean-Marie 1005 92 FJ WARMEL Jean-Marie 1006 91 FJ WARMEL Jean-Marie Strasser rouge cendré foncé (AOC) n° cage note 1007 96 MJ DUVAL Eric 1008 94 MJ DUVAL Eric 0 Strasser de Moravie noir barré blanc 0 n° cage note
955 91 MJ MOITTIE Thierry 956 95 MJ DELOISON Gaylor 957 94 MJ MORTAGNE Christian 958 94 MJ MORTAGNE Christian 959 90 MJ GRIS Gilles 960 93 MJ HURE Yves 961 91 MJ HURE Yves 962 95 MJ MORTAGNE Christian 963 96 MJ HURE Yves 964 92 MJ GRIS Gilles 965 95 FA HURE Yves 966 95 FA DELOISON Gaylor	Strasser bleu écaillé n° cage note 978 96 MA MORTAGNE Christian 30 € 979 93 MA HURE Yves 980 94 MA HURE Yves 30 € 981 95 MJ MORTAGNE Christian 982 92 FA MOITTIE Thierry 984 92 FA HURE Yves 985 96 FJ MORTAGNE Christian 30 € 986 92 FJ GRIS Gilles	934 91 MJ DUVAL Eric 935 92 FA DUVAL Eric 936 91 FJ DUVAL Eric Strasser bleu barré noir n° cage note 937 94 MA HURE Yves 938 95 MA MOITTIE Thierry 939 95 MJ HURE Yves 940 95 MJ HURE Yves 941 95 MJ HURE Yves 30 € 942 94 MJ MOITTIE Thierry 943 94 MJ HURE Yves 944 95 MJ HURE Yves	n° cage note 990 93 MJ élevage NAJAR-SOMMOVIGO 991 93 FJ élevage NAJAR-SOMMOVIGO Strasser rouge cendré écaillé n° cage note 992 93 MJ élevage NAJAR-SOMMOVIGO 993 92 FJ élevage NAJAR-SOMMOVIGO 994 96 FJ élevage NAJAR-SOMMOVIGO 995 abs FJ élevage NAJAR-SOMMOVIGO 996 abs FJ élevage NAJAR-SOMMOVIGO 996 abs FJ élevage NAJAR-SOMMOVIGO Strasser rouge cendré écaillé foncé	1004 92 FA WARMEL Jean-Marie 1005 92 FJ WARMEL Jean-Marie 1006 91 FJ WARMEL Jean-Marie Strasser rouge cendré foncé (AOC) n° cage note 1007 96 MJ DUVAL Eric 1008 94 MJ DUVAL Eric 0 Strasser de Moravie noir barré blanc 0 n° cage note 923 élim MJ WARMEL Jean-Marie 924 92 FJ WARMEL Jean-Marie
955 91 MJ MOITTIE Thierry 956 95 MJ DELOISON Gaylor 957 94 MJ MORTAGNE Christian 958 94 MJ MORTAGNE Christian 959 90 MJ GRIS Gilles 960 93 MJ HURE Yves 961 91 MJ HURE Yves 962 95 MJ MORTAGNE Christian 963 96 MJ HURE Yves 964 92 MJ GRIS Gilles 965 95 FA HURE Yves 966 95 FA DELOISON Gaylor 967 90 FA DELOISON Gaylor	Strasser bleu écaillé n° cage note 978 96 MA MORTAGNE Christian 30 € 979 93 MA HURE Yves 980 94 MA HURE Yves 30 € 981 95 MJ MORTAGNE Christian 982 92 FA MOITTIE Thierry 984 92 FA HURE Yves 985 96 FJ MORTAGNE Christian 30 € 986 92 FJ GRIS Gilles 987 92 FJ MOITTIE Thierry 1000 96 FJ MORTAGNE Christian	934 91 MJ DUVAL Eric 935 92 FA DUVAL Eric 936 91 FJ DUVAL Eric Strasser bleu barré noir n° cage note 937 94 MA HURE Yves 938 95 MA MOITTIE Thierry 939 95 MA HURE Yves 940 95 MJ HURE Yves 941 95 MJ HURE Yves 941 95 MJ HURE Yves 942 94 MJ MOITTIE Thierry 943 94 MJ HURE Yves 944 95 MJ HURE Yves 944 95 MJ HURE Yves 945 95 FJ MOITTIE Thierry	n° cage note 990 93 MJ élevage NAJAR-SOMMOVIGO 991 93 FJ élevage NAJAR-SOMMOVIGO Strasser rouge cendré écaillé n° cage note 992 93 MJ élevage NAJAR-SOMMOVIGO 993 92 FJ élevage NAJAR-SOMMOVIGO 994 96 FJ élevage NAJAR-SOMMOVIGO 995 abs FJ élevage NAJAR-SOMMOVIGO 996 abs FJ élevage NAJAR-SOMMOVIGO Strasser rouge cendré écaillé foncé n° cage note	1004 92 FA WARMEL Jean-Marie 1005 92 FJ WARMEL Jean-Marie 1006 91 FJ WARMEL Jean-Marie Strasser rouge cendré foncé (AOC) n° cage note 1007 96 MJ DUVAL Eric 1008 94 MJ DUVAL Eric O Strasser de Moravie noir barré blanc n° cage note 923 élim MJ WARMEL Jean-Marie
955 91 MJ MOITTIE Thierry 956 95 MJ DELOISON Gaylor 957 94 MJ MORTAGNE Christian 958 94 MJ MORTAGNE Christian 959 90 MJ GRIS Gilles 960 93 MJ HURE Yves 961 91 MJ HURE Yves 962 95 MJ MORTAGNE Christian 963 96 MJ HURE Yves 964 92 MJ GRIS Gilles 965 95 FA HURE Yves 966 95 FA DELOISON Gaylor 967 90 FA DELOISON Gaylor 968 95 FA MORTAGNE Christian	Strasser bleu écaillé n° cage note 978 96 MA MORTAGNE Christian 30 € 979 93 MA HURE Yves 980 94 MA HURE Yves 30 € 981 95 MJ MORTAGNE Christian 982 92 FA MOITTIE Thierry 984 92 FA HURE Yves 985 96 FJ MORTAGNE Christian 30 € 986 92 FJ GRIS Gilles 987 92 FJ MOITTIE Thierry	934 91 MJ DUVAL Eric 935 92 FA DUVAL Eric 936 91 FJ DUVAL Eric Strasser bleu barré noir n° cage note 937 94 MA HURE Yves 938 95 MA MOITTIE Thierry 939 95 MA HURE Yves 940 95 MJ HURE Yves 941 95 MJ HURE Yves 941 95 MJ HURE Yves 942 94 MJ MOITTIE Thierry 943 94 MJ HURE Yves 944 95 MJ HURE Yves 945 95 FJ MOITTIE Thierry 946 95 FJ MOITTIE Thierry	n° cage note 990 93 MJ élevage NAJAR-SOMMOVIGO 991 93 FJ élevage NAJAR-SOMMOVIGO Strasser rouge cendré écaillé n° cage note 992 93 MJ élevage NAJAR-SOMMOVIGO 993 92 FJ élevage NAJAR-SOMMOVIGO 994 96 FJ élevage NAJAR-SOMMOVIGO 995 abs FJ élevage NAJAR-SOMMOVIGO 996 abs FJ élevage NAJAR-SOMMOVIGO 996 abs FJ élevage NAJAR-SOMMOVIGO Strasser rouge cendré écaillé foncé n° cage note 997 92 FJ MOITTIE Thierry	1004 92 FA WARMEL Jean-Marie 1005 92 FJ WARMEL Jean-Marie 1006 91 FJ WARMEL Jean-Marie Strasser rouge cendré foncé (AOC) n° cage note 1007 96 MJ DUVAL Eric 1008 94 MJ DUVAL Eric 100 Strasser de Moravie noir barré blanc 100 n° cage note 100 923 élim MJ WARMEL Jean-Marie 100 924 92 FJ WARMEL Jean-Marie 100 Strasser de Moravie noir liseré 100 n° cage note 100 923 élim MJ WARMEL Jean-Marie 100 924 92 FJ WARMEL Jean-Marie
955 91 MJ MOITTIE Thierry 956 95 MJ DELOISON Gaylor 957 94 MJ MORTAGNE Christian 958 94 MJ MORTAGNE Christian 959 90 MJ GRIS Gilles 960 93 MJ HURE Yves 961 91 MJ HURE Yves 962 95 MJ MORTAGNE Christian 963 96 MJ HURE Yves 964 92 MJ GRIS Gilles 965 95 FA HURE Yves 966 95 FA DELOISON Gaylor 967 90 FA DELOISON Gaylor	Strasser bleu écaillé n° cage note 978 96 MA MORTAGNE Christian 30 € 979 93 MA HURE Yves 980 94 MA HURE Yves 30 € 981 95 MJ MORTAGNE Christian 982 92 FA MOITTIE Thierry 984 92 FA HURE Yves 985 96 FJ MORTAGNE Christian 30 € 986 92 FJ GRIS Gilles 987 92 FJ MOITTIE Thierry 1000 96 FJ MORTAGNE Christian	934 91 MJ DUVAL Eric 935 92 FA DUVAL Eric 936 91 FJ DUVAL Eric Strasser bleu barré noir n° cage note 937 94 MA HURE Yves 938 95 MA MOITTIE Thierry 939 95 MA HURE Yves 940 95 MJ HURE Yves 941 95 MJ HURE Yves 941 95 MJ HURE Yves 942 94 MJ MOITTIE Thierry 943 94 MJ HURE Yves 944 95 MJ HURE Yves 944 95 MJ HURE Yves 945 95 FJ MOITTIE Thierry	n° cage note 990 93 MJ élevage NAJAR-SOMMOVIGO 991 93 FJ élevage NAJAR-SOMMOVIGO Strasser rouge cendré écaillé n° cage note 992 93 MJ élevage NAJAR-SOMMOVIGO 993 92 FJ élevage NAJAR-SOMMOVIGO 994 96 FJ élevage NAJAR-SOMMOVIGO 995 abs FJ élevage NAJAR-SOMMOVIGO 996 abs FJ élevage NAJAR-SOMMOVIGO 996 abs FJ élevage NAJAR-SOMMOVIGO Strasser rouge cendré écaillé foncé n° cage note 997 92 FJ MOITTIE Thierry	1004 92 FA WARMEL Jean-Marie 1005 92 FJ WARMEL Jean-Marie 1006 91 FJ WARMEL Jean-Marie Strasser rouge cendré foncé (AOC) n° cage note 1007 96 MJ DUVAL Eric 1008 94 MJ DUVAL Eric 0 1008 94 MJ DUVAL Eric 0 Strasser de Moravie noir barré blanc 0 n° cage note 923 élim MJ WARMEL Jean-Marie 924 92 FJ WARMEL Jean-Marie Strasser de Moravie noir liseré
955 91 MJ MOITTIE Thierry 956 95 MJ DELOISON Gaylor 957 94 MJ MORTAGNE Christian 958 94 MJ MORTAGNE Christian 959 90 MJ GRIS Gilles 960 93 MJ HURE Yves 961 91 MJ HURE Yves 962 95 MJ MORTAGNE Christian 963 96 MJ HURE Yves 964 92 MJ GRIS Gilles 965 95 FA HURE Yves 966 95 FA DELOISON Gaylor 967 90 FA DELOISON Gaylor 968 95 FA MORTAGNE Christian	Strasser bleu écaillé n° cage note 978 96 MA MORTAGNE Christian 30 € 979 93 MA HURE Yves 980 94 MA HURE Yves 981 95 MJ MORTAGNE Christian 982 92 FA MOITTIE Thierry 984 92 FA HURE Yves 985 96 FJ MORTAGNE Christian 30 € 986 92 FJ GRIS Gilles 987 92 FJ MORTAGNE Christian Strasser noir	934 91 MJ DUVAL Eric 935 92 FA DUVAL Eric 936 91 FJ DUVAL Eric Strasser bleu barré noir n° cage note 937 94 MA HURE Yves 938 95 MA MOITTIE Thierry 939 95 MA HURE Yves 940 95 MJ HURE Yves 941 95 MJ HURE Yves 941 95 MJ HURE Yves 942 94 MJ MOITTIE Thierry 943 94 MJ HURE Yves 944 95 MJ HURE Yves 945 95 FJ MOITTIE Thierry 946 95 FJ MOITTIE Thierry	n° cage note 990 93 MJ élevage NAJAR-SOMMOVIGO 991 93 FJ élevage NAJAR-SOMMOVIGO Strasser rouge cendré écaillé n° cage note 992 93 MJ élevage NAJAR-SOMMOVIGO 993 92 FJ élevage NAJAR-SOMMOVIGO 994 96 FJ élevage NAJAR-SOMMOVIGO 995 abs FJ élevage NAJAR-SOMMOVIGO 996 abs FJ élevage NAJAR-SOMMOVIGO 996 abs FJ élevage NAJAR-SOMMOVIGO Strasser rouge cendré écaillé foncé n° cage note 997 92 FJ MOITTIE Thierry	1004 92 FA WARMEL Jean-Marie 1005 92 FJ WARMEL Jean-Marie 1006 91 FJ WARMEL Jean-Marie Strasser rouge cendré foncé (AOC) n° cage note 1007 96 MJ DUVAL Eric 1008 94 MJ DUVAL Eric 100 Strasser de Moravie noir barré blanc 100 n° cage note 100 923 élim MJ WARMEL Jean-Marie 100 924 92 FJ WARMEL Jean-Marie 100 Strasser de Moravie noir liseré 100 n° cage note 100 923 élim MJ WARMEL Jean-Marie 100 924 92 FJ WARMEL Jean-Marie
955 91 MJ MOITTIE Thierry 956 95 MJ DELOISON Gaylor 957 94 MJ MORTAGNE Christian 958 94 MJ MORTAGNE Christian 959 90 MJ GRIS Gilles 960 93 MJ HURE Yves 961 91 MJ HURE Yves 962 95 MJ MORTAGNE Christian 963 96 MJ HURE Yves 964 92 MJ GRIS Gilles 965 95 FA HURE Yves 966 95 FA DELOISON Gaylor 967 90 FA DELOISON Gaylor 968 95 FA MORTAGNE Christian 969 95 FJ MOITTIE Thierry	Strasser bleu écaillé n° cage note 978 96 MA MORTAGNE Christian 30 € 979 93 MA HURE Yves 980 94 MA HURE Yves 981 95 MJ MORTAGNE Christian 982 92 FA MOITTIE Thierry 984 92 FA HURE Yves 985 96 FJ MORTAGNE Christian 30 € 986 92 FJ GRIS Gilles 987 92 FJ MORTAGNE Christian Strasser noir n° cage note	934 91 MJ DUVAL Eric 935 92 FA DUVAL Eric 936 91 FJ DUVAL Eric Strasser bleu barré noir n° cage note 937 94 MA HURE Yves 938 95 MA MOITTIE Thierry 939 95 MA HURE Yves 940 95 MJ HURE Yves 941 95 MJ HURE Yves 941 95 MJ HURE Yves 30 € 942 94 MJ MOITTIE Thierry 943 94 MJ HURE Yves 944 95 MJ HURE Yves 944 95 MJ HURE Yves 945 95 FJ MOITTIE Thierry 946 95 FJ MOITTIE Thierry 947 93 FJ GRIS Gilles 30 €	n° cage note 990 93 MJ élevage NAJAR-SOMMOVIGO 991 93 FJ élevage NAJAR-SOMMOVIGO Strasser rouge cendré écaillé n° cage note 992 93 MJ élevage NAJAR-SOMMOVIGO 993 92 FJ élevage NAJAR-SOMMOVIGO 994 96 FJ élevage NAJAR-SOMMOVIGO 995 abs FJ élevage NAJAR-SOMMOVIGO 996 abs FJ élevage NAJAR-SOMMOVIGO Strasser rouge cendré écaillé foncé n° cage note 997 92 FJ MOITTIE Thierry	1004 92 FA WARMEL Jean-Marie 1005 92 FJ WARMEL Jean-Marie 1006 91 FJ WARMEL Jean-Marie Strasser rouge cendré foncé (AOC) n° cage note 1007 96 MJ DUVAL Eric 1008 94 MJ DUVAL Eric O Strasser de Moravie noir barré blanc n° cage note 923 élim MJ WARMEL Jean-Marie Strasser de Moravie noir liseré n° cage note 925 94 WARMEL Jean-Marie
955 91 MJ MOITTIE Thierry 956 95 MJ DELOISON Gaylor 957 94 MJ MORTAGNE Christian 958 94 MJ MORTAGNE Christian 959 90 MJ GRIS Gilles 960 93 MJ HURE Yves 961 91 MJ HURE Yves 962 95 MJ MORTAGNE Christian 963 96 MJ HURE Yves 964 92 MJ GRIS Gilles 965 95 FA HURE Yves 966 95 FA DELOISON Gaylor 967 90 FA DELOISON Gaylor 968 95 FA MORTAGNE Christian 969 95 FJ MOITTIE Thierry 970 96 FJ HURE Yves	Strasser bleu écaillé n° cage note 978 96 MA MORTAGNE Christian 30 € 979 93 MA HURE Yves 980 94 MA HURE Yves 981 95 MJ MORTAGNE Christian 982 92 FA MOITTIE Thierry 984 92 FA HURE Yves 985 96 FJ MORTAGNE Christian 30 € 986 92 FJ GRIS Gilles 987 92 FJ MORTAGNE Christian Strasser noir n° cage note 927 96 MA WARMEL Jean-Marie	934 91 MJ DUVAL Eric 935 92 FA DUVAL Eric 936 91 FJ DUVAL Eric Strasser bleu barré noir n° cage note 937 94 MA HURE Yves 938 95 MA MOITTIE Thierry 939 95 MA HURE Yves 940 95 MJ HURE Yves 941 95 MJ HURE Yves 941 95 MJ HURE Yves 30 € 942 94 MJ MOITTIE Thierry 943 94 MJ HURE Yves 944 95 MJ HURE Yves 944 95 MJ HURE Yves 945 95 FJ MOITTIE Thierry 946 95 FJ MOITTIE Thierry 947 93 FJ GRIS Gilles 30 €	n° cage note 990 93 MJ élevage NAJAR-SOMMOVIGO 991 93 FJ élevage NAJAR-SOMMOVIGO Strasser rouge cendré écaillé n° cage note 992 93 MJ élevage NAJAR-SOMMOVIGO 993 92 FJ élevage NAJAR-SOMMOVIGO 994 96 FJ élevage NAJAR-SOMMOVIGO 995 abs FJ élevage NAJAR-SOMMOVIGO 996 abs FJ élevage NAJAR-SOMMOVIGO Strasser rouge cendré écaillé foncé n° cage note 997 92 FJ MOITTIE Thierry Strasser jaune cendré écaillé	1004 92 FA WARMEL Jean-Marie 1005 92 FJ WARMEL Jean-Marie 1006 91 FJ WARMEL Jean-Marie Strasser rouge cendré foncé (AOC) n° cage note 1007 96 MJ DUVAL Eric 1008 94 MJ DUVAL Eric O Strasser de Moravie noir barré blanc n° cage note 923 élim MJ WARMEL Jean-Marie 924 92 FJ WARMEL Jean-Marie Strasser de Moravie noir liseré n° cage note 925 94 WARMEL Jean-Marie 926 95 WARMEL Jean-Marie
955 91 MJ MOITTIE Thierry 956 95 MJ DELOISON Gaylor 957 94 MJ MORTAGNE Christian 958 94 MJ MORTAGNE Christian 959 90 MJ GRIS Gilles 960 93 MJ HURE Yves 961 91 MJ HURE Yves 962 95 MJ MORTAGNE Christian 963 96 MJ HURE Yves 964 92 MJ GRIS Gilles 965 95 FA HURE Yves 966 95 FA DELOISON Gaylor 967 90 FA DELOISON Gaylor 968 95 FA MORTAGNE Christian 969 95 FJ MOITTIE Thierry 970 96 FJ HURE Yves 971 92 FJ MOITTIE Thierry	Strasser bleu écaillé n° cage note 978 96 MA MORTAGNE Christian 30 € 979 93 MA HURE Yves 980 94 MA HURE Yves 981 95 MJ MORTAGNE Christian 982 92 FA MOITTIE Thierry 984 92 FA HURE Yves 985 96 FJ MORTAGNE Christian 30 € 986 92 FJ MOITTIE Thierry 1000 96 FJ MORTAGNE Christian Strasser noir n° cage note 927 96 MA WARMEL Jean-Marie 928 95 MA WARMEL Jean-Marie	934 91 MJ DUVAL Eric 935 92 FA DUVAL Eric 936 91 FJ DUVAL Eric Strasser bleu barré noir n° cage note 937 94 MA HURE Yves 938 95 MA MOITTIE Thierry 939 95 MA HURE Yves 940 95 MJ HURE Yves 941 95 MJ HURE Yves 941 95 MJ HURE Yves 30 € 942 94 MJ MOITTIE Thierry 943 94 MJ HURE Yves 944 95 MJ HURE Yves 944 95 MJ HURE Yves 945 95 FJ MOITTIE Thierry 946 95 FJ MOITTIE Thierry 947 93 FJ GRIS Gilles 30 €	n° cage note 990 93 MJ élevage NAJAR-SOMMOVIGO 991 93 FJ élevage NAJAR-SOMMOVIGO Strasser rouge cendré écaillé n° cage note 992 93 MJ élevage NAJAR-SOMMOVIGO 993 92 FJ élevage NAJAR-SOMMOVIGO 994 96 FJ élevage NAJAR-SOMMOVIGO 995 abs FJ élevage NAJAR-SOMMOVIGO 996 abs FJ élevage NAJAR-SOMMOVIGO Strasser rouge cendré écaillé foncé n° cage note 997 92 FJ MOITTIE Thierry Strasser jaune cendré écaillé n° cage note	1004 92 FA WARMEL Jean-Marie 1005 92 FJ WARMEL Jean-Marie 1006 91 FJ WARMEL Jean-Marie Strasser rouge cendré foncé (AOC) n° cage note 1007 96 MJ DUVAL Eric 1008 94 MJ DUVAL Eric O Strasser de Moravie noir barré blanc n° cage note 923 élim MJ WARMEL Jean-Marie 924 92 FJ WARMEL Jean-Marie Strasser de Moravie noir liseré n° cage note 925 94 WARMEL Jean-Marie 926 95 WARMEL Jean-Marie
955 91 MJ MOITTIE Thierry 956 95 MJ DELOISON Gaylor 957 94 MJ MORTAGNE Christian 958 94 MJ MORTAGNE Christian 959 90 MJ GRIS Gilles 960 93 MJ HURE Yves 961 91 MJ HURE Yves 962 95 MJ MORTAGNE Christian 963 96 MJ HURE Yves 964 92 MJ GRIS Gilles 965 95 FA HURE Yves 966 95 FA DELOISON Gaylor 967 90 FA DELOISON Gaylor 968 95 FA MORTAGNE Christian 969 95 FJ MOITTIE Thierry 970 96 FJ HURE Yves 971 92 FJ MOITTIE Thierry 972 96 FJ GRIS Gilles	Strasser bleu écaillé n° cage note 978 96 MA MORTAGNE Christian 30 € 979 93 MA HURE Yves 980 94 MA HURE Yves 981 95 MJ MORTAGNE Christian 982 92 FA MOITTIE Thierry 983 94 FA MOITTIE Thierry 984 92 FA HURE Yves 985 96 FJ MORTAGNE Christian 30 € 986 92 FJ MOITTIE Thierry 1000 96 FJ MORTAGNE Christian Strasser noir n° cage note 927 96 MA WARMEL Jean-Marie 928 95 MA WARMEL Jean-Marie 30 € 929 95 FA WARMEL Jean-Marie	934 91 MJ DUVAL Eric 935 92 FA DUVAL Eric 936 91 FJ DUVAL Eric Strasser bleu barré noir n° cage note 937 94 MA HURE Yves 938 95 MA MOITTIE Thierry 939 95 MA HURE Yves 940 95 MJ HURE Yves 941 95 MJ HURE Yves 941 95 MJ HURE Yves 30 € 942 94 MJ MOITTIE Thierry 943 94 MJ HURE Yves 944 95 MJ HURE Yves 944 95 MJ HURE Yves 945 95 FJ MOITTIE Thierry 946 95 FJ MOITTIE Thierry 947 93 FJ GRIS Gilles 30 €	n° cage note 990 93 MJ élevage NAJAR-SOMMOVIGO 991 93 FJ élevage NAJAR-SOMMOVIGO Strasser rouge cendré écaillé n° cage note 992 93 MJ élevage NAJAR-SOMMOVIGO 993 92 FJ élevage NAJAR-SOMMOVIGO 994 96 FJ élevage NAJAR-SOMMOVIGO 995 abs FJ élevage NAJAR-SOMMOVIGO 996 abs FJ élevage NAJAR-SOMMOVIGO Strasser rouge cendré écaillé foncé n° cage note 997 92 FJ MOITTIE Thierry Strasser jaune cendré écaillé n° cage note 998 abs MJ élevage NAJAR-SOMMOVIGO	1004 92 FA WARMEL Jean-Marie 1005 92 FJ WARMEL Jean-Marie 1006 91 FJ WARMEL Jean-Marie Strasser rouge cendré foncé (AOC) n° cage note 1007 96 MJ DUVAL Eric 1008 94 MJ DUVAL Eric O Strasser de Moravie noir barré blanc n° cage note 923 élim MJ WARMEL Jean-Marie 924 92 FJ WARMEL Jean-Marie Strasser de Moravie noir liseré n° cage note 925 94 WARMEL Jean-Marie 926 95 WARMEL Jean-Marie

Strasser bleu sans barre		Strasse	r bleu s	ans barre		Str	asser	bleu barré noir		s	Strasse	r bleu écaillé		Stra	asser i	noir	
n° cage note		n° cage not	te			n° cage	note			n° cage	note			n° cage	note		
355 92 MA MORTAGNE Christian		421 96	6 FA	JEUX Christian	46 €	484	92	MA MORTAGNE Christian		549	95	MA WOIRIN Emmanuel		609	96	MA JEUX Christian	
356 94 MA CASTANET Daniel		422 95	5 FA	BAYON Joël		485	94	MA PADOVANI Christian		550	92	MA WOIRIN Emmanuel		610	94	MA BRAULT Grégory	
357 95 MA BAYON Joël		423 94		BOURROUX Franck		486	96	MA PADOVANI Christian		551	95	MA JEUX Christian		611	95	MA HECK Didier	
358 96 MA BAYON Joël		424 92		MORTAGNE Christian		487	96	MA HURE Yves		552	94	MA JEUX Christian	46 €	612	96	MA JEUX Christian	
359 92 MA BEYLER Jean		425 93		HURE Yves		488	93	MA HECK Didier		553	93	MA MORTAGNE Christian		613	93	MA WARMEL Jean-Marie	23€
360 96 MA CASTANET Daniel		426 92		BRAULT Grégory		489	92	MA HURE Yves		554	92	MJ CASPAR Eric		614	94	MA BRAULT Grégory	20 0
361 94 MA MORTAGNE Christian		427 92		WOIRIN Emmanuel	34 €	490	97	MA BAYON Joël		555	92	MJ FOEHRLE Christian		615	93	MA BRAULT Grégory	
362 94 MA BEYLER Jean		428 94		CASTANET Daniel	34 E	491	94	MA VILLECHALANE Alain		556	93	MJ FOEHRLE Christian		616	92	MA CASPAR Eric	
363 97 MA BAYON Joël		420 94		CASTANET Daniel		491	94	MA BRECKENFELDER Bernard		557	93	MJ JEUX Christian		617	93	MA CLEMENTZ Emmanuel	40 €
																	40€
364 96 MA CASTANET Daniel		430 93		VIGNES André		493	96	MA PADOVANI Christian		558	92	MJ MORTAGNE Christian		618	94	MA BEYLER Jean	40.5
365 93 MJ MORTAGNE Christian		431 94		MORTAGNE Christian		494	94	MJ PADOVANI Christian		559	95	MJ WOIRIN Emmanuel	34 €	619	93	MA HECK Didier	40 €
366 95 MJ HURE Yves		432 ab		PLANAT Pascal	29 €	495	abs	MJ GUYARD Gérard		560	92	MJ SONNERAT Nicolas		620	92	MJ MERCIER Jean-Claude	40 €
367 94 MJ VIGNES André	34 €	433 94		BAYON Joël		496	95	MJ BOURROUX Franck	34 €	561	92	MJ CHASSEL Marcel		621	93	MJ MERCIER Jean-Claude	40€
368 91 MJ HERMET Sébastien		434 94		MERCIER Jean-Claude	40 €	497	93	MJ BOURROUX Franck	34 €	562	93	MJ JEUX Christian		622	93	MJ CASPAR Eric	
369 96 MJ CASPAR Eric		435 96		CASTANET Daniel		498	96	MJ BAYON Joël		563	93	MJ CASTANET Daniel		623	92	MJ CLEMENTZ Emmanuel	
370 94 MJ BEYLER Jean		436 92		HURE Yves		499	abs	MJ GUYARD Gérard		564	96	MJ CASTANET Daniel		624	93	MJ MERCIER Jean-Claude	40€
371 93 MJ HERMET Sébastien		437 94	1 FJ	FOUCHER Thierry		500	94	MJ HURE Yves		565	92	MJ CASPAR Eric		625	93	MJ MERCIER Jean-Claude	40€
372 92 MJ HERMET Sébastien		438 94	1 FJ	BRECKENFELDER Bernard		501	95	MJ HURE Yves		566	96	MJ WOIRIN Emmanuel		626	97	MJ BEYLER Jean	
373 96 MJ JEUX Christian	46 €	439 95	5 FJ	BRAULT Grégory		502	95	MJ PADOVANI Christian		567	97	MJ JEUX Christian		627	96	MJ HECK Didier	
374 92 MJ BOURROUX Franck	34 €	440 94	1 FJ	BOURROUX Franck	34 €	503	94	MJ PADOVANI Christian		568	95	MJ CASTANET Daniel		628	97	MJ BEYLER Jean	
375 96 MJ CASTANET Daniel		441 94	1 FJ	BOURROUX Franck	34 €	504	93	MJ WOIRIN Emmanuel		569	94	MJ MERCIER Jean-Claude	40 €	629	93	MJ CASPAR Eric	
376 97 MJ BEYLER Jean		442 95	5 FJ	BOURROUX Franck	34 €	505	92	MJ HURE Yves		570	94	FA JEUX Christian		630	92	MJ MERCIER Jean-Claude	40 €
377 95 MJ MORTAGNE Christian		443 92	P F.I	MERCIER Jean-Claude	40 €	506	93	MJ PADOVANI Christian		571	93	FA MORTAGNE Christian		631	94	MJ BEYLER Jean	
378 95 MJ PLANAT Pascal	29 €	444 95		BAYON Joël		507	93	MJ HURE Yves		572	97	FA JEUX Christian		632	93	MJ MERCIER Jean-Claude	40€
379 94 MJ HERMET Sébastien	20 0	445 ab		GUYARD Gérard		508	95	MJ BOURROUX Franck	34 €	573	92	FA BICHON Pierre		633	94	MJ CLEMENTZ Emmanuel	
380 96 MJ BEYLER Jean		446 94		ONCLIN Jean-Pol		509	92	MJ MERCIER Jean-Claude	40 €	574	95	FA CHASSEL Marcel		634	94	MJ JEUX Christian	
381 93 MJ PLANAT Pascal	29 €	447 92		BEYLER Jean		510	96	MJ BOURROUX Franck	40 C	575	91	FA JEUX Christian	46 €	635		MJ RENAUD Antoine	
382 94 MJ VIGNES André	34 €	448 93		BAYON Joël		511	97	MJ BOURROUX Franck	34 €	576	92	FA JEUX Christian	40 €	636	94	MJ CLEMENTZ Emmanuel	
383 95 MJ HERMET Sébastien	34 €	449 96		VIGNES André		511	91	MJ VILLECHALANE Alain	34 €	577	93	FA WOIRIN Emmanuel		637	93	MJ BEYLER Jean	
				HERMET Sébastien			96				93 91	F.I. FOFHRI F Christian			abs		
		450 94				513		MJ BRECKENFELDER Bernard		578				638		MJ GUYARD Gérard	
385 96 MJ ONCLIN jean-Pol		451 95		BAYON Joël		514	90	FA VILLECHALANE Alain		579	94	FJ BICHON Pierre	29 €	639	95	MJ LION Jean-Claude	
386 94 MJ BAYON Joël		452 94		MEAILLE Pascal		515	96	FA HECK Didier		580	93	FJ JEUX Christian		640	94	MJ JEUX Christian	34 €
387 93 MJ ONCLIN jean-Pol		453 95		VIGNES André		516	93	FA PADOVANI Christian		581	93	FJ CASPAR Eric		641	93	MJ MADER Jérôme	
388 94 MJ CASPAR Eric		454 94		BOURROUX Franck	34 €	517	93	FA BRECKENFELDER Bernard		582	95	FJ BICHON Pierre		642	94	FA CASPAR Eric	
389 92 MJ BRECKENFELDER Bernard		455 93	3 FJ	VIGNES André		518	94	FA VILLECHALANE Alain		583	94	FJ MORTAGNE Christian		643	93	FA BRAULT Grégory	
390 92 MJ WOIRIN Emmanuel		456 93	3 FJ	MEAILLE Pascal		519	95	FA PADOVANI Christian		584	94	FJ JEUX Christian		644	93	FA CLEMENTZ Emmanuel	
391 93 MJ BAYON Joël	52 €	457 96	3 FJ	BEYLER Jean		520	élim	FA VILLECHALANE Alain		585	96	FJ CASPAR Eric		645	94	FA JEUX Christian	46 €
392 96 MJ BEYLER Jean		458 96	3 FJ	CASPAR Eric		521	94	FA BOURROUX Franck		586	92	FJ FOEHRLE Christian		646	abs	FA MIROWICZ Slawomir	
393 95 MJ VIGNES André		459 92	2 FJ	MORANGE Jean-Pierre		522	93	FA WOIRIN Emmanuel		587	92	FJ CHASSEL Marcel		647	94	FA BRAULT Grégory	
394 93 MJ VIGNES André		460 92	2 FJ	BAYON Joël	69 €	523	93	FA BAYON Joël		588	94	FJ MERCIER Jean-Claude	40 €	648	95	FA JEUX Christian	
395 95 MJ HAUTEVILLE André		461 95	5 FJ	MEAILLE Pascal		524	93	FA PADOVANI Christian		589	96	FJ JEUX Christian		649	95	FA WARMEL Jean-Marie	23 €
396 96 MJ MEAILLE Pascal		462 97	7 FJ	BEYLER Jean		525	92	FA BRECKENFELDER Bernard		590	97	FJ JEUX Christian		650	93	FA BRAULT Grégory	
397 95 MJ CASTANET Daniel		463 92		WOIRIN Emmanuel		526	92	FJ VILLECHALANE Alain		591	95	FJ JEUX Christian		651	96	FA BEYLER Jean	
398 96 MJ HURE Yves		464 92		MERCIER Jean-Claude	40 €	527	93	FJ PLANAT Pascal	34 €	592	94	FJ CHASSEL Marcel		652	abs	FA BRAULT Grégory	
399 93 MJ FOEHRLE Christian		465 92		CASPAR Fric	40 C	528	96	FJ PADOVANI Christian	04 C	03 <u>2</u>	34	TO OTHOOLE Marco		653		FA MIROWICZ Slawomir	
400 93 MJ MEAILLE Pascal		466 92		HERMET Sébastien		529	95	FJ HECK Didier		Stra	eear h	leu écaillé foncé		654	91	FA CLEMENTZ Emmanuel	40 €
401 96 MJ BRECKENFELDER Bernard		467 93		FOEHRLE Christian		530	96	FJ BAYON Joël		n° cage				655	91	FA BRAULT Grégory	40 C
402 95 MJ HERMET Sébastien		468 93		MERCIER Jean-Claude	40 €	531	94	FJ BOURROUX Franck	34 €	593	94	MA CHASSEL Marcel		656	95	FA JEUX Christian	
403 97 MJ BAYON Joël		469 93		HAUTEVILLE André	23 €	532	93	FJ MEAILLE Pascal	34 €	594	93	MA GRANIER Daniel		657	92	FA CLEMENTZ Emmanuel	
					23 €		93		34 €								
		470 95		BEYLER Jean		533		FJ BOURROUX Franck	34 €	595	92			658	92	FA HECK Didier	
405 94 MJ BOURROUX Franck	34 €	471 93		BRECKENFELDER Bernard		534	95	FJ PADOVANI Christian		596	95	MJ MEAILLE Pascal		659		FA WARMEL Jean-Marie	23€
406 93 FA JEUX Christian		472 96		JEUX Christian		535	92	FJ BOURROUX Franck	34 €	597	93	MJ GRANIER Daniel		660	91	FA BRAULT Grégory	
407 93 FA BEYLER Jean		473 92		VENNER Didier		536	94	FJ BOURROUX Franck	34 €	598	93	MJ GRANIER Daniel		661	96	FA BEYLER Jean	
408 94 FA HURE Yves		474 92		MORTAGNE Christian		537	95	FJ MORTAGNE Christian		599	96	MJ CHASSEL Marcel		662	93	FA HECK Didier	40€
409 96 FA CASPAR Eric		475 92		HAUTEVILLE André		538	94	FJ PADOVANI Christian		600	93	FA GRANIER Daniel		663	94	FA JEUX Christian	
410 92 FA CASPAR Eric		476 95	5 FA	CASPAR Eric		539	96	FJ BAYON Joël		601	96	FJ JEUX Christian		664	92	FJ BRAULT Grégory	34 €
411 97 FA BAYON Joël		477 93	B FA	MERCIER Jean-Claude	40 €	540	96	FJ BAYON Joël		602	94	FJ GRANIER Daniel		665	92	FJ MADER Jérôme	
412 94 FA MORTAGNE Christian		478 94	1 FA	HERMET Sébastien		541	92	FJ BOURROUX Franck		603	94	FJ GRANIER Daniel		666	94	FJ JEUX Christian	
413 96 FA PLANAT Pascal		479 92	PA FA	HERMET Sébastien		542	96	FJ PADOVANI Christian						667	92	FJ MERCIER Jean-Claude	40 €
414 93 FA BEYLER Jean		480 93	B FA	BAYON Joël	57 €	543	95	FJ PADOVANI Christian		Stra	asser n	oir		668	92	FJ JEUX Christian	46 €
415 93 FA PLANAT Pascal						544	abs	FJ GUYARD Gérard		n° cage	note			669	96	FJ HECK Didier	
416 96 FA BAYON Joël		Strasse	er bleu b	parré noir		545	93	FJ BOURROUX Franck	34 €	604	97	MA JEUX Christian		670	94	FJ CASPAR Eric	
417 94 FA CASTANET Daniel		n° cage not		•		546	95	FJ HECK Didier		605	95	MA BEYLER Jean		671		FJ MERCIER Jean-Claude	40€
418 93 FA HURE Yves		481 93		VILLECHALANE Alain		547	93	FJ JEUX christian		606	95	MA CLEMENTZ Emmanuel		672		FJ BRAULT Grégory	
419 92 FA HURE Yves		482 93		HURE Yves		548	96	FJ PADOVANI Christian		607	93	MA WARMEL Jean-Marie	23 €	673		FJ BEYLER Jean	
419 92 FA HORE IVES 420 abs FA WOIRIN Emmanuel				VILLECHALANE Alain		J-10	30	I ADOVANI OIIIsuali		608	93	MA CLEMENTZ Emmanuel	20 0	674		FJ CLEMENTZ Emmanuel	
420 aps IA WORKIN Emmalluer		400 92	_ IVIA	VILLEO/ IALANE AIGH						000	33	WAS SELWIENTE EMMANUEL		014	ð í	10 OLLMENT Eminariue	

		sser noir		Strasser rouge cendré écaillé			sser re	ouge		Strasser re	ouge			sser j	aune	
n° cage	note			n° cage note		n° cage				n° cage note			n° cage			
675	96	FJ JEUX Christian		870 92 MJ NAJAR Fabrice		694	92	MA MAISONNETTE Thierry	34 €	759 91	FJ	BEC Jean-Pierre	821	97	FJ LION Jean-Claude	
676	94	FJ BRAULT Grégory	34 €	871 92 MJ BICHON Pierre		695	91	MA CLEMENTZ Emmanuel		760 97	FJ	MAISONNETTE Thierry	822	93	FJ POTIER Charles	
677	96	FJ BEYLER Jean		872 96 MJ CASTANET jean-Luc		696	94	MA MAISONNETTE Thierry		761 95	FJ	HECK Didier	823	95	FJ LION Jean-Claude	
678		FJ LION Jean-Claude		873 97 MJ CASTANET jean-Luc		697	95	MA BEC Jean-Pierre		762 94	FJ	LAIN Christian	824	96	FJ VENNER Didier	
679		FJ MERCIER Jean-Claude	40 €	874 96 FA CASTANET jean-Luc		698	95	MA CLEMENTZ Emmanuel		763 97	FJ	MAISONNETTE Thierry	825	94	FJ VENNER Didier	
680		F.I MERCIER Jean-Claude	40 €	875 94 FA NAJAR Fabrice		699	97	MA BEC lean-Pierre		764 93		LAIN Christian	826	94	F.J. HECK Didier	
		TO MEROLITOGER GIGGO	40 €				٠.	MINT DEG COUNTY TOTTO								
681		FJ BEYLER Jean		876 96 FA CASTANET jean-Luc		700	96	MA LION Jean-Claude		765 abs			827	93	FJ POTIER Charles	
682		FJ JEUX Christian	46€	877 95 FA CASTANET jean-Luc		701	96	MA BEC Jean-Pierre		766 93	FJ	CLEMENTZ Emmanuel	828	abs	FJ VENNER Didier	
683		FJ GUYARD Gérard		878 93 FA LASSALE Maurice		702	92	MA CLEMENTZ Emmanuel					829	93	FJ MADER Jérôme	
684	94	FJ JEUX Christian		879 94 FJ GARANDEAU Gilles		703	95	MA HECK Didier		Strasser ja	une		830	92	FJ POTIER Charles	
685	90	FJ RENAUD Antoine		880 92 FJ BICHON Pierre		704	94	MA BEC Jean-Pierre		n° cage note			831	94	FJ POTIER Charles	
686		FJ BRAULT Grégory		881 96 FJ CASTANET jean-Luc		705	95	MA HECK Didier		767 94	MA	POTIER Charles	832	95	FJ MADER Jérôme	
687		FJ CLEMENTZ Emmanuel		882 93 FJ NAJAR Fabrice		706	92	M.I. MAISONNETTE Thierry	34 €	768 96						
688		FJ GUYARD Gérard		883 94 FJ GARANDEAU Gilles		707	96	M.J. LION Jean-Claude	0.0	769 94		VENNER Didier	Stras	or ia	une cendré écaillé	
689		FJ CASPAR Eric		884 93 FJ GARANDEAU Gilles		708	95	MJ MAISONNETTE Thierry	34 €	770 abs		FOUCHE Franck		-	and dentale ecume	
													n° cage			
690		FJ JEUX Christian		885 95 FJ CASTANET jean-Luc		709	96	MJ COUTURE Gabriel	34 €	771 94		LION Jean-Claude	917	93	MA LASSALE Maurice	
691	00	FJ HECK Didier		886 92 FJ BICHON Pierre		710	93	MJ MADER Jérôme		772 93		ROSSARD Sylvie	918	92	MA BICHON Pierre	
692		FJ BEYLER Jean		887 92 FJ NAJAR Fabrice		711	93	MJ GRANIER Daniel	34 €	773 96	MA	VENNER Didier	919	95	MA BICHON Pierre	
693	91	FJ MADER Jérôme		888 abs FJ MIROWICZ Slawomir		712	92	MJ LAIN Christian	34 €	774 abs	MA	FOUCHE Franck	920	97	MA BICHON Pierre	
				889 93 FJ LASSALE Maurice		713	94	MJ GRANIER Daniel	29 €	775 95	MA	VENNER Didier	921	93	MA BICHON Pierre	29€
Strasse	r rouae	cendré sans barre		890 95 FJ CASTANET jean-Luc		714	94	MJ BEC Jean-Pierre		776 95	MJ	ROSSARD Sylvie	922	93	MJ ROY Christian	
n° cage	note			891 96 FJ CASTANET jean-Luc		715	92	MJ MADER Jérôme		777 93			923	abs	MJ NAJAR Fabrice	
833		MJ NAJAR Fabrice		892 97 FJ CASTANET jean-Luc		716	94	MJ BEC Jean-Pierre		778 94		MORANGE Jean-Pierre	924	96	MJ BICHON Pierre	
834		MJ ROY Christian		893 abs FJ ROY Christian		717	93	MJ GRANIER Daniel	29 €	779 94		MOTTET Marcel	925	93	FA NAJAR Fabrice	
835							93		29 €			morrer maron				
835	93	FJ GINIOUX Jean-Louis		001 0001 10 1007011 00100		718	٠.	MJ BEC Jean-Pierre		100 000		MOTTET Marcel	926	92	FA BICHON Pierre	
				895 92 FJ LASSALE Maurice		719	abs	MJ FOUCHE Franck		781 93		POTIER Charles	927	95	FA LASSALE Maurice	
Stras	ser rou	ge cendré barré				720	92	MJ COUTURE Gabriel	34 €	782 95	MJ	VENNER Didier	928	91	FA VERNEUIL Renaud	
n° cage	note			Strasser rouge cendré écaillé foncé		721	97	MJ LION Jean-Claude		783 95	MJ	HECK Didier	929	92	FA ROY Christian	
836	93	MA ROY Christian		n° cage note		722	93	MJ COUTURE Gabriel	34 €	784 93	MJ	VENNER Didier	930	94	FJ BICHON Pierre	
837	94	MA ROY Christian		896 94 MA VENNER Didier		723	93	MJ MAISONNETTE Thierry		785 abs	MJ	MOTTET Marcel	931	96	FJ DESACHY Marc	34 €
838		MA ROY Christian		897 96 MJ CASTANET Jean-Luc		724	92	MJ MADER Jérôme		786 93		POTIER Charles	932	92	FJ DESACHY Marc	
839		MA LASSALE Maurice		898 93 MJ VENNER Didier		725	95	MJ GRANIER Daniel	34 €	787 93		LION Jean-Claude	933	94	FJ LASSALE Maurice	
				090 93 IVIJ VENINER DIGIEI												
840		MJ BRAULT Grégory				726	96	MJ CLEMENTZ Emmanuel	40 €	788 94		POTIER Charles	934	92	FJ DESACHY Marc	
841		MJ NAJAR Fabrice		Strasser jaune cendré sans barre		727	94	MJ COUTURE Gabriel		789 96		MORANGE Jean-Pierre	935	92	FJ ROY Christian	
842		MJ HECK Didier		n° cage note		728	94	MJ MAISONNETTE Thierry	34 €	790 92	MJ	MADER Jérôme	936	92	FJ ROY Christian	
843	95	MJ CASTANET jean-Luc		899 92 MJ VERNEUIL Renaud		729	96	FA LION Jean-Claude		791 92	MJ	POTIER Charles	937	97	FJ DESACHY Marc	
844	94	FA BRAULT Grégory		900 92 FA VERNEUIL Renaud		730	92	FA BEC Jean-Pierre		792 94	FA	VENNER Didier	938	94	FJ BICHON Pierre	
845	95	FA BRAULT Grégory				731	95	FA HECK Didier		793 95	FA	LION Jean-Claude	939	abs	FJ BICHON Pierre	
846	94	FA LASSALE Maurice		Strasser jaune cendré barré		732	94	FA COUTURE Gabriel		794 96	FA	HECK Didier				
847		FA BRAULT Grégory		n° cage note		733	93	FA CLEMENTZ Emmanuel	40 €	795 94			Strass	or hio	u clair barré blanc	
848		FJ GINIOUX Jean-Louis		901 95 MA CASTANET Jean-Luc		734	93	FA BEC Jean-Pierre	40 C	796 95		HECK Didier	n° cage		a cian barre blane	
														93	MA LIEDMET O	
849		FJ GARANDEAU Gilles		902 94 MA CASTANET Jean-Luc		735	93	FA BEC Jean-Pierre		797 94		POTIER Charles	970		MA HERMET Guy	
850		FJ ROY Christian		903 94 MA CASTANET Jean-Luc		736	96	FA LION Jean-Claude		798 93		MAISONNETTE Thierry	971	96	MA HERMET Guy	
851		FJ LASSALE Maurice		904 93 MA BICHON Pierre		737	97	FA MAISONNETTE Thierry		799 94		HECK Didier	972	91	MA RENAUD Antoine	
852	92	FJ ROY Christian		905 93 MJ ROY Christian		738	95	FA LION Jean-Claude		800 96	FA	VENNER Didier	973	97	MA HERMET Guy	
853	abs	FJ NAJAR Fabrice		906 96 MJ CASTANET Jean-Luc		739	92	FJ MAISONNETTE Thierry		801 abs	FA	MOTTET Marcel	974	abs	MA DESPHELIPPON François	
854	93	FJ LASSALE Maurice		907 94 FA BICHON Pierre		740	91	FJ MADER Jérôme		802 94	FA	LION Jean-Claude	975	abs	MA DESPHELIPPON François	
855	93	FJ GINIOUX Jean-Louis		908 97 FA CASTANET Jean-Luc		741	93	FJ MADER Jérôme		803 97	FA	VENNER Didier	976	93	MJ RENAUD Antoine	
856	95	FJ HECK Didier		909 95 FA CASTANET Jean-Luc		742	91	FJ CLEMENTZ Emmanuel		804 93	FΑ	POTIER Charles	977	94	MJ RENAUD Antoine	
857		FJ ROY Christian		910 94 FA CASTANET Jean-Luc		743	92	FJ COUTURE Gabriel	34 €	805 93			978	élim	MJ HERMET Guy	
						744	92		34 €		FA	VENNER Didier	979		MJ HERMET Guy	
858								FJ VENNER Didier						95		
859		FJ GARANDEAU Gilles		912 95 FJ CASTANET Jean-Luc		745	96	FJ MAISONNETTE Thierry		807 94		MOTTET Marcel	980	abs	MJ DESPHELIPPON François	
860	92	FJ ROY Christian		913 94 FJ DESACHY Marc		746		FJ MADER Jérôme		808 94			981	abs	FA DESPHELIPPON François	
				914 93 FJ BICHON Pierre		747	93	FJ COUTURE Gabriel		809 93			982	abs	FJ DESPHELIPPON François	
Stras	ser roug	ge cendré écaillé		915 96 FJ CASTANET Jean-Luc		748	93	FJ HECK Didier		810 95	FJ	ROSSARD Sylvie	983	96	FJ HERMET Guy	
n° cage	note			916 94 FJ CASTANET Jean-Luc		749	91	FJ LAIN Christian	34 €	811 95	FJ	LION Jean-Claude	984	abs	FJ DESPHELIPPON François	
861		MA MIROWICZ Slawomir				750	92	FJ CLEMENTZ Emmanuel		812 93		POTIER Charles	985	91	FJ RENAUD Antoine	
862		MA BICHON Pierre	29 €	Strasser jaune cendré écaillé foncé		751	abs	FJ LION Jean-Claude		813 94		MORANGE Jean-Pierre	986	96	FJ HERMET Guy	
863		MA LASSALE Maurice	23 €			752		FJ BEC Jean-Pierre		814 96			300	50	10 MENWET Guy	
				n° cage note									04		raontó cono ho	
864		MA LASSALE Maurice		940 95 MA VENNER Dicier		753		FJ COUTURE Gabriel		815 94		MAISONNETTE Thierry			genté sans barre	
865		MA ROY Christian	29€	941 94 FA VENNER Dicier		754		FJ COUTURE Gabriel		816 92			n° cage			
866		MA LASSALE Maurice		942 abs FA DESACHY Marc	34 €	755	93	FJ LION Jean-Claude		817 93		ROSSARD Sylvie	943	97	MA PLANAT Pascal	
867	97	MA CASTANET Jean-Luc				756	94	FJ COUTURE Gabriel	34 €	818 93	FJ	MOTTET Marcel	944	95	MJ PLANAT Pascal	
868	93	MJ DESACHY Marc	34 €			757	95	FJ LAIN Christian	34 €	819 93	FJ	VENNER Didier	945	92	FA HURE Yves	
869		MJ GARANDEAU Gilles				758	92	FJ MAISONNETTE Thierry	34 €	820 95	FJ	VENNER Didier	946	96	FA PLANAT Pascal	
	-												947	96	FA HURE Yves	
													948	95	FJ PLANAT Pascal	
													340	50	I U I LANAI Fastai	

St	rasser	r argenté barré		Stra	sser b	leu maillé blanc		:	Strass	er noir liseré		Stra	asser r	noir barré blanc		Strasser	de Mo	ravie noir	
n° cage	note			n° cage	note			n° cage	note			n° cage	note			n° cage	note		
949	95	MA PLANAT Pascal		1039	93	FA FAUVERNIER François		1100	93	FJ WARMEL Jean-Marie	23 €	1120	92	MJ TABOURIN Pierre		175	97	MA ALLARDING Alfred	
950	95	MJ VIGNES André		1040	abs	FA BRAULT Grégory	34 €					1121	94	FJ TABOURIN Pierre		176	93	MA FABRE Pierre	17€
951	97	MJ VIGNES André		1041	95	FA TABOURIN Pierre		S	trasse	r rouge liseré						177	94	MA FABRE Pierre	17€
952	94	MJ PLANAT Pascal		1042	93	FA TABOURIN Pierre		n° cage	note			Strass	er ble	u maillé rose AOC		178	92	MA SAUX Alain	
953	93	MJ VIGNES André	34 €	1043	91	FA FAUVERNIER François		1101	93	MA MABRU Laurent	46 €	n° cage	note			179	96	MA BAYON Joël	
954	abs	FA GAUDEAU Roger		1044	91	FA ROSSARD Sylvie		1102	95	MJ MABRU Laurent		1131	NCP	MJ TABOURIN Pierre		180	abs	MA GAUDEAU Roger	
955	94	FJ PLANAT Pascal		1045	94	FA TABOURIN Pierre		1103	92	MJ MABRU Laurent	46 €	1054	NCP	FJ POTIER Charles		181	95	MJ SAUX Alain	
956	95	FJ PLANAT Pascal		1046	93	FA FAUVERNIER François		1104	96	MJ MABRU Laurent						182	93	MJ HAUTEVILLE André	17 €
957	94	FJ VIGNES André		1047	abs	FJ GUYARD Gérard		1105	94	MJ MABRU Laurent						183	96	MJ BAYON Joël	
958	95	FJ VIGNES André		1048	95	FJ CHASSEL Marcel	46 €	1106	96	MJ RUMEAU Didier						184	92	MJ HAUTEVILLE André	17 €
959	94	FJ PLANAT Pascal		1049	93	FJ TABOURIN Pierre		1107	91	MJ RENAUD Antoine						185	93	MJ BAYON Joël	
960	92	FJ VIGNES André		1050	93	FJ BRAULT Grégory		1108	95	FA RUMEAU Didier						186	91	MJ HAUTEVILLE André	17 €
961	94	FJ PLANAT Pascal		1051	93	FJ ROSSARD Sylvie		1109	94	FA TABOURIN Pierre						187	93	MJ DELANOUE Jean-Claude	34 €
962	94	FJ VIGNES André		1052	95	FJ ONCLIN Jean-Pol		1110	92	FA MABRU Laurent	46 €					188	92	MJ HAUTEVILLE André	
002	٠.	70 7707120741410		1053	95	FJ TABOURIN Pierre		1111	94	FJ MABRU Laurent	46 €					189	94	MJ DELANOUE Jean-Claude	34 €
Str	asser	argenté écaillé		1055	94	FJ FAUVERNIER François		1112	95	FJ RENAUD Antoine	29 €					190	93	MJ POTIER Charles	0.0
n° cage	note	argonio ocamo		1056	95	FJ ONCLIN Jean-Pol		1113	92	F.J. MABRU Laurent	20 0					191	93	MJ DELANOUE Jean-Claude	
963	abs	MA GAUDEAU Roger		1057	93	FJ RENAUD Antoine		1114	93	F.J. MABRU Laurent		Strassor do	Moray	rie bleu acier sans barre		192	93	MJ ALLARDING Alfred	
964	96	MA PLANAT Pascal		1057	94	FJ CHASSEL Marcel	46 €	1115	90	FJ MABRU Laurent		n° cage		ic bica acier sans barre		193	91	MJ LENAERS Arnaud	
965	96	FA FOUCHER Thierr	.,	1059	92	FJ FAUVERNIER François	40 €	1113	50	13 WADIO Laurent		142	abs	MA GAUDEAU Roger			94	MJ ALLARDING Alfred	
966	95		,	1060	abs	F.J. GUYARD Gérard				- laura liaari		142	93	MA ALLARDING Alfred		194 195	93	MJ ALLARDING Alfred	
			у							r jaune liseré		143							47.6
967	93	FJ PLANAT Pascal		1061	97	FJ FAUVERNIER François		n° cage					96	THE PALES IN COMMISSION		196	95	MJ HAUTEVILLE André	17 €
968	93	FJ PLANAT Pascal		1062	95	FJ TABOURIN Pierre		1116	92	MA TABOURIN Pierre		145	94	MA BOURROUX Franck	23 €	197	92	MJ ALLARDING Alfred	
969	94	FJ PLANAT Pascal		1063	94	FJ TABOURIN Pierre		1117	93	MJ RUMEAU Didier		146	93	MA BOURROUX Franck	23€	198	95	FA BAYON Joël	
-				_				1118	élim	FJ RUMEAU Didier		147	94	MA BOURROUX Franck		199	93	FA SAUX Alain	
		u clair maillé blanc				er noir liseré		1119	90	FJ MABRU Laurent		148	93	MJ SCHOTT Fabrice	46 €	200	abs	FA GAUDEAU Roger	
n° cage	note			n° cage								149	95	MJ ALLARDING Alfred		201	95	FA ALLARDING Alfred	
987	abs	MA DESPHELIPPON	•	1064	92	MA WARMEL Jean-Marie	23 €			oleu barré blanc		150	93	MJ FABRE Pierre	23 €	202	94	FA SAUX Alain	
988	abs	MA DESPHELIPPON	-	1065	élim	MA WARMEL Jean-Marie	23 €	n° cage				151	92	MJ SCHOTT Fabrice	46 €	203	95	FA ALLARDING Alfred	
989	abs	MA MIROWICZ Slaw	omir	1066	96	MJ RUMEAU Didier		997	92	MJ HERMET Guy		152	94	MJ ALLARDING Alfred		204	abs	FJ GAUDEAU Roger	
990	abs	MA DESPHELIPPON		1067	élim	MA MABRU Laurent	46 €	998	91	MJ HERMET Guy		153	abs	MJ GAUDEAU Roger		205	95	FJ BAYON Joël	
991	94	MJ LASSALE Mauric		1068	91	MA VERNEUIL Renaud		999	abs	FA DESPHELIPPON François		154	91	MJ SCHOTT Fabrice	46 €	206	97	FJ ALLARDING Alfred	
992	93	MJ CHASSEL Marce	46€	1069	93	MJ GARANDEAU Gilles		1000	95	FA BRAULT Grégory		155	97	FA BOURROUX Franck		207	94	FJ DELANOUE Jean-Claude	
993	abs	MJ DESPHELIPPON	François	1070	abs	MJ RUMEAU Didier		1001	91	FA RENAUD Antoine		156	94	FA ALLARDING Alfred		208	93	FJ POTIER Charles	
994	abs	FA DESPHELIPPON	François	1071	94	MJ GARANDEAU Gilles		1002	abs	FA DESPHELIPPON François		157	94	FA BOURROUX Franck	23€	209	92	FJ POTIER Charles	
995	95	FJ LASSALE Mauric	е	1072	93	MJ GARANDEAU Gilles	32 €	1003	95	FA HERMET Guy		158	93	FA ALLARDING Alfred		210	95	FJ HAUTEVILLE André	17 €
996	abs	FJ DESPHELIPPON	François	1073	94	MJ MABRU Laurent		1004	95	FA HERMET Guy		159	92	FA BOURROUX Franck		211	96	FJ POTIER Charles	
				1074	94	MJ GARANDEAU Gilles		1005	94	FA HERMET Guy		160	94	FA BOURROUX Franck	23 €	212	94	FJ BAYON Joël	
Stra	sser b	leu maillé blanc		1075	92	MJ GARANDEAU Gilles	32 €	1006	96	FA HERMET Guy		161	95	FJ FOUCHER Thierry		213	93	FJ ALLARDING Alfred	
n° cage	note			1076	93	MJ GARANDEAU Gilles		1007	91	FJ BRAULT Grégory		162	94	FJ SCHOTT Fabrice	46 €	214	92	FJ ALLARDING Alfred	
1015	91	MA BRAULT Grégory	34 €	1077	élim	MJ MABRU Laurent		1008	94	FJ HERMET Guy		163	93	FJ SCHOTT Fabrice	46 €	215	95	FJ DELANOUE Jean-Claude	34 €
1016	97	MA TABOURIN Pierr	e	1078	élim	MJ MABRU Laurent		1009	97	FJ HERMET Guy		164	93	FJ SCHOTT Fabrice	46€	216	96	FJ BAYON Joël	23€
1017	93	MA ROSSARD Sylvie		1079	95	MJ MABRU Laurent		1010	93	FJ HERMET Guy		165	abs	FJ GAUDEAU Roger		217	92	FJ HAUTEVILLE André	17 €
1018	94	MA FAUVERNIER Fr	ançois	1080	91	MJ VERNEUIL Renaud		1011	élim	FJ HERMET Guy		166	94	FJ FABRE Pierre	23 €	218	93	FJ HAUTEVILLE André	17 €
1019	96	MA TABOURIN Pierre		1081	93	MJ RENAUD Antoine		1012	92	FJ HERMET Guv		167	abs	FJ ALLARDING Alfred		219	93	FJ DELANOUE Jean-Claude	34 €
1020	92	MA ONCLIN jean-Pol		1082	94	FA MABRU Laurent		1013	93	FJ HERMET Guy						220	96	FJ HAUTEVILLE André	17 €
1021	92	MA FAUVERNIER Fr	ancois	1083	94	FA MABRU Laurent	46 €	1014	91	FJ HERMET Guy		Strasser	de Mo	ravie bleu sans barre		221	92	FJ HAUTEVILLE André	
1022	93	MA TABOURIN Pierre	*	1084	abs	FA MIROWICZ Slawomir				•		n° cage				222	90	FJ LENAERS Arnaud	
1023	96	MA TABOURIN Pierre		1085	93	FA WARMEL Jean-Marie	23 €	Stra	sser ro	ouge barré blanc		168	94	MA FABRE Pierre	23 €	223	93	FJ FABRE Pierre	23€
1024	95	MJ FAUVERNIER Fr		1086	96	MA GINIOUX Jean-Louis		n° cage				169	95	MA FABRE Pierre		224	94	F.J. FABRE Pierre	
1025	92	MJ FAUVERNIER Fr		1087	93	FA MABRU Laurent		1122	élim	MA MAISONNETTE Thierry		170	92	MA FABRE Pierre	23€	225	92	FJ FABRE Pierre	23€
1026	97	MJ ONCLIN jean-Pol		1088	95	FA RUMEAU Didier		1123	91	MJ TABOURIN Pierre		171	95	M.I FARRE Pierre	29 €	226	93	FJ ALLARDING Alfred	
1027	94	MJ TABOURIN Pierre	46 €	1089	94	FA RENAUD Antoine		1124	95	FJ MAISONNETTE Thierry		172	95	FJ FABRE Pierre		227	95	FJ BAYON Joël	
1028	93	MJ TABOURIN Pierre		1090	91	FA RENAUD Antoine	29 €	1125	95	FJ MAISONNETTE Thierry	46 €	173	96	FJ FABRE Pierre	29 €				
1029	92	MJ RENAUD Antoine		1091	92	FA MABRU Laurent	20 0	1126	93	F.I MAISONNETTE Thierry	46 €	174	95	FJ FABRE Pierre	20 0	Stras	sser d	e Moravie jaune	
1029	93	M.J TABOURIN Pierre		1091	abs	FA MIROWICZ Slawomir		1127	93	FJ MAISONNETTE Thierry	40 €	11-4	30	. O . ADIAL I IOIIO		n° cage			
1030	96	MJ CHASSEL Marce	-	1092	94	FJ MABRU Laurent		1121	33	WAGONINETTE THICKLY		Stra	sser d	e Moravie rouge		252	97	MA FABRE Pierre	17 €
1031	92	FA TABOURIN Pierre		1093		FJ WARMEL Jean-Marie		Qt=0	eeor in	une barré blanc		n° cage				252	92	MJ POTIER Charles	11.6
1032	92	FA TABOURIN Pierre		1094	93	FJ GARANDEAU Gilles		n° cage	note	iune parte piant		n cage	95	MJ BEC Jean-Pierre		253 254	97	MJ FABRE Pierre	23€
1033	92	FA TABOURIN Pierre		1095	93 96	FJ GARANDEAU GIIIES FJ RUMEAU Didier			note 96	MA MAISONNETTE Thierry		246 247	95 92	MJ BEC Jean-Pierre MJ LENAERS Arnaud		254 255	97	MJ FABRE Pierre MJ FABRE Pierre	23 €
								1128							00.6				23€
1035	93	FA TABOURIN Pierre		1097	96	FJ GARANDEAU Gilles		1129	93	FA MAISONNETTE Thierry	40.5	248	92	MJ FABRE Pierre	23 €	256	92	FA FABRE Pierre	
1036	97	FA TABOURIN Pierre		1098	94	FJ GARANDEAU Gilles	00.5	1130	91	FJ MAISONNETTE Thierry	46 €	249	94	FA FABRE Pierre	17 €	257	92	FJ POTIER Charles	
1037	95	FA POTIER Charles		1099	élim	FJ WARMEL Jean-Marie	23 €					250	93	FJ BEC Jean-Pierre		258	94	FJ FABRE Pierre	
1038	95	FA TABOURIN Pierre	•									251	95	FJ FABRE Pierre		259	96	FJ FABRE Pierre	

Strasser de Moravie bleu acier barré noir	Strasser de Moravie jaune cendré écaillé	Strasser de Moravie noir liseré	Strasser de Moravie noir liseré	Strasser de Moravie jaune liseré
n° cage note	n° cage note	n° cage note	n° cage note	n° cage note
263 95 MJ FOUCHER Thierry	297 97 MA CLEMENTZ Emmanuel	304 91 MA ROSSARD Sylvie	23 € 332 94 FJ MABRU Laurent	354 abs FA MIROWICZ Slawomir
264 93 MJ FOUCHER Thierry	298 92 MJ FABRE Pierre	305 92 MA PATIENT Benoît	333 95 FJ MABRU Laurent	34 €
265 92 MJ WOIRIN Emmanuel	23 € 299 94 FA FABRE Pierre	23 € 306 abs MJ MOTTET Marcel	334 abs FJ MOTTET Marcel	Strasser de Moravie noir barré blanc
266 93 MJ BOURROUX Franck	300 95 FA FABRE Pierre	23 € 307 93 MJ COLIN Michel	25 € 335 94 FJ FOUCHER Thierry	23 € n° cage note
267 97 MJ WOIRIN Emmanuel	301 91 FJ CLEMENTZ Emmanuel	23 € 308 93 MJ MABRU Laurent	34 € 336 95 FJ MABRU Laurent	25 € 228 92 MJ BRAULT Grégory
268 94 FA WOIRIN Emmanuel	302 94 FJ FABRE Pierre	29 € 309 92 MJ FABRE Pierre	337 92 FJ COLIN Michel	34 € 229 94 MJ JEUX Christian 34 €
269 96 FJ FOUCHER Thierry	303 95 FA FABRE Pierre	29 € 310 92 MJ FABRE Pierre	23 € 338 92 FJ PATIENT Benoît	230 95 MJ BRAULT Grégory
270 abs FJ FOUCHER Thierry		311 92 MJ MABRU Laurent	34 € 339 92 FJ FABRE Pierre	231 96 MJ JEUX Christian
Otrono de Marrodo blos deles facilitados	Strasser de Moravie rouge cendré barré	312 93 MJ COLIN Michel 313 92 MJ COLIN Michel	340 92 FJ WARMEL Jean-Marie 25 € 341 96 FJ MABRU Laurent	232 93 MJ BRAULT Grégory 34 € 233 93 MJ JEUX Christian 34 €
Strasser de Moravie bleu acier écaillé noir	n° cage note			
n° cage note 271 93 MA FOUCHER Thierry	279 93 MA ROY Christian 280 93 MJ FABRE Pierre	314 92 MJ MADER Jérôme 315 92 MJ FOUCHER Thierry	34 € 342 92 FJ WARMEL Jean-Marie 23 € 343 92 FJ ROSSARD Sylvie	234 92 MJ WARMEL Jean-Marie 23 € 235 96 MJ BRAULT Grégory 46 €
271 93 MA FOUCHER Interry 272 95 MJ FOUCHER Thierry	280 93 MJ FABRE Pierre 281 92 MJ ROY Christian	316 94 MJ MABRU Laurent	23 € 343 92 FJ ROSSARD Sylvie 34 € 344 92 FJ FABRE Pierre	23 € 236 95 FA BRAULT Gregory 46 € 23 € 236 95 FA BRAULT Gregory 46 €
273 93 MJ WOIRIN Emmanuel	23 € 282 94 FA ROY Christian	317 96 MJ MABRU Laurent	345 abs FJ MOTTET Marcel	29 € 237 92 FA BRAULT Gregory 46 €
274 94 FA BOURROUX Franck	23 € 283 94 FJ ROY Christian	318 95 MJ COLIN Michel	346 92 FJ COLIN Michel	238 93 FA BRAULT Gregory 40 €
274 94 FA BOURROUX FIAIICK	284 93 FJ FABRE Pierre	319 93 MJ MABRU Laurent	34 € 347 92 FJ COLIN Michel	239 93 FA BRAULT Grégory 46 €
Strasser de Moravie bleu écaillé noir	285 94 FJ FABRE Pierre	29 € 320 92 MJ MABRU Laurent	34 € 347 92 13 COLIN MICHE	240 94 FJ BRAULT Grégory
n° cage note	286 95 FJ ROY Christian	321 92 MJ PATIENT Benoît	Strasser de Moravie rouge liseré	241 93 FJ JEUX Christian
275 93 MA FABRE Pierre	287 abs FJ ROY Christian	322 92 FA ROSSARD Sylvie	23 € n° cage note	242 95 FJ BRAULT Grégory
276 élim MA FABRE Pierre	29 €	323 92 FA ROSSARD Sylvie	23 € 348 abs MA MIROWICZ Slawomir	242 93 13 BRAGET Glegory 243 93 FJ JEUX Christian 34 €
277 abs MJ FABRE Pierre	Strasser de Moravie rouge cendré écaillé	324 92 FA ROSSARD Sylvie	23 € 349 93 MJ MABRU Laurent	244 93 FJ JEUX Christian 34 €
278 96 FJ FABRE Pierre	34 € n° cage note	325 93 FA ROSSARD Sylvie	23 € 350 93 MJ MABRU Laurent	245 91 FJ WARMEL Jean-Marie
270 00 10 17872 1010	288 abs MA ROY Christian	326 abs FJ MOTTET Marcel	29 € 351 96 FJ MABRU Laurent	210 01 10 Withhele boat mane
Strasser de Moravie iaune cendré barré	289 93 MJ FABRE Pierre	327 élim FJ MADER Jérôme	34 € 352 95 FJ MABRU Laurent	Strasser de Moravie bleu barré blanc
n° cage note	290 95 FA ROY Christian	328 92 FJ ROSSARD Sylvie	23 € 353 93 FJ MABRU Laurent	n° cage note
	23 € 291 96 F.I CLEMENTZ Emmanuel	23 € 329 92 F.J. COLIN Michel	25 €	260 90 M.I. LENAERS Arnaud
294 94 FA FABRE Pierre	23 € 291 96 FJ CLEMENTZ Emmanuel	23 € 329 92 FJ COLIN Michel 330 93 FJ MABRU Laurent	25 € 34 €	260 90 MJ LENAERS Arnaud 261 90 F.J. LENAERS Arnaud
	292 94 FJ CLEMENTZ Emmanuel 293 94 FJ FABRE Pierre		34 €	260 90 MJ LENAERS Amaud 261 90 FJ LENAERS Amaud 262 abs FJ LENAERS Amaud
294 94 FA FABRE Pierre 295 96 FJ FABRE Pierre 296 93 FJ FABRE Pierre Strasser bleu sans barre	292 94 FJ CLEMENTZ Emmanuel 293 94 FJ FABRE Pierre Championnat re Strasser bleu barré noir	93 FJ MABRU Laurent 331 94 FJ MABRU Laurent égional 2 — Rennes — novembre Strasser jaune	34 € e 2021 Strasser noir	261 90 FJ LENAERS Arnaud 262 abs FJ LENAERS Arnaud Strasser de Moravie noir
294 94 FA FABRE Pierre 295 96 FJ FABRE Pierre 296 93 FJ FABRE Pierre Strasser bleu sans barre n° cage note	292 94 FJ CLEMENTZ Emmanuel 293 94 FJ FABRE Pierre Championnat re Strasser bleu barré noir n° cage note	330 93 FJ MABRU Laurent 331 94 FJ MABRU Laurent	34 € e 2021 Strasser noir n° cage note	261 90 FJ LENAERS Arnaud 262 abs FJ LENAERS Arnaud Strasser de Moravie noir n° cage note
294 94 FA FABRE Pierre 295 96 FJ FABRE Pierre 296 93 FJ FABRE Pierre Strasser bleu sans barre n° cage note 1340 97 MA GUENERY Claude	292 94 FJ CLEMENTZ Emmanuel 293 94 FJ FABRE Pierre Championnat re Strasser bleu barré noir n° cage note 136€ 1363 93 MA GILET Jean-Michel	330 93 FJ MABRU Laurent 331 94 FJ MABRU Laurent	34 € e 2021 Strasser noir n° cage note 1316 93 MA BRAULT Grégory	261 90 FJ LENAERS Arnaud 262 abs FJ LENAERS Arnaud Strasser de Moravie noir n° cage note 34 € 1290 93 MA ALLARDING Alfred 36 €
294 94 FA FABRE Pierre 295 96 FJ FABRE Pierre 296 93 FJ FABRE Pierre Strasser bleu sans barre n° cage note 1340 97 MA GUENERY Claude 1341 95 MJ GILET Jean-Michel	292 94 FJ CLEMENTZ Emmanuel 293 94 FJ FABRE Pierre Championnat re Strasser bleu barré noir n° cage note 36 € 1363 93 MA GILET Jean-Michel 1364 96 MJ BAYON Joël	330 93 FJ MABRU Laurent 331 94 FJ MABRU Laurent égional 2 − Rennes − novembre Strasser jaune n° cage note 1331 94 MA HALIPRE Pierre 72 € 1332 94 MA HALIPRE Pierre	34 € 2021 Strasser noir n° cage note 1316 93 MA BRAULT Grégory 1317 95 MA GUENERY Claude	261 90 FJ LENAERS Arnaud 262 abs FJ LENAERS Arnaud Strasser de Moravie noir n° cage note 34 € 1290 93 MA ALLARDING Alfred 1291 92 MA ALLARDING Alfred
294 94 FA FABRE Pierre 295 96 FJ FABRE Pierre 296 93 FJ FABRE Pierre Strasser bleu sans barre n° cage note 1340 97 MA GUENERY Claude 1341 95 MJ GILET Jean-Michel 1342 94 MJ GUENERY Claude	292 94 FJ CLEMENTZ Emmanuel 293 94 FJ FABRE Pierre Championnat re Strasser bleu barré noir n° cage note 136€ 1363 93 MA GILET Jean-Michel	330 93 FJ MABRU Laurent 331 94 FJ MABRU Laurent égional 2 — Rennes — novembre Strasser jaune n° cage note 1331 94 MA HALIPRE Pierre 72 € 1332 94 MA HALIPRE Pierre 48 € 1333 96 MA HALIPRE Pierre	34 € 8 2021 Strasser noir n° cage note 1316 93 MA BRAULT Grégory 1317 95 MA GUENERY Claude 1318 96 MA BRAULT Grégory	261 90 FJ LENAERS Arnaud 262 abs FJ LENAERS Arnaud Strasser de Moravie noir n° cage note 34 € 1290 93 MA ALLARDING Alfred 1291 92 MA ALLARDING Alfred 34 € 1292 93 MJ ALLARDING Alfred
294 94 FA FABRE Pierre 295 96 FJ FABRE Pierre 296 93 FJ FABRE Pierre Strasser bleu sans barre n° cage note 1340 97 MA GUENERY Claude 1341 95 MJ GILET Jean-Michel 1342 94 MJ GUENERY Claude 1343 95 MJ GUENERY Claude	292 94 FJ CLEMENTZ Emmanuel 293 94 FJ FABRE Pierre Championnat re Strasser bleu barré noir n° cage note 136€ 1363 93 MA GILET Jean-Michel 1364 96 MJ BAYON Joël 1365 95 FJ BAYON Joel	330 93 FJ MABRU Laurent 331 94 FJ MABRU Laurent Égional 2 — Rennes — novembre Strasser jaune n° cage note 1331 94 MA HALIPRE Pierre 1332 94 MA HALIPRE Pierre 48 € 1333 96 MA HALIPRE Pierre 1334 94 MJ HALIPRE Pierre 1334 94 MJ HALIPRE Pierre	34 € 8 2021 Strasser noir n° cage note 1316 93 MA BRAULT Grégory 1317 95 MA GUENERY Claude 1318 96 MA BRAULT Grégory 1319 95 MA GUENERY Claude	261 90 FJ LENAERS Arnaud 262 abs FJ LENAERS Arnaud Strasser de Moravie noir n° cage note 34 € 1290 93 MA ALLARDING Alfred 1291 92 MA ALLARDING Alfred 34 € 1292 93 MJ ALLARDING Alfred 36 € 1293 96 MJ BAYON Joël 30 €
294 94 FA FABRE Pierre 295 96 FJ FABRE Pierre 296 93 FJ FABRE Pierre Strasser bleu sans barre n° cage note 1340 97 MA GUENERY Claude 1341 95 MJ GILET Jean-Michel 1342 94 MJ GUENERY Claude 1343 95 MJ GUENERY Claude	292 94 FJ CLEMENTZ Emmanuel 293 94 FJ FABRE Pierre Championnat re Strasser bleu barré noir n° cage note 136€ 1363 93 MA GILET Jean-Michel 1364 96 MJ BAYON Joël 1365 95 FJ BAYON Joel	330 93 FJ MABRU Laurent 331 94 FJ MABRU Laurent	34 € 8 2021 Strasser noir n° cage note 1316 93 MA BRAULT Grégory 1317 95 MA GUENERY Claude 1318 96 MA BRAULT Grégory	261 90 FJ LENAERS Arnaud 262 abs FJ LENAERS Arnaud Strasser de Moravie noir n° cage note 34 € 1290 93 MA ALLARDING Alfred 1291 92 MA ALLARDING Alfred 34 € 1292 93 MJ ALLARDING Alfred
294 94 FA FABRE Pierre 295 96 FJ FABRE Pierre 296 93 FJ FABRE Pierre Strasser bleu sans barre n° cage note 1340 97 MA GUENERY Claude 1341 95 MJ GILET Jean-Michel 1342 94 MJ GUENERY Claude 1343 95 MJ GUENERY Claude 1344 94 MJ GUENERY Claude	292 94 FJ CLEMENTZ Emmanuel 293 94 FJ FABRE Pierre Championnat re Strasser bleu barré noir n° cage note 136€ 1363 93 MA GILET Jean-Michel 1364 96 MJ BAYON Joël 1365 95 FJ BAYON Joel	330 93 FJ MABRU Laurent 331 94 FJ MABRU Laurent Égional 2 — Rennes — novembre Strasser jaune n° cage note 1331 94 MA HALIPRE Pierre 1332 94 MA HALIPRE Pierre 48 € 1333 96 MA HALIPRE Pierre 1334 94 MJ HALIPRE Pierre 1335 95 FA DEVILLE Chet R	Strasser noir n° cage note 1316 93 MA BRAULT Grégory 1317 95 MA GUENERY Claude 1318 96 MA BRAULT Grégory 1319 95 MA GUENERY Claude 1320 94 MJ GUENERY Claude	261 90 FJ LENAERS Arnaud 262 abs FJ LENAERS Arnaud **Strasser de Moravie noir** **n° cage **note** 1290 93 MA ALLARDING Alfred 34 € 1291 92 MA ALLARDING Alfred 34 € 1292 93 MJ ALLARDING Alfred 36 € 1293 96 MJ BAYON Joel 30 € 1294 92 MJ ALLARDING Alfred
294 94 FA FABRE Pierre 295 96 FJ FABRE Pierre 296 93 FJ FABRE Pierre **Strasser bleu sans barre** n° cage note 1340 97 MA GUENERY Claude 1341 95 MJ GILET Jean-Michel 1342 94 MJ GUENERY Claude 1343 95 MJ GUENERY Claude 1344 94 MJ GUENERY Claude 1345 93 MJ GUENERY Claude 1346 92 MJ GUENERY Claude 1346 92 MJ GUENERY Claude 1347 93 MJ GUENERY Claude 1347 93 MJ GUENERY Claude	292 94 FJ CLEMENTZ Emmanuel 293 94 FJ FABRE Pierre Championnat re Strasser bleu barré noir n° cage note 1366 1368 93 MA GILET Jean-Michel 1364 96 MJ BAYON Joël 1365 95 FJ BAYON Joël 36€ Strasser rouge n° cage note 36€ 1329 92 MJ MORNET Paul 42€ 1330 94 MJ MORNET Paul	330 93 FJ MABRU Laurent 331 94 FJ MABRU Laurent Égional 2 — Rennes — novembre Strasser jaune n° cage note 1331 94 MA HALIPRE Pierre 1332 94 MA HALIPRE Pierre 48 € 1333 96 MA HALIPRE Pierre 1334 94 MJ HALIPRE Pierre 1335 95 FA DEVILLE Ch et R 1336 94 FA HALIPRE Pierre 1336 94 FA HALIPRE Pierre 1337 94 FJ DEVILLE Ch et R 1338 93 FJ MORNET Paule	34 € Strasser noir n° cage note 1316 93 MA BRAULT Grégory 1317 95 MA GUENERY Claude 1318 96 MA BRAULT Grégory 1319 95 MA GUENERY Claude 1320 94 MJ GUENERY Claude 1320 94 MJ GUENERY Claude 1321 93 MJ MORNET Paul	261 90 FJ LENAERS Arnaud 262 abs FJ LENAERS Arnaud **Strasser de Moravie noir** **n° cage **note** 1290 93 MA ALLARDING Alfred 34 € 1290 93 MJ ALLARDING Alfred 34 € 1292 93 MJ ALLARDING Alfred 34 € 1293 96 MJ BAYON Joel 30 € 1294 92 MJ ALLARDING Alfred 1295 96 MJ BAYON Joel 30 € 1296 92 MJ ALLARDING Alfred 1296 92 MJ ALLARDING Alfred 1297 97 MJ BAYON Joel 36 €
294 94 FA FABRE Pierre 295 96 FJ FABRE Pierre 296 93 FJ FABRE Pierre Strasser bleu sans barre n° cage note 1340 97 MA GUENERY Claude 1341 95 MJ GUENERY Claude 1342 94 MJ GUENERY Claude 1343 95 MJ GUENERY Claude 1344 94 MJ GUENERY Claude 1345 93 MJ GUENERY Claude 1346 92 MJ GUENERY Claude 1347 93 MJ GUENERY Claude	292 94 FJ CLEMENTZ Emmanuel 293 94 FJ FABRE Pierre Championnat re Strasser bleu barré noir n° cage note 36 € 1363 93 MA GILET Jean-Michel 1364 96 MJ BAYON Joël 1365 95 FJ BAYON Joël 36 € Strasser rouge n° cage note 36 € 1329 92 MJ MORNET Paul 42 € 1330 94 MJ MORNET Paul 36 €	330 93 FJ MABRU Laurent 331 94 FJ MABRU Laurent Égional 2 — Rennes — novembre Strasser jaune n° cage note 1331 94 MA HALIPRE Pierre 1332 94 MA HALIPRE Pierre 48 € 1332 94 MA HALIPRE Pierre 1334 94 MJ HALIPRE Pierre 1335 95 FA DEVILLE Ch et R 1336 94 FA HALIPRE Pierre 1337 94 FA HALIPRE Pierre 1337 94 FA HALIPRE Pierre	Strasser noir n° cage note 1316 93 MA BRAULT Grégory 1317 95 MA GUENERY Claude 1318 96 MA BRAULT Grégory 1319 95 MA GUENERY Claude 1320 94 MJ GUENERY Claude 1321 93 MJ MORNET Paul 1322 93 MJ GUENERY Claude 1321 93 MJ GUENERY Claude 1322 93 MJ GUENERY Claude 1323 92 MJ MORNET Paul 1324 94 FA BRAULT Grégory	261 90 FJ LENAERS Arnaud 262 abs FJ LENAERS Arnaud **Strasser de Moravie noir** **n° cage note** 34 € 1290 93 MA ALLARDING Alfred 34 € 1291 92 MA ALLARDING Alfred 34 € 1292 93 MJ ALLARDING Alfred 36 € 1293 96 MJ BAYON Joël 30 € 1294 92 MJ ALLARDING Alfred 1295 96 MJ BAYON Joël 30 € 1296 92 MJ ALLARDING Alfred 1295 96 MJ BAYON Joël 30 € 36 € 1296 92 MJ ALLARDING Alfred 36 € 1297 97 MJ BAYON Joël 36 € 34 € 1298 92 FA ALLARDING Alfred 36 €
294 94 FA FABRE Pierre 295 96 FJ FABRE Pierre 296 93 FJ FABRE Pierre 296	292 94 FJ CLEMENTZ Emmanuel 293 94 FJ FABRE Pierre Championnat re Strasser bleu barré noir n° cage note 1364 96 MJ BAYON Joěl 1365 95 FJ BAYON Joel 36 € Strasser rouge n° cage note 36 € 1329 92 MJ MORNET Paul 42 € 1330 94 MJ MORNET Paul 36 € Strasser rouge cendré écaillé	330 93 FJ MABRU Laurent 331 94 FJ MABRU Laurent **Strasser jaune** **To cage note** 1331 94 MA HALIPRE Pierre 1332 94 MA HALIPRE Pierre 48 € 1333 96 MA HALIPRE Pierre 1334 94 MJ HALIPRE Pierre 1335 95 FA DEVILLE Ch et R 1336 94 FA HALIPRE Pierre 1337 94 FJ DEVILLE Ch et R 1338 93 FJ MORNET Paule 1339 94 FJ HALIPRE Pierre	34 € Strasser noir n° cage note 1316 93 MA BRAULT Grégory 1317 95 MA GUENERY Claude 1318 96 MA BRAULT Grégory 1319 95 MA GUENERY Claude 1320 94 MJ GUENERY Claude 1320 94 MJ GUENERY Claude 1321 93 MJ MORNET Paul 1322 93 MJ GUENERY Claude 1323 92 MJ MORNET Paul 1324 94 FA BRAULT Grégory 1325 96 FA GUENERY Claude	261 90 FJ LENAERS Arnaud 262 abs FJ LENAERS Arnaud 262 abs FJ LENAERS Arnaud Strasser de Moravie noir n° cage note 1290 93 MA ALLARDING Alfred 1291 92 MA ALLARDING Alfred 34 € 1292 93 MJ ALLARDING Alfred 36 € 1293 96 MJ BAYON Joël 30 € 1294 92 MJ ALLARDING Alfred 1295 96 MJ BAYON Joël 30 € 1296 92 MJ ALLARDING Alfred 36 € 1296 92 MJ BAYON Joël 36 € 1297 97 MJ BAYON Joël 34 € 1298 92 FA ALLARDING Alfred 1298 93 FA ALLARDING Alfred
294 94 FA FABRE Pierre 295 96 FJ FABRE Pierre 296 93 FJ FABRE Pierre 296	292 94 FJ CLEMENTZ Emmanuel 293 94 FJ FABRE Pierre Championnat re Strasser bleu barré noir n° cage nole 136€ 1363 93 MA GILET Jean-Michel 1364 96 MJ BAYON Joël 1365 95 FJ BAYON Joel 36€ Strasser rouge n° cage nole 36€ 1329 92 MJ MORNET Paul 42€ 1330 94 MJ MORNET Paul 36€ Strasser rouge cendré écaillé Strasser rouge cendré écaillé	330 93 FJ MABRU Laurent 331 94 FJ MABRU Laurent Égional 2 — Rennes — novembre Strasser jaune n° cage note 1331 94 MA HALIPRE Pierre 1332 94 MA HALIPRE Pierre 48 € 1332 94 MA HALIPRE Pierre 1334 94 MJ HALIPRE Pierre 1335 95 FA DEVILLE Ch et R 1336 94 FA HALIPRE Pierre 1337 94 FJ DEVILLE Ch et R 1338 93 FJ MORNET Paule 1339 94 FJ HALIPRE Pierre Strasser noir liseré	Strasser noir 1316 93 MA BRAULT Grégory 1317 95 MA GUENERY Claude 1318 96 MA BRAULT Grégory 1319 95 MA GUENERY Claude 1320 94 MJ GUENERY Claude 1320 94 MJ GUENERY Claude 1321 93 MJ MORNET Paul 1322 93 MJ MORNET Paul 1323 92 MJ MORNET Paul 1324 94 FA BRAULT Grégory 1325 96 FA GUENERY Claude 1325 96 FA GUENERY Claude	261 90 FJ LENAERS Arnaud 262 abs FJ LENAERS Arnaud Strasser de Moravie noir n° cage note 34 € 1290 93 MA ALLARDING Alfred 36 € 34 € 1292 93 MJ ALLARDING Alfred 36 € 36 € 1293 96 MJ BAYON Joel 30 €
294 94 FA FABRE Pierre 295 96 FJ FABRE Pierre 296 93 FJ FABRE Pierre 296 93 FJ FABRE Pierre Strasser bleu sans barre n° cage note 1340 97 MA GUENERY Claude 1341 95 MJ GUENERY Claude 1342 94 MJ GUENERY Claude 1344 94 MJ GUENERY Claude 1345 93 MJ GUENERY Claude 1346 92 MJ GUENERY Claude 1347 93 MJ GUENERY Claude 1348 94 MJ GUENERY Claude 1349 94 MJ GUENERY Claude 1350 95 MJ BAYON Joël 1351 94 FA GILET Jean-Milchel	292 94 FJ CLEMENTZ Emmanuel 293 94 FJ FABRE Pierre Championnat re Strasser bleu barré noir n° cage note 1364 96 MJ BAYON Joěl 1365 95 FJ BAYON Joel 36 € Strasser rouge n° cage note 36 € 1329 92 MJ MORNET Paul 42 € 1330 94 MJ MORNET Paul 36 € Strasser rouge cendré écaillé	330 93 FJ MABRU Laurent 331 94 FJ MABRU Laurent Égional 2 — Rennes — novembre Strasser jaune n° cage note 1331 94 MA HALIPRE Pierre 1332 94 MA HALIPRE Pierre 48 € 1333 96 MA HALIPRE Pierre 1334 94 MJ HALIPRE Pierre 1335 95 FA DEVILLE Ch et R 1336 94 FA HALIPRE Pierre 1337 94 FJ DEVILLE Ch et R 1338 93 FJ MORNET Paule 1339 94 FJ HALIPRE Pierre Strasser noir liseré n° cage note	Strasser noir 1316 93 MA BRAULT Grégory 1317 95 MA GUENERY Claude 1318 96 MA BRAULT Grégory 1319 95 MA GUENERY Claude 1320 94 MJ GUENERY Claude 1321 93 MJ MORNET Paul 1322 93 MJ MORNET Paul 1322 94 MJ MORNET Paul 1323 92 MJ MORNET Paul 1324 94 FA BRAULT Grégory 1325 96 FA GUENERY Claude 1326 92 FJ GUENERY Claude 1327 93 FJ GUENERY Claude	261 90 FJ LENAERS Arnaud Strasser de Moravie noir n° cage note 34 € 1290 93 MA ALLARDING Alfred 36 € 1291 92 MA ALLARDING Alfred 36 € 1293 96 MJ ALLARDING Alfred 36 € 1293 96 MJ BAYON Joel 30 € 1294 92 MJ ALLARDING Alfred 30 € 36 € 1296 92 MJ BAYON Joel 36 € 36 € 1296 92 MJ BAYON Joel 36 € 34 € 1298 92 FA ALLARDING Alfred 36 € 36 € 1300 92 FA ALLARDING Alfred 36 € 36 € 1300 92 FA ALLARDING Alfred 36 € 36 € 1300 92 FA ALLARDING Alfred 36 € 36 € 1301 93 FJ BAYON Joel 30 €
294 94 FA FABRE Pierre 295 96 FJ FABRE Pierre 296 93 FJ FABRE Pierre 296 93 FJ FABRE Pierre Strasser bleu sans barre n° cage note 1340 97 MA GUENERY Claude 1341 95 MJ GUENERY Claude 1342 94 MJ GUENERY Claude 1343 95 MJ GUENERY Claude 1344 94 MJ GUENERY Claude 1345 93 MJ GUENERY Claude 1346 92 MJ GUENERY Claude 1347 93 MJ GUENERY Claude 1348 94 MJ GUENERY Claude 1349 94 MJ MORNET Paul 1350 95 MJ GUENERY Claude 1350 95 MJ GUENERY Claude 1351 94 FJ GILET Jean-Michel 1352 94 FJ GILET Jean-Michel	292 94 FJ CLEMENTZ Emmanuel 293 94 FJ FABRE Pierre Championnat re Strasser bleu barré noir n° cage note 1364 96 MJ BAYON Joël 1365 95 FJ BAYON Joel 36 € Strasser rouge n° cage note 1329 92 MJ MORNET Paul 42 € 1330 94 MJ MORNET Paul 42 € 1330 94 MJ MORNET Paul 48 € Strasser rouge cendré écaillé 48 € n° cage note 1369 93 FJ BLANCHARD Grégory	330 93 FJ MABRU Laurent 331 94 FJ MABRU Laurent	Strasser noir 1316 93 MA BRAULT Grégory 1317 95 MA GUENERY Claude 1318 96 MA BRAULT Grégory 1319 95 MA GUENERY Claude 1320 94 MJ GUENERY Claude 1320 94 MJ GUENERY Claude 1321 93 MJ MORNET Paul 1322 93 MJ MORNET Paul 1323 92 MJ MORNET Paul 1324 94 FA BRAULT Grégory 1325 96 FA GUENERY Claude 1325 96 FA GUENERY Claude	261 90 FJ LENAERS Arnaud 262 abs FJ LENAERS Arnaud
Strasser bleu sans barre Page P	292 94 FJ CLEMENTZ Emmanuel 293 94 FJ FABRE Pierre Championnat re Strasser bleu barré noir n° cage nole 1366 1363 93 MA GILET Jean-Michel 1364 96 MJ BAYON Joël 1365 95 FJ BAYON Joel 36 € Strasser rouge n° cage nole 1369 92 MJ MORNET Paul 36 € Strasser rouge cendré écaillé 48 € n° cage nole 1369 93 FJ BLANCHARD Grégory 36 € Strasser rouge cendré barré	330 93 FJ MABRU Laurent 331 94 FJ MABRU Laurent	Strasser noir n° cage note 1316 93 MA BRAULT Grégory 1317 95 MA GUENERY Claude 1318 96 MA BRAULT Grégory 1319 95 MA GUENERY Claude 1320 94 MJ GUENERY Claude 1321 93 MJ MORNET Paul 1322 93 MJ GUENERY Claude 1323 92 MJ MORNET Paul 1324 94 FA BRAULT Grégory 1325 96 FA GUENERY Claude 1326 92 FJ GUENERY Claude 1327 93 FJ BRAULT Grégory 1328 92 FJ GUENERY Claude	Strasser de Moravie noir
294 94 FA FABRE Pierre 295 96 FJ FABRE Pierre 296 93 FJ FABRE Pierre 296 93 FJ FABRE Pierre **Strasser bleu sans barre **n° cage note 1340 97 MA GUENERY Claude 1341 95 MJ GILET Jean-Michel 1342 94 MJ GUENERY Claude 1343 95 MJ GUENERY Claude 1344 94 MJ GUENERY Claude 1345 93 MJ GUENERY Claude 1346 92 MJ GUENERY Claude 1347 93 MJ GUENERY Claude 1348 94 MJ GUENERY Claude 1349 94 MJ GUENERY Claude 1349 94 MJ BAYON Joel 1350 95 MJ BAYON Joel 1351 94 FA GILET Jean-Michel 1352 94 FJ GILET Jean-Michel 1353 93 FJ GUENERY Claude	292 94 FJ CLEMENTZ Emmanuel 293 94 FJ FABRE Pierre Championnat re Strasser bleu barré noir n° cage note 136€ 1363 93 MA GILET Jean-Michel 1364 96 MJ BAYON Joël 1365 95 FJ BAYON Joël 136€ Strasser rouge n° cage note 36€ 1329 92 MJ MORNET Paul 42€ 1330 94 MJ MORNET Paul 36€ Strasser rouge cendré écaillé 48€ n° cage note 1369 93 FJ BLANCHARD Grégory 36€ Strasser rouge cendré barré 36€ Strasser rouge cendré barré 36€ Strasser rouge cendré barré	330 93 FJ MABRU Laurent 331 94 FJ MABRU Laurent	Strasser noir 1316 93 MA BRAULT Grégory 1317 95 MA GUENERY Claude 1318 96 MA BRAULT Grégory 1319 95 MA GUENERY Claude 1320 94 MJ GUENERY Claude 1320 94 MJ GUENERY Claude 1321 93 MJ MORNET Paul 1322 93 MJ MORNET Paul 1322 93 MJ GUENERY Claude 1323 92 MJ MORNET Paul 1324 94 FA BRAULT Grégory 1325 96 FA GUENERY Claude 1326 92 FJ GUENERY Claude 1327 93 FJ BRAULT Grégory 1328 92 FJ GUENERY Claude 1327 93 FJ BRAULT Grégory 1328 92 FJ GUENERY Claude 1327 93 FJ BRAULT Grégory 1328 92 FJ GUENERY Claude	261 90 FJ LENAERS Arnaud Strasser de Moravie noir n° cage note 1290 93 MA ALLARDING Alfred 36 € 1291 92 MA ALLARDING Alfred 36 € 6 1291 92 MA ALLARDING Alfred 36 € 1293 96 MJ BAYON Joel 30 € 30 € 30 € 1294 92 MJ ALLARDING Alfred 30 € 30
294 94 FA FABRE Pierre 295 96 FJ FABRE Pierre 296 93 FJ FABRE Pierre 296 93 FJ FABRE Pierre **Table Pierre** **Strasser bleu sans barre **n° cage note 1340 97 MA GUENERY Claude 1341 95 MJ GILET Jean-Michel 1342 94 MJ GUENERY Claude 1343 95 MJ GUENERY Claude 1344 94 MJ GUENERY Claude 1345 93 MJ GUENERY Claude 1346 92 MJ GUENERY Claude 1347 93 MJ BAYON Joël 1348 94 MJ GUENERY Claude 1349 94 MJ MORNET Paul 1350 95 MJ BAYON Joël 1351 94 FA GILET Jean-Michel 1352 94 FJ GILET Jean-Michel 1353 95 FJ GUENERY Claude 1354 94 FJ GUENERY Claude 1355 95 FJ GUENERY Claude	292 94 FJ CLEMENTZ Emmanuel 293 94 FJ FABRE Pierre Championnat re Strasser bleu barré noir n° cage note 1366 1369 93 MA GILET Jean-Michel 1364 96 MJ BAYON Joël 1365 95 FJ BAYON Joël 36 € Strasser rouge n° cage note 1329 92 MJ MORNET Paul 42 € 1330 94 MJ MORNET Paul 42 € 1330 94 MJ MORNET Paul 48 € n° cage note 1369 93 FJ BLANCHARD Grégory 36 € Strasser rouge cendré barré 36 € Strasser rouge cendré barré 36 € N° cage note 1367 94 MJ BLANCHARD Grégory	330 93 FJ MABRU Laurent 331 94 FJ MABRU Laurent **Strasser jaune** **n° cage note** 1331 94 MA HALIPRE Pierre 1332 94 MA HALIPRE Pierre 48 € 1333 96 MA HALIPRE Pierre 1334 94 MJ HALIPRE Pierre 1335 95 FA DEVILLE Ch et R 1336 94 FA HALIPRE Pierre 1337 94 FJ DEVILLE Ch et R 1338 93 FJ MORNET Paule 1339 94 FJ HALIPRE Pierre **Strasser noir liseré** **n° cage note** **n° cage note** 1374 93 MJ RUMEAU Didier 1375 94 FJ RUMEAU Didier 1376 95 FJ RUMEAU Didier	Strasser noir n° cage note 1316 93 MA BRAULT Grégory 1317 95 MA GUENERY Claude 1318 96 MA BRAULT Grégory 1319 95 MA GUENERY Claude 1320 94 MJ GUENERY Claude 1320 94 MJ GUENERY Claude 1321 93 MJ MORNET Paul 1322 93 MJ GUENERY Claude 1323 92 MJ MORNET Paul 1324 94 FA BRAULT Grégory 1325 96 FA GUENERY Claude 1326 92 FJ GUENERY Claude 1326 92 FJ GUENERY Claude 1327 93 FJ BRAULT Grégory 1328 92 FJ GUENERY Claude	261 90 FJ LENAERS Arnaud
Strasser bleu sans barre Page P	292 94 FJ CLEMENTZ Emmanuel 293 94 FJ FABRE Pierre Championnat re Strasser bleu barré noir n° cage note 1366 1363 93 MA GILET Jean-Michel 1364 96 MJ BAYON Joël 1365 95 FJ BAYON Joël 36 € Strasser rouge n° cage note 1329 92 MJ MORNET Paul 42 € 1330 94 MJ MORNET Paul 36 € Strasser rouge cendré écaillé 48 € n° cage note 1369 93 FJ BLANCHARD Grégory 36 € Strasser rouge cendré barré 36 € n° cage note 1367 94 MJ BLANCHARD Grégory 36 € Strasser rouge cendré barré 36 € n° cage note 1367 94 MJ BLANCHARD Grégory	\$\frac{330}{331} 93 \text{FJ} \text{MABRU Laurent} \\ \text{\frac{\frac{3}{4}}{331}} 94 \text{FJ} \text{MABRU Laurent} \\ \text{\frac{\frac{3}{4}}{4}} \text{NA HALIPRE Pierre} \\ \text{1331} \text{MA HALIPRE Pierre} \\ \text{1332} \text{HALIPRE Pierre} \\ \text{1334} \qquad \qquad \text{HALIPRE Pierre} \\ \text{1335} \qquad \qqquad \qqquad \qqquad \qqqquad \qqqqqq \qqqqqqqqqqqqqqqqqqqqqqqqqqqq	Strasser noir n° cage note 1316 93 MA BRAULT Grégory 1317 95 MA GUENERY Claude 1318 96 MA BRAULT Grégory 1319 95 MA GUENERY Claude 1320 94 MJ GUENERY Claude 1320 94 MJ GUENERY Claude 1321 93 MJ MORNET Paul 1322 93 MJ MORNET Paul 1322 93 MJ MORNET Paul 1323 92 MJ MORNET Paul 1324 94 FA BRAULT Grégory 1325 96 FA GUENERY Claude 1326 92 FJ GUENERY Claude 1326 92 FJ GUENERY Claude 1327 93 FJ BRAULT Grégory 1328 92 FJ GUENERY Claude 1327 93 FJ BRAULT Grégory 1328 92 FJ GUENERY Claude 1328 92 FJ GUENERY Claude 1328 92 FJ GUENERY Claude Strasser de Moravie bleu acier sans barre n° cage note 1308 94 MA ALLARDING Alfred	261 90 FJ LENAERS Arnaud Strasser de Moravie noir n° cage note 1290 93 MA ALLARDING Alfred 36 € 1291 92 MA ALLARDING Alfred 36 € 6 1291 92 MA ALLARDING Alfred 36 € 1293 96 MJ BAYON Joel 30 € 30 € 30 € 1294 92 MJ ALLARDING Alfred 30 € 30
294 94 FA FABRE Pierre 295 96 FJ FABRE Pierre 296 93 FJ FABRE Pierre 296 93 FJ FABRE Pierre **Table Pierre** **Strasser bleu sans barre **n° cage note 1340 97 MA GUENERY Claude 1341 95 MJ GILET Jean-Michel 1342 94 MJ GUENERY Claude 1343 95 MJ GUENERY Claude 1344 94 MJ GUENERY Claude 1345 93 MJ GUENERY Claude 1346 92 MJ GUENERY Claude 1347 93 MJ BAYON Joël 1348 94 MJ GUENERY Claude 1349 94 MJ MORNET Paul 1350 95 MJ BAYON Joël 1351 94 FA GILET Jean-Michel 1352 94 FJ GILET Jean-Michel 1353 95 FJ GUENERY Claude 1354 94 FJ GUENERY Claude 1355 95 FJ GUENERY Claude	292 94 FJ CLEMENTZ Emmanuel 293 94 FJ FABRE Pierre Championnat re Strasser bleu barré noir n° cage note 1366 1369 93 MA GILET Jean-Michel 1364 96 MJ BAYON Joël 1365 95 FJ BAYON Joël 36 € Strasser rouge n° cage note 1329 92 MJ MORNET Paul 42 € 1330 94 MJ MORNET Paul 42 € 1330 94 MJ MORNET Paul 48 € n° cage note 1369 93 FJ BLANCHARD Grégory 36 € Strasser rouge cendré barré 36 € Strasser rouge cendré barré 36 € N° cage note 1367 94 MJ BLANCHARD Grégory	330 93 FJ MABRU Laurent 331 94 FJ MABRU Laurent **Strasser jaune** **n° cage note** 1331 94 MA HALIPRE Pierre 1332 94 MA HALIPRE Pierre 48 € 1333 96 MA HALIPRE Pierre 1334 94 MJ HALIPRE Pierre 1335 95 FA DEVILLE Ch et R 1336 94 FA HALIPRE Pierre 1337 94 FJ DEVILLE Ch et R 1338 93 FJ MORNET Paule 1339 94 FJ HALIPRE Pierre **Strasser noir liseré** **n° cage note** **n° cage note** 1374 93 MJ RUMEAU Didier 1375 94 FJ RUMEAU Didier 1376 95 FJ RUMEAU Didier	Strasser noir n° cage note 1316 93 MA BRAULT Grégory 1317 95 MA GUENERY Claude 1318 96 MA BRAULT Grégory 1319 95 MA GUENERY Claude 1320 94 MJ GUENERY Claude 1320 94 MJ GUENERY Claude 1321 93 MJ MORNET Paul 1322 93 MJ GUENERY Claude 1323 92 MJ MORNET Paul 1324 94 FA BRAULT Grégory 1325 96 FA GUENERY Claude 1326 92 FJ GUENERY Claude 1326 92 FJ GUENERY Claude 1327 93 FJ BRAULT Grégory 1328 92 FJ GUENERY Claude	261 90 FJ LENAERS Arnaud
294 94 FA FABRE Pierre 295 96 FJ FABRE Pierre 296 93 FJ FABRE Pierre 296 93 FJ FABRE Pierre **Table Pierre** **Strasser bleu sans barre **n° cage note 1340 97 MA GUENERY Claude 1341 95 MJ GILET Jean-Michel 1342 94 MJ GUENERY Claude 1343 95 MJ GUENERY Claude 1344 94 MJ GUENERY Claude 1345 93 MJ GUENERY Claude 1346 92 MJ GUENERY Claude 1347 93 MJ GUENERY Claude 1348 94 MJ GUENERY Claude 1349 94 MJ GUENERY Claude 1349 94 MJ MORNET Paul 1350 95 MJ BAYON Joel 1351 94 FA GILET Jean-Michel 1352 94 FJ GUENERY Claude 1353 93 FJ GUENERY Claude 1354 94 FJ GUENERY Claude 1355 95 FJ GUENERY Claude 1356 94 FJ GUENERY Claude 1357 94 FJ GUENERY Claude	292 94 FJ CLEMENTZ Emmanuel 293 94 FJ FABRE Pierre Championnat re Strasser bleu barré noir n° cage nole 1366 95 FJ BAYON Joël 1365 95 FJ BAYON Joël 1366 1329 92 MJ MORNET Paul 42 € 1330 94 MJ MORNET Paul 42 € 1330 94 MJ MORNET Paul 43 € Strasser rouge cendré écaillé 48 € n° cage nole 1369 93 FJ BLANCHARD Grégory 36 € Strasser rouge cendré barré 36 € n° cage nole 1367 94 MJ BLANCHARD Grégory 36 € 1368 90 FJ BLANCHARD Grégory	330 93 FJ MABRU Laurent 331 94 FJ MABRU Laurent Strasser jaune n° cage note 1331 94 MA HALIPRE Pierre 1332 94 MA HALIPRE Pierre 48 € 1332 94 MA HALIPRE Pierre 1334 94 MJ HALIPRE Pierre 1335 95 FA DEVILLE Ch et R 1336 94 FA HALIPRE Pierre 1337 94 FJ DEVILLE Ch et R 1338 93 FJ MORNET Paule 1339 94 FJ HALIPRE Pierre Strasser noir liseré n° cage note 1374 93 MJ RUMEAU Didier 1376 95 FJ RUMEAU Didier 1376 95 FJ RUMEAU Didier Strasser rouge liseré n° cage	Strasser noir 1316 93 MA BRAULT Grégory 1317 95 MA GUENERY Claude 1318 96 MA BRAULT Grégory 1319 95 MA GUENERY Claude 1320 94 MJ GUENERY Claude 1320 94 MJ GUENERY Claude 1321 93 MJ MORNET Paul 1322 93 MJ MORNET Paul 1323 92 MJ MORNET Paul 1324 94 FA BRAULT Grégory 1325 96 FA GUENERY Claude 1326 92 FJ GUENERY Claude 1327 93 FJ BRAULT Grégory 1326 92 FJ GUENERY Claude 1327 93 FJ BRAULT Grégory 1328 92 FJ GUENERY Claude 1328 92 FJ GUENERY Claude 1329 FJ GUENERY Claude 1328 92 FJ GUENERY Claude	261 90 FJ LENAERS Arnaud Strasser de Moravie noir n° cage note 1290 93 MA ALLARDING Alfred 36 € 34 € 1290 93 MA ALLARDING Alfred 36 € 34 € 1292 93 MJ ALLARDING Alfred 30 € 36 € 1293 96 MJ BAYON Joel 30 € 1294 92 MJ ALLARDING Alfred 36 € 36 € 1296 92 MJ ALLARDING Alfred 36 € 34 € 1298 92 FA ALLARDING Alfred 36 € 36 € 1300 92 FA ALLARDING Alfred 36 € 36 € 1300 92 FA ALLARDING Alfred 36 € 36 € 1300 92 FA ALLARDING Alfred 36 € 36 € 1300 92 FA ALLARDING Alfred 36 € 36 € 1301 93 FJ BAYON J
Strasser bleu sans barre	292 94 FJ CLEMENTZ Emmanuel 293 94 FJ FABRE Pierre Championnat re Strasser bleu barré noir n° cage note 1366 1369 93 MA GILET Jean-Michel 1364 96 MJ BAYON Joël 1365 95 FJ BAYON Joël 36 € Strasser rouge n° cage note 36 € 1329 92 MJ MORNET Paul 42 € 1330 94 MJ MORNET Paul 42 € 1330 94 MJ MORNET Paul 36 € Strasser rouge cendré écaillé 48 € n° cage note 1369 93 FJ BLANCHARD Grégory 36 € Strasser rouge cendré barré 36 € n° cage note 1367 94 MJ BLANCHARD Grégory 36 € 1368 90 FJ BLANCHARD Grégory	330 93 FJ MABRU Laurent 331 94 FJ MABRU Laurent Strasser jaune n° cage note 1331 94 MA HALIPRE Pierre 1332 94 MA HALIPRE Pierre 48 € 1332 94 MA HALIPRE Pierre 1334 94 MJ HALIPRE Pierre 1335 95 FA DEVILLE Ch et R 1336 94 FA HALIPRE Pierre 1337 94 FJ DEVILLE Ch et R 1338 93 FJ MORNET Paule 1339 94 FJ HALIPRE Pierre Strasser noir liseré n° cage note 1374 93 MJ RUMEAU Didier 1376 95 FJ RUMEAU Didier 1376 95 FJ RUMEAU Didier Strasser rouge liseré n° cage	Strasser noir n° cage note 1316 93 MA BRAULT Grégory 1317 95 MA GUENERY Claude 1318 96 MA BRAULT Grégory 1319 95 MA GUENERY Claude 1320 94 MJ GUENERY Claude 1320 94 MJ GUENERY Claude 1321 93 MJ MORNET Paul 1322 93 MJ GUENERY Claude 1323 92 MJ MORNET Paul 1324 94 FA BRAULT Grégory 1325 96 FA GUENERY Claude 1326 92 FJ GUENERY Claude 1326 92 FJ GUENERY Claude 1327 93 FJ BRAULT Grégory 1328 92 FJ GUENERY Claude 1328 92 FJ GUENERY Claude 1329 95 FA GUENERY Claude Strasser de Moravie bleu acier sans barre n° cage note 1308 94 MA ALLARDING Alfred 1309 95 FA ALLARDING Alfred 1310 abs FJ ALLARDING Alfred	Strasser de Moravie noir
Strasser bleu sans barre	292 94 FJ CLEMENTZ Emmanuel 293 94 FJ FABRE Pierre Championnat re Strasser bleu barré noir n* cage note 1366 393 MA GILET Jean-Michel 1364 96 MJ BAYON Joël 1365 95 FJ BAYON Joël 36 € Strasser rouge n* cage note 1329 92 MJ MORNET Paul 42 € 1330 94 MJ MORNET Paul 42 € 1330 94 MJ MORNET Paul 36 € Strasser rouge cendré écaillé 48 € n* cage note 1369 93 FJ BLANCHARD Grégory 36 € Strasser rouge cendré barré 36 € 1368 90 FJ BLANCHARD Grégory 36 € 1368 90 FJ BLANCHARD Grégory 72 € 48 € Strasser argenté barré	\$\frac{330}{331} 93 \text{FJ} \text{MABRU Laurent}\$\$ \$\frac{4}{331} 94 \text{FJ} \text{MABRU Laurent}\$\$ \text{Strasser jaune}\$ \$\frac{1}{2} \text{cage} \text{note}\$ \$\frac{1}{331} \text{MA} \text{HALIPRE Pierre}\$\$ \$\frac{1}{332} \text{MA} \text{HALIPRE Pierre}\$\$ \$\frac{1}{333} \text{HALIPRE Pierre}\$\$ \$\frac{1}{334} \qquad \text{HALIPRE Pierre}\$\$ \$\frac{1}{335} \	Strasser noir n° cage note 1316 93 MA BRAULT Grégory 1317 95 MA GUENERY Claude 1318 96 MA BRAULT Grégory 1319 95 MA GUENERY Claude 1320 94 MJ GUENERY Claude 1320 94 MJ GUENERY Claude 1321 93 MJ MORNET Paul 1322 93 MJ GUENERY Claude 1323 92 MJ MORNET Paul 1324 94 FA BRAULT Grégory 1325 96 FA GUENERY Claude 1326 92 FJ GUENERY Claude 1326 92 FJ GUENERY Claude 1327 93 FJ BRAULT Grégory 1328 92 FJ GUENERY Claude 1328 92 FJ GUENERY Claude 1329 95 FA GUENERY Claude Strasser de Moravie bleu acier sans barre n° cage note 1308 94 MA ALLARDING Alfred 1309 95 FA ALLARDING Alfred 1310 abs FJ ALLARDING Alfred	Strasser de Moravie noir
Strasser bleu sans barre Pabre P	292 94 FJ CLEMENTZ Emmanuel 293 94 FJ FABRE Pierre Championnat re Strasser bleu barré noir n° cage nole 1366 95 FJ BAYON Joël 1365 95 FJ BAYON Joël 1366 1329 92 MJ MORNET Paul 42 € 1330 94 MJ MORNET Paul 36 € Strasser rouge cendré écaillé 48 € n° cage nole 1369 93 FJ BLANCHARD Grégory 36 € Strasser rouge cendré barré 36 € N° Sage nole 1369 93 FJ BLANCHARD Grégory 36 € Strasser rouge cendré barré 36 € N° Cage nole 1367 94 MJ BLANCHARD Grégory 36 € Strasser rouge cendré barré 36 € n° Cage nole 1368 90 FJ BLANCHARD Grégory 72 € 48 € Strasser argenté barré 48 € n° cage nole	\$\frac{330}{331} 93 \text{FJ} \text{MABRU Laurent} \\ \text{\frac{\text{\$\frac{4}{93}}{331}} \text{\text{\$\frac{4}{94}}} \text{FJ} \text{MABRU Laurent} \\ \text{\text{\$\frac{4}{93}}} \text{\text{\$\frac{4}{94}}} \text{\text{\$\frac{4}{94}}} \text{\text{\$\frac{4}{94}}} \\ \text{\$\frac{1}{331}} \text{\text{\$\frac{4}{44}}} \\ \text{\$\frac{1}{332}} \text{\text{\$\frac{4}{44}}} \\ \text{\$\frac{1}{334}} \text{\$\frac{4}{44}} \\ \text{\$\frac{1}{342}} \text{\$\frac{4}{44}} \\ \text{\$\frac{1}{44}} \text{\$\frac{4}{44}} \\ \text{\$\frac{1}{44}}	Strasser noir 1316 93 MA BRAULT Grégory 1317 95 MA GUENERY Claude 1318 96 MA BRAULT Grégory 1319 95 MA GUENERY Claude 1320 94 MJ GUENERY Claude 1320 94 MJ GUENERY Claude 1321 93 MJ MORNET Paul 1322 93 MJ MORNET Paul 1323 92 MJ MORNET Paul 1324 94 FA BRAULT Grégory 1325 96 FA GUENERY Claude 1326 92 FJ GUENERY Claude 1327 93 FJ BRAULT Grégory 1328 92 FJ GUENERY Claude 1309 95 FA ALLARDING Alfred 1310 abs FJ ALLARDING Alfred 1311 abs FJ ALLARDING Alfred	Strasser de Moravie noir
Strasser bleu sans barre	292 94 FJ CLEMENTZ Emmanuel 293 94 FJ FABRE Pierre Championnat re Strasser bleu barré noir n° cage nole 1366 95 FJ BAYON Joël 1365 95 FJ BAYON Joël 1366 1329 92 MJ MORNET Paul 42 € 1330 94 MJ MORNET Paul 36 € Strasser rouge cendré écaillé 48 € n° cage nole 1369 93 FJ BLANCHARD Grégory 36 € Strasser rouge cendré barré 36 € N° Sage nole 1369 93 FJ BLANCHARD Grégory 36 € Strasser rouge cendré barré 36 € N° Cage nole 1367 94 MJ BLANCHARD Grégory 36 € Strasser rouge cendré barré 36 € n° Cage nole 1368 90 FJ BLANCHARD Grégory 72 € 48 € Strasser argenté barré 48 € n° cage nole	\$\frac{\partial 330}{\partial 331} = \partial 34 FJ MABRU Laurent \text{FJ MABRU Laurent} \text{\$\frac{\partial 48 \in 1331} = \partial 40 \qua	Strasser noir 1316 93 MA BRAULT Grégory 1317 95 MA GUENERY Claude 1318 96 MA BRAULT Grégory 1319 95 MA GUENERY Claude 1320 94 MJ GUENERY Claude 1320 94 MJ GUENERY Claude 1321 93 MJ MORNET Paul 1322 93 MJ GUENERY Claude 1323 92 MJ MORNET Paul 1324 94 FA BRAULT Grégory 1325 96 FA GUENERY Claude 1326 92 FJ GUENERY Claude 1327 93 FJ BRAULT Grégory 1325 96 FA GUENERY Claude 1326 92 FJ GUENERY Claude 1327 93 FJ BRAULT Grégory 1328 92 FJ GUENERY Claude 1328 92 FJ GUENERY Claude 1328 92 FJ GUENERY Claude 1308 94 MA ALLARDING Alfred 1310 abs FJ ALLARDING Alfred 1310 abs FJ ALLARDING Alfred 1311 abs FJ ALLARDING Alfred 1311 abs FJ ALLARDING Alfred 1311 abs FJ ALLARDING Alfred Strasser de Moravie noir barré blanc n° cage note Strasser de Moravie noir barré blanc n° cage note Strasser de Moravie noir barré blanc n° cage note	Strasser de Moravie noir
Strasser bleu sans barre	292 94 FJ CLEMENTZ Emmanuel 293 94 FJ FABRE Pierre Championnat re Strasser bleu barré noir n° cage nole 1366 1363 93 MA GILET Jean-Michel 1364 96 MJ BAYON Joëi 1365 95 FJ BAYON Joei 36 € Strasser rouge n° cage nole 36 € 1329 92 MJ MORNET Paul 42 € 1330 94 MJ MORNET Paul 36 € Strasser rouge cendré écaillé 48 € n° cage nole 1369 93 FJ BLANCHARD Grégory 36 € Strasser rouge cendré barré 36 € n° cage nole 1368 90 FJ BLANCHARD Grégory 36 € Strasser rouge cendré barré 48 € n° cage nole 1367 94 MJ BLANCHARD Grégory 72 € 48 € Strasser argenté barré 48 € n° cage nole 1367 94 FJ BLANCHARD Grégory 72 € 48 € Strasser argenté barré 48 € n° cage nole 1372 94 FJ BLANCHARD Grégory 73 FJ BLANCHARD Grégory 74 FJ BLANCHARD Grégory 75 FJ BLANCHARD Grégory 76 FJ BLANCHARD Grégory 77 € 78 FJ BLANCHARD GRÉGORY 78 FJ BLANCHARD GRÉGORY 79 FJ BLANCHARD GRÉGORY 70 FJ BLANCHARD G	\$\frac{\text{330}}{\text{331}} = \text{94} \text{FJ} \text{MABRU Laurent} \text{\$\frac{\text{6gional 2}{\text{-Rennes}}} - \text{novembre}\$ \text{Strasser jaune} \[\begin{array}{cccccccccccccccccccccccccccccccccccc	Strasser noir n* cage note 1316 93 MA BRAULT Grégory 1317 95 MA GUENERY Claude 1318 96 MA BRAULT Grégory 1319 95 MA GUENERY Claude 1320 94 MJ GUENERY Claude 1321 93 MJ MORNET Paul 1322 93 MJ GUENERY Claude 1322 93 MJ GUENERY Claude 1323 92 MJ MORNET Paul 1324 94 FA BRAULT Grégory 1325 96 FA GUENERY Claude 1326 92 FJ GUENERY Claude 1327 93 FJ BRAULT Grégory 1328 92 FJ GUENERY Claude 1327 93 FJ BRAULT Grégory 1328 92 FJ GUENERY Claude 1327 93 FJ BRAULT Grégory 1328 92 FJ GUENERY Claude 1327 93 FJ BRAULT Grégory 1328 95 FJ GUENERY Claude 1327 95 FJ GUENERY Claude 1328 95 FJ GUENERY Claude 1328 95 FJ GUENERY Claude 1330 95 FA ALLARDING Alfred 1310 abs FJ ALLARDING Alfred 1311 abs FJ ALLARDING Alfred 1312 94 MJ BRAULT Grégory 1312 94 MJ BRAULT Grégory 1313 96 MJ BRAULT Grégory	Strasser de Moravie noir n* cage note 1290 93 MA ALLARDING Alfred 36 € 1291 92 MA ALLARDING Alfred 36 € 1293 96 MJ BAYON Joel 30 € 1294 92 MJ ALLARDING Alfred 1295 96 MJ BAYON Joel 30 € 1297 97 MJ BAYON Joel 36 € 1298 92 MJ ALLARDING Alfred 1297 97 MJ BAYON Joel 36 € 1298 92 FA ALLARDING Alfred 36 € 1296 92 MJ ALLARDING Alfred 36 € 1296 92 MJ ALLARDING Alfred 36 € 1299 93 FA ALLARDING Alfred 36 € 1300 92 FA ALLARDING Alfred 36 € 1300 92 FA ALLARDING Alfred 36 € 1301 93 FJ BAYON Joel 30 € 36 € 1302 95 FJ BAYON Joel 30 € 36 € 1303 92 FJ ALLARDING Alfred 36 € 1301 93 FJ BAYON Joel 30 € 36 € 1302 95 FJ BAYON Joel 30 € 36 € 1303 92 FJ ALLARDING Alfred 36 € 1306 92 FJ ALLARDING Alfred 37 98 FJ BAYON JOEl 30 € 38 € TJ BAYON JOEl 30 € 38 € TJ BAYON JOEl 30 € 38 € TJ BAYON JOEl 30 € 39 FJ ALLARDING Alfred
Strasser bleu sans barre	292 94 FJ CLEMENTZ Emmanuel 293 94 FJ FABRE Pierre Championnat re Strasser bleu barré noir n° cage note 1366 1363 93 MA GILET Jean-Michel 1364 96 MJ BAYON Joël 1365 95 FJ BAYON Joël 36 € Strasser rouge n° cage note 1329 92 MJ MORNET Paul 42 € 1330 94 MJ MORNET Paul 36 € Strasser rouge cendré écaillé 48 € n° cage note 1369 93 FJ BLANCHARD Grégory 36 € Strasser rouge cendré barré 36 € n° cage note 1367 94 MJ BLANCHARD Grégory 36 € Strasser rouge cendré barré 1368 90 FJ BLANCHARD Grégory 72 € 48 € Strasser argenté barré 48 € n° cage note 1367 94 MJ BLANCHARD Grégory 72 € 48 € Strasser argenté barré 48 € n° cage note 1368 90 FJ BLANCHARD Grégory 72 € 48 € Strasser argenté barré 48 € n° cage note 36 € 1372 94 FA DEVILLE Ch et R 1373 93 FJ DEVILLE Ch et R	\$\frac{\partial 330}{\partial 331} = \partial 34 FJ MABRU Laurent \text{FJ MABRU Laurent} \text{\$\frac{\partial 48 \in 1331} = \partial 40 \qua	Strasser noir 1316 93 MA BRAULT Grégory 1317 95 MA GUENERY Claude 1318 96 MA BRAULT Grégory 1319 95 MA GUENERY Claude 1320 94 MJ GUENERY Claude 1320 94 MJ GUENERY Claude 1321 93 MJ MORNET Paul 1322 93 MJ GUENERY Claude 1323 92 MJ MORNET Paul 1324 94 FA BRAULT Grégory 1325 96 FA GUENERY Claude 1326 92 FJ GUENERY Claude 1327 93 FJ BRAULT Grégory 1325 96 FA GUENERY Claude 1326 92 FJ GUENERY Claude 1327 93 FJ BRAULT Grégory 1328 92 FJ GUENERY Claude 1328 92 FJ GUENERY Claude 1328 92 FJ GUENERY Claude 1308 94 MA ALLARDING Alfred 1310 abs FJ ALLARDING Alfred 1310 abs FJ ALLARDING Alfred 1311 abs FJ ALLARDING Alfred 1311 abs FJ ALLARDING Alfred 1311 abs FJ ALLARDING Alfred Strasser de Moravie noir barré blanc n° cage note Strasser de Moravie noir barré blanc n° cage note Strasser de Moravie noir barré blanc n° cage note	Strasser de Moravie noir n° cage note 1290 93 MA ALLARDING Alfred 36 € 1291 92 MA ALLARDING Alfred 36 € 1293 96 MJ BAYON Joel 30 € 1294 92 MJ ALLARDING Alfred 1295 96 MJ BAYON Joel 30 € 1296 92 MJ ALLARDING Alfred 1297 97 MJ BAYON Joel 36 € 1298 92 FA ALLARDING Alfred 36 € 1298 92 FA ALLARDING Alfred 36 € 1300 95 FJ BAYON Joel 30 € 1303 92 FJ ALLARDING Alfred 1304 96 FJ BAYON Joel 30 € 1305 92 FJ ALLARDING Alfred 1306 92 FJ ALLARDING Alfred 1307 92 FJ ALLARDING Alfred 1308 92 FJ ALLARDING Alfred 1309 92 FJ ALLARDING Alfred 1300 92 FJ ALLARDING Alfred 1300 92 FJ ALLARDING Alfred 1307 93 FA ALLARDING Alfred

Compte rendu jugement championnat 2021 à Baraqueville (12 Aveyron)

par Didier RUMEAU

C'est avec beaucoup de plaisir que je me suis rendu à Baraqueville, dans ma région, pour juger au championnat 2021 du strasser. 260 kms quand même, et j'avais prévu d'exposer, donc je suis resté les quatre jours.

Nous avions reçu la semaine qui précède, de la part du Club une documentation très complète sur les pigeons strasser et strasser de Moravie et sur les variétés les plus rares notamment. Je félicite le Club pour cela. Une préparation en amont permet d'avoir un jury plus sensible aux orientations du Club et cela constitue un gros plus.

Nous avons reçu, le matin même à 07h30, la liste des pigeons à juger. Juste une remarque : il est dommage d'avoir eu une documentation complète et de n'avoir connu les cages ou variétés à juger que le matin même. Bon, il est vrai que pour les bleus sans barre par exemple, pas de souci. Mais, pour les variétés plus sensibles ou délicates, avoir pu potasser la documentation en amont eut été une bonne chose. Il serait sans doute possible de communiquer à chaque juge la variété qu'il juge, quelques jours avant, en lui demandant une totale confidentialité à ce sujet.... Le CA pourra réfléchir à cela....

J'ai donc eu à apprécier une des variétés phare, car très aboutie : les <u>femelles jeunes bleues sans barre</u> au nombre de 60. Nous avons, l'ensemble de la commission (RUMEAU, SABUCO et VILLAIN), passé en revue l'ensemble de nos pigeons afin d'harmoniser nos appréciations. Les meilleurs ont été repérés par la commission, et ensuite validés par le juge lors de la prise en main, confirmant ou infirmant une simple impression. Les corps sont là, poitrines amples et proéminentes, les têtes aussi, front haut et rondeur, largeur à ne pas négliger. La tenue ou posture en cage a aussi son importance pour poser le type strasser parfait. Certains sujets plantaient la queue au sol. Cela est disgracieux et moins conforme. Plus de 8 femelles sortaient naturellement du lot soit 15% des sujets. Avec 2 appartenant à Jean BEYLER, un 97, Championne de France, et une autre qui avait ma préférence mais qui a dû se contenter d'un 96 car elle avait une rémige cassée dans le vol. Excellent sujet qui aurait sans doute pu faire son 97... et devenir championne.

Quelques écuries sortent du lot dans cette série, Daniel CASTANET, Joël BAYON, Jean BEYLER, mais aussi d'autres éleveurs qui, avec des 94 ou 95 obtiennent des résultats tout à fait remarquables. Un 94 au championnat est une très bonne note, car le niveau est très relevé et le juge doit hiérarchiser les candidats. Je dois dire que j'ai été un peu sévère avec de charmantes femelles très typées et élégantes. Rien à dire sur leur beauté par rapport au type strasser, mais malheureusement celles-ci étaient d'un format trop léger. J'ai signalé un manque de masse de ou poids; sanction lourde : 92. Elles n'en restent pas moins intéressantes pour continuer l'élevage, avec bien sûr un bon mâle en gabarit et poids.... Quelques sujets légèrement gonflants ou nerveux, à proscrire, mais peu nombreux. Pour cette classe, un super niveau. Bravo à tous !

J'ai ensuite apprécié les <u>jaunes adultes, mâles et femelles</u>. Une classe exceptionnelle que j'ai rarement vu à ce niveau. Les notes sont excellentes. Bravo à Didier VENNER pour son 97 et titre de champion. Très peu de frisures sur le manteau. Cela constitue un progrès notable. La couleur est chaude et soutenue. A suivre...

J'ai eu ensuite, dans l'après midi à la demande du président, avec 4 collègues, à juger des Moravie. Si je peux me permettre, il ne faut pas confondre ou mélanger strasser et strasser de Moravie. Ce sont deux races complètement différentes sur le plan de la forme. Un Moravie n'est pas un strasser « petite taille » ou strasser « demi-nain ». Certes, les marques gazzi sont un point commun qui peut les rapprocher, mais pas plus....

J'ai apprécié une bonne partie des <u>noirs liserés</u>. Au vu des notes, et commentaires sur les cartons de jugement chacun aura compris que, pour l'instant, il y a un gros problème avec les têtes. En effet, la plupart des sujets présents présentent un front fuyant. La tête ronde caractéristique du Moravie avec un front pas « si marqué, ni si haut » que celui du strasser se trouvait sur quelques pigeons; lesquels ont été récompensés par les notes les plus élevées. La largeur de poitrine par rapport à la longueur est aussi un critère déterminant. Un Moravie étriqué n'a pas sa place en championnat. Le Moravie est un pigeon de forme avant tout. Alors il convient de ne pas se laisser séduire par un liseré impeccable, qui «pète» bien....Si la forme n'est pas là, peu importe le dessin liseré.

J'ai eu aussi quelques <u>bleus acier</u>, d'un meilleur niveau, avec 97 à Emmanuel WOIRIN, beau sujet. Les têtes sont meilleures, les corps aussi, la couleur est lustrée..... Pour le Moravie on n'insistera jamais assez sur la couleur lustrée qui est aussi l'une des caractéristiques de la race.

Au final, pour les Moravie je dirais qu'il faut se défaire de ces fronts fuyants non conformes au standard. Cela prendra un peu de temps, mais c'est dans cette direction qu'il faut aller....

Voilà donc mes impressions sur ce superbe Championnat de France brillamment organisé par la société du Rouergue. Compliments au Strasser Club, CA et président pour le travail accompli.

Dans le contexte actuel de COVID19, mais aussi de grippe aviaire, nous n'avons pas boudé notre plaisir.

Ce rendez vous nous a permis de retrouver nos doyens, fidèles au rendez-vous, comme Jean BEYLER, Yves HURE et Mme, Jean-Claude MERCIER, Gabriel COUTURE et Mme, et j'en oublie.... Tous autant passionnés qu'au premier jour, malgré les années, cela force le respect! Mention particulière aussi à une assidue du Championnat, rare élément féminin au Club, Sylvie ROSSARD.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente saison d'élevage 2022, et vous donne rendez-vous dans les Deux-Sèvres en janvier 2023.

Compte rendu jugement championnat 2021 à Baraqueville

par Olivier RIEDMULLER

C'est avec un grand plaisir, qu'une fois de plus, j'ai eu la chance de faire partie du jury à l'occasion du championnat de France des strassers et strassers de Moravie qui se tenait cette année à Baraqueville.

Bien qu'arrivé la veille au moment de l'enlogement, ce n'est que ce jour, que je vais pouvoir découvrir les sujets et les variétés qui me sont affectées. Il est 7h45 et malheureusement la pénombre et le froid présent dans le hall d'exposition ne permettent pas de débuter le jugement. Les sujets sont difficilement visibles et ne daignent guère de se mettre en avant. Avec mes collègues de commission qui sont Christophe DEVILLE et Fabrice ROUANET, nous allons évaluer les variétés rares. Ainsi, nous profitons, avant d'avoir des conditions plus optimales pour commencer le jugement, de nous concerter et de faire un passage en commun devant les cages, afin d'avoir un jugement cohérent et homogène. C'est aux alentours de 10h du matin qu'un minimum de luminosité nous permet enfin d'officier.

Je débute par la série des <u>bleus clairs barrés blancs</u> avec 17 sujets inscrits. Très belle série en nombre et on note l'évolution remarquable de la variété en forme mais aussi en pureté de couleur. Hormis 2 ou 3 sujets aux couleurs encore floues ou mal définies, l'ensemble est homogène, même si, ici et là, les têtes sont parfois encore un peu étroites. Un sujet est malheureusement éliminé pour une excroissance visible dans la tête, mais Guy HERMET s'impose avec notamment 2 très beaux mâles adultes qui font 97 et 96, ainsi que 2 superbes jeunes femelles qui obtiennent 96 points.

Le jugement se poursuit avec une classe impressionnante en nombre de <u>bleus maillés blancs</u>, répartis entre Fabrice ROUANET pour les adultes et moi pour les jeunes. Pour la classe des jeunes, on remarque à nouveau des sujets aux têtes encore étroites, mais avec élégance de forme, pureté et régularité des dessins. Avec Fabrice, nous privilégions de mettre en avant ce travail sur la variété, plutôt que la mise en avant des sujets plus puissants. Sur les 8 mâles jeunes, 97 pts à Jean-Pol ONCLIN, 96 pts à Marcel CHASSEL et 95 pts à François FAUVERNIER. En femelles jeunes, François FAUVERNIER obtient 97 pts pour un magnifique sujet en forme et dessin, suivis par 5 sujets 95 pts de messieurs ONCLIN (x2), CHASSEL et TABOURIN (x2). Je tiens à féliciter personnellement les éleveurs pour le travail et la présentation de qualité qui nous a été proposée. Car, même si quelques sujets se sont vus dévalorisés pour des rémiges, caudales ou couleurs de fond encore impures, ce fut un grand régal pour Fabrice et moi-même de les départager.

Je finis avec 2 sujets <u>AOC maillés rose</u> qui sont conformes en terme de forme, tête et carrure, mais où la notion de « maillé rose » est encore inadéquat si on se réfère au modèle du cauchois.

Je poursuis mon jugement par les <u>rouges cendrés</u> pour lesquels le jugement était quasiment impossible auparavant à cause de la pénombre de la salle. Je débute par 3 sujets <u>écaillés foncés</u> qui sont dans le prolongement de la série des écaillés que Christophe DEVILLE a eu le plaisir d'apprécier. En effet, les 3 sujets présentent de très belles formes et têtes avec un mâle jeune de Jean-Luc CASTANET qui obtient 96 pts.

J'enchaîne avec 3 sujets <u>rouges cendrés sans barre</u>, qui malheureusement sont un peu à la traîne en terme de carrure et forme, en comparaison des sujets écaillés, ou des sujets des éditions précédentes. Le meilleur sujet à Christian ROY obtient 94 pts.

Le jugement ayant débuté tardivement, nous stoppons brièvement (20 min), afin d'aller nous restaurer....et nous réchauffer.....A notre retour, les conditions de jugement sont à nouveau plus difficiles, car le peu de luminosité que nous avions, s'est un peu estompé...

Après un tour rapide des 25 sujets <u>rouges cendrés barrés</u> exposés, de grosses disparités se manifestent, notamment par rapport aux sujets écaillés jugés par Christophe DEVILLE. En effet, bien que les rouges cendrés figurent dans les variétés fortes, une grosse majorité des sujets ne présentent aucune force ou largeur de tête. Afin de rester le plus cohérent possible et ne pas sanctionner trop lourdement cette chute dans la sélection, je décide d'en sous estimer un peu l'importance, comme pour une variété rare. Malgré cette décision critiquable, il n'en reste pas moins encore très difficile de tirer la sélection vers le haut car, bien que quelques rares sujets affirment encore quelques bonnes carrures ou formes, d'autres caractéristiques viennent noircir le tableau. En effet, toujours encore beaucoup de sujets avec 1 seule barre ou des couleurs totalement impures ; notamment en femelles, chez lesquelles d'ailleurs la forme et la carrure manquent cruellement ! Où sont donc passés nos beaux rouges cendrés barrés aux corps trapus et forts? Il est triste de devoir dénoncer ou avouer cela, mais à jugement égal avec les rouges cendrés écaillés, les sujets barrés ont été surévalués d'au moins 2 points ! 2 sujets décrochent quand même les 96 pts : un à Grégory BRAULT et un à Maurice LASSALE. Font aussi 95 pts, messieurs Didier HECK (x2), Jean-Luc CASTANET et Grégory BRAULT

Après une courte pause, je débute les <u>strassers de Moravie</u> avec René VILLAIN pour les unicolores noirs, bleus aciers et rouges.

J'aborde le jugement des <u>mâles noirs</u> avec beaucoup de sérénité, car je me sens en confiance et rapidement je distingue les qualités, souhaits ou défauts des sujets. Bien que la clarté des locaux ne soit pas à l'avantage des sujets, j'arrive à distinguer ceux manquant de lustre, d'intensité de couleur ou avec des yeux trop clairs. La sélection se poursuit encore avec quelques sujets trop grossiers, ou plus étriqués ou enlevés, voir aux paupières claires. Toutefois, je relève la qualité de cette belle série, avec notamment un sujet adulte qui est un modèle de par ses proportions exactes, son œil rouge rubis et ses reflets qui couvrent l'ensemble du corps : 97 pts à Alfred ALLARDING, suivi de près par Joël BAYON (2x 96 pts) puis Andre HAUTEVILLE (95 pts) et Alain SAUX (95 pts).

Nous poursuivons ensuite le jugement des sujets <u>bleus aciers sans barre</u> pour lesquels, avec René VILLAIN, nous prenons le temps de trouver un sujet de référence pour apprécier justement la variété. En effet, bien que la variété

soit déjà assez aboutie, nous devons restez vigilants aux départs de fronts, hauteurs de pattes ou longueurs. Après avoir examiné la classe des femelles qui m'a été attribuée, je décide de distinguer Franck BOURROUX (97 pts) et Thierry FOUCHER (95 pts).

Étant un peu à la traîne pour finaliser la série et permettre la répartition des titres entre commissions, c'est Francis CRAYE qui effectuera, à ma place, le jugement des <u>rouges</u>. (Encore un grand Merci à Francis).

En effet, ce fut une journée longue et très difficile avec des conditions peu optimales (obscurité et froid persistants). Néanmoins, je pense que chacun d'entre nous a donné le meilleur de lui-même. Un grand respect et remerciement aux collègues juges, mais aussi aux éleveurs qui semblent avoir été en accord avec mon jugement. En effet, j'apprécie la critique ou le partage de point de vue, mais quand c'est réciproque et apprécié. Cela fait du bien aussi ! Merci.

championnat 2021 à Baraqueville - compte-rendu de jugement

par Christophe DEVILLE

Exposition singulière à Baraqueville où il n'y a que des strassers exposés! Belle réussite pour le Club que de réunir autant de sujets en strassers et de favoriser l'explosion des Moravie en France.

La température à l'intérieur de la salle, proche de zéro est un peu rude pour le parisien que je suis devenu ! Surtout la lumière fait cruellement défaut.... d'où un tour de chauffe (bien mal nommé...) qui a duré une petite heure pour ne pas pénaliser les premiers sujets jugés.

J'ai débuté mon jugement par des variétés rares....rouge barré blanc et liseré, jaune barré blanc et liseré, noir barré blanc.... Si le juge et l'éleveur de pigeons de couleur que je suis apprécie tout particulièrement ces variétés, le niveau présent à Baraqueville est extrêmement hétérogène.

Les <u>rouges liserés</u> sont supérieurs aux autres catégories en gabarit et tête. Les sujets sont plutôt courts, les fronts larges, la couleur des yeux très correcte. En revanche, le couleur et le dessin sont disparates d'un sujet à l'autre ce qui ne rend pas particulièrement aisée la fixation d'une grille de jugement.... Pour certains, le dessin reste encore plus coloré que blanc et le liseré sur les caudales est absent.....pour d'autres, le blanc est très envahissant. Pour information, je n'ai pas durement sanctionné les dos majoritairement blancs et une « pointe » de couleur sauvait une rémige plutôt claire. Certains becs sont plutôt noirâtres. Beaucoup de travail encore à fournir mais cette variété le mérite pleinement! Les meilleurs sujets à Laurent MABRU et Didier RUMEAU.

Seuls 4 **jaunes liserés**....nettement plus faibles en type et dessin , avec des couleurs de tête assez similaires à celle des rouges.

Les <u>barrés blanc</u> sont bien courts quoique plus petits. Certains volumes sont justes. Si les barres sont relativement blanches, la couleur du dos et du croupion est à parfaire. Tous les croupions sont impurs, bleutés ou noirâtres....il est également parfois difficile de distinguer un jaune d'un rouge. Le meilleur est un mâle adulte jaune barré blanc à Thierry MAISONNETTE.

Deux sujets <u>noirs barrés blanc</u>....du lustre mais encore des traces de maillage bien apparentes sur le bouclier. Plutôt encourageant pour la suite.

J'ai apprécié par la suite la série des <u>rouges cendrés écaillés</u>.....la série la plus située au dernier rang, sans réelle lumière. De très beaux sujets figurant dans cette série! Sujets courts, tenue non agressive, front large, départ de front bien haut, dessin bien présent....Jean-Luc CASTANET survole cette classe avec des sujets aux têtes remarquables. Le mâle adulte a le plumage bien serré. Coup de coeur pour la jeune femelle notée 97. 3 notes Excellent et deux titres de champion viennent récompenser le cheptel de JL CASTANET. A noter que je n'ai pas été très sévère avec des sujets encore un peu bleutés....la lumière intérieure comme extérieure n'étant pas optimale.

Un vrai plaisir que de juger ce championnat!

Bonne saison d'élevage à tous et rendez-vous dans les Deux-Sèvres pour le prochain championnat!

Une info qui bouche un coin.....

Notre confrère Alain SAUX s'est particulièrement distingué en décrochant le prestigieux Prix du Président de la République à l'exposition de Rabastens (81), début novembre 2021, avec un magnifique pigeon Montauban blanc.....en attendant de s'illustrer un jour avec un strasser de Moravie noir.....

Gérard GUYARD, nouvel adhérent du club, attendait avec impatience le championnat de Ciel en 2020, sur ses terres. Hélas ce ne fut pas pour ce coup ci. En revanche, il a poursuivi sa sélection en 2021 et s'est illustré lors de sa première sortie en exposition en décrochant un GPH à Montbar (21) en septembre 2021 avec un très joli mâle jeune strasser noir. Il a remis ça en novembre dernier à Ciel (71) avec un autre mâle jeune strasser noir! De quoi lui donner des regrets d'avoir renoncé à envoyer ses sujets à Baraqueville pour cause de pertes importantes à cause de l'adenovirose. Nul doute qu'il se prépare pour l'inter-régional à Ciel en 2022 et le championnat dans les Deux-Sèvres en janvier 2023......

LES CHAMPIONS DE FRANCE à BARAQUEVILLE

Photos: Pierre TABOURIN et Joël BAYON

























LES CHAMPIONS DE FRANCE à BARAQUEVILLE

strasser noir liseré
mâle adulte 96 pts
à Jean-Louis GINIOUX

















